

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN ETUDES REGIONALES

PAR

GERMAIN MORIN

B.A. HISTOIRE

L'EMIGRATION AU SAGUENAY

(FIN XIX<sup>e</sup> - DEBUT XX<sup>e</sup> SIECLE)

AVRIL 1991



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à témoigner ma plus vive reconnaissance à Madame Danielle Gauvreau, professeure-chercheure du Centre interuniversitaire de recherches sur les populations (SOREP; Université du Québec à Chicoutimi). Les nombreux conseils et encouragements qu'elle a prodigués à titre de directrice de ce mémoire vont demeurer une source continue de motivation.

Tout au long de son élaboration, cette recherche a pu bénéficier d'un soutien à la fois financier et scientifique de la part de SOREP. Mes remerciements s'adressent de façon particulière au directeur du centre, Monsieur Gérard Bouchard, qui m'a donné l'opportunité d'acquérir une expérience de travail enrichissante en tant qu'assistant de recherche.

La consultation des registres conservés dans les archives des paroisses du Saguenay est à la base de cette étude. A ce propos, l'approbation des autorités religieuses de la région mérite d'être soulignée. Je pense entre autres à l'abbé Jean-Philippe Blackburn, archiviste de l'évêché de Chicoutimi, et aux prêtres en charge des paroisses concernées pour leur aimable collaboration lors du travail de dépouillement.

Enfin, je tiens à remercier Madame Raymonde Landry tant pour sa grande disponibilité que pour la présentation matérielle du mémoire.

## RESUME

Les travaux récents réalisés sur les phénomènes migratoires au Saguenay ont fait ressortir l'importance du mouvement d'émigration dans le dernier tiers du XIXe siècle, soit quelque trente années seulement après l'ouverture de la région à la colonisation. Le présent mémoire poursuit la recherche de façon à connaître le contexte de départ et à préciser les directions prises par ceux et celles qui émigrent. Une telle démarche s'appuie sur les possibilités d'utilisation d'une nouvelle source qui permet de retracer une partie du destin des personnes émigrantes, à partir du Saguenay: les mentions des mariages extra-régionaux qui se trouvent inscrites en marge des actes de baptême.

Sur le plan de l'analyse, les résultats montrent que les lieux de destination sont situés au Québec dans 76% des cas alors que les Etats-Unis comptent pour 20% du grand total. A l'intérieur de la province, Montréal arrive au premier rang parmi les destinations alors que les villes secondaires et le Québec rural sont aussi représentés. Du côté des Etats-Unis, l'émigration à partir du Saguenay vise essentiellement la Nouvelle-Angleterre et plus particulièrement certains Etats de cette région manufacturière. Dans l'ensemble, les personnes à l'étude sont le plus souvent intégrées à un processus d'émigration familiale et ce phénomène apparaît plus marqué lorsque les départs s'effectuent en direction des Etats-Unis. Ce dernier courant migratoire se trouve alors moins souvent associé à des migrations de retour, au Saguenay tout au moins.

## TABLE DES MATIERES

	Page
REMERCIEMENTS . . . . .	ii
RESUME. . . . .	iii
TABLE DES MATIERES. . . . .	iv
LISTE DES TABLEAUX. . . . .	viii
LISTE DES ANNEXES . . . . .	xi
LISTE DES CARTES. . . . .	xii
INTRODUCTION. . . . .	1
CHAPITRE I: ETAT DE LA QUESTION . . . . .	7
A - LE CONTEXTE MIGRATOIRE. . . . .	8
1) Importance de la mobilité géographique au Québec au XIXe siècle. . . . .	8
2) Les principaux facteurs à l'origine des migrations . . . . .	10
3) Le Saguenay: colonisation et émigration. . . . .	14
4) Les causes principales de l'émigration saguenayenne . . . . .	15
B - OBJECTIFS ET HYPOTHESES . . . . .	19
1) Emigration, individus et familles. . . . .	20
2) Les lieux de destination et les migrations de retour. . . . .	22

	Page
CHAPITRE II: SOURCE ET METHODOLOGIE . . . . .	26
A - SOURCE. . . . .	27
1) <u>Les annotations marginales</u> . . . . .	27
1.1) Origine et sens de l'annotation marginale . . . . .	28
1.2) Le contenu de l'annotation. . . . .	29
1.3) La transmission de l'information. . . .	30
1.4) Annotations marginales et mobilité géographique. . . . .	33
1.5) L'utilisation récente de la source et son accessibilité . . . . .	35
2) <u>La fiabilité des mentions de mariage</u> . . . .	37
2.1) Le premier test de fiabilité. . . . .	37
2.2) Le second test de fiabilité . . . . .	41
B - METHODOLOGIE. . . . .	45
1) <u>Le cadre spatial</u> . . . . .	45
1.1) Les paroisses de l'échantillon. . . . .	45
1.2) Le poids démographique des paroisses de l'échantillon. . . . .	49
2) <u>Le dépouillement des registres paroissiaux</u> . . . . .	51
2.1) Les mentions de mariage retrouvées dans les registres paroissiaux. . . . .	53
2.2) Définition de la population émigrante . . . . .	55
2.3) Emigration et mobilité géographique au Saguenay. . . . .	56

	Page
3) <u>Utilisation de la banque de données de SOREP</u> . . . . .	64
3.1) Elimination des fausses émigrations . . . . .	64
3.2) Emigration, individus et familles . . . . .	66
3.3) Les lieux de destination et les migrations de retour. . . . .	68
 CHAPITRE III: EMIGRATION, INDIVIDUS ET FAMILLE. . . . .	 70
1) Les familles d'origine des personnes émigrantes . . . . .	71
2) L'origine sociale des personnes émigrantes . . . . .	74
3) L'expérience migratoire antérieure des parents. . . . .	78
4) Le caractère familial de l'émigration. . . . .	82
5) Conclusion . . . . .	89
 CHAPITRE IV: LES LIEUX DE DESTINATION . . . . .	 91
1) Remarques méthodologiques. . . . .	92
2) Le regroupement des lieux de destination pour former des régions. . . . .	94
3) <u>Présentation des résultats</u> . . . . .	101
3.1) La direction du mouvement d'émigration à partir du Saguenay. . . . .	101
3.2) Le rayonnement géographique de l'émigration saguenayenne au Québec. . . . .	107

	Page
3.3) Le rayonnement géographique de l'émigration saguenayenne hors du Québec. . . . .	115
3.4) Lieux de destination et type d'émigration. . . . .	122
4) Conclusion . . . . .	123
 <b>CHAPITRE V: LES MIGRATIONS DE RETOUR. . . . .</b>	 127
1) Remarques méthodologiques. . . . .	128
2) <u>Présentation des résultats</u> . . . . .	130
2.1) Les types de migrations de retour . . .	130
2.2) Les migrations de retour suivant le type d'émigration . . . . .	137
2.3) Les destinations associées aux migrations de retour. . . . .	139
3) Conclusion . . . . .	142
 <b>CONCLUSION GENERALE . . . . .</b>	 144
 <b>BIBLIOGRAPHIE . . . . .</b>	 151
 <b>ANNEXES . . . . .</b>	 161

## LISTE DES TABLEAUX

	Page
<b>CHAPITRE II</b>	
II.1 Proportion de mariages saguenayens connus inscrits en marge des actes de baptême . . . . .	40
II.2 Mesure de l'inscription d'un nombre théorique de mariages en marge des actes de baptême du Saguenay . . . . .	43
II.3 Nombre de baptêmes (1870-1896) et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge pour chacune des sous-régions du Saguenay suivant la période d'enregistrement du baptême . . . . .	54
II.4 Critères servant à déterminer le lieu du mariage au Saguenay . . . . .	57
II.5 Nombre et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge des baptêmes (1870-1896) pour chacune des sous-régions du Saguenay, selon le lieu du mariage . . . . .	58
II.6 Nombre et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge des baptêmes (1870-1896) des paroisses du Bas-Saguenay, selon le lieu du mariage . . . . .	59
II.7 Nombre et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge des baptêmes (1870-1896) des paroisses du Haut-Saguenay, selon le lieu du mariage . . . . .	60
II.8 Nombre et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge des baptêmes (1870-1896) des paroisses du Lac-Saint-Jean, selon le lieu du mariage . . . . .	61

Page

CHAPITRE III

III.1	Répartition des personnes émigrantes au sein de leur famille d'origine selon la sous-région . . .	72
III.2	Professions exercées par les pères des personnes émigrantes et par tous les chefs de famille qui ont enregistré un acte dans les douze paroisses de dépouillement en 1890 . . . . .	76
III.3	Statuts migratoires (immigration) des parents des personnes émigrantes . . . . .	80
III.4	Nombre et proportion de personnes émigrantes (garçons et filles) suivant le type d'émigration (familial et individuel), pour chacune des sous-régions . . . . .	83
III.5	Nombre et proportion de garçons suivant le type d'émigration (familial et individuel), pour chacune des sous-régions . . . . .	86
III.6	Nombre et proportion de filles suivant le type d'émigration (familial et individuel), pour chacune des sous-régions . . . . .	87

CHAPITRE IV

IV.1	Destinations situées à l'extérieur du Québec. . .	96
IV.2	Zones de destination situées au Québec . . . . .	98
IV.3	Emigration saguenayenne suivant le lieu de destination (intérieur et extérieur du Québec) . . .	102

	Page
IV.4 Destinations québécoises des personnes émigrantes . . . . .	109
IV.5 Destinations québécoises suivant la sous-région au Saguenay . . . . .	113
IV.6 Destinations à l'extérieur du Québec des personnes émigrantes . . . . .	116
IV.7 Destinations à l'extérieur du Québec suivant la sous-région au Saguenay. . . . .	118
IV.8 Lieux de mariage hors du Québec des personnes nées dans la paroisse de Saint-Cuthbert (comté de Berthier) entre 1845 et 1900 . . . . .	120
IV.9 Mesure du caractère familial et individuel des départs suivant le lieu de destination (intérieur et extérieur du Québec) . . . . .	124

## CHAPITRE V

V.1 Distribution des émigrantes et émigrants revenus au Saguenay selon le type de présence . . .	131
V.2 Répartition des personnes émigrantes revenues au Saguenay selon le caractère familial et individuel de l'émigration. . . . .	138
V.3 Nombre et proportion de migrations de retour suivant les destinations de l'ensemble des personnes émigrantes. . . . .	140

## LISTE DES ANNEXES

## LISTE DES CARTES

## **INTRODUCTION**

En matière de mobilité géographique dans la seconde moitié du XIXe siècle, la colonisation et l'émigration constituent deux thèmes indissociables de l'historiographie québécoise. Ils ont surtout été mis en opposition puisque l'ouverture de nouvelles régions à la colonisation a permis à une partie du surplus démographique des vieilles paroisses laurentiennes de s'établir sur des terres. Dans cette perspective, ce sont autant de personnes qui ne se trouvent pas associées au mouvement d'émigration vers les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre ou en direction des villes du Québec, surtout Montréal.

Un tel portrait attire essentiellement l'attention sur les entrées de population dans les territoires qui furent colonisés. Des études récentes ont toutefois permis de démontrer que les régions de colonisation furent touchées assez tôt dans leur histoire par un fort mouvement d'émigration. Ce fut le cas plus particulièrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean (désormais Saguenay) comme l'indiquent les travaux réalisés à partir des couples qui apparaissent au sein du fichier de population de SOREP

au cours de la période 1838-1911 (*D. Gauvreau, R. Jetté et M. Bourque, 1987; D. Gauvreau et M. Bourque, 1988; 1991*) (1).

Le présent mémoire cherche à aller plus loin dans la démarche visant à étudier la dimension régionale du mouvement d'émigration à partir du Saguenay à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Il vise à reconstituer certains éléments propres à l'expérience migratoire des membres de la population émigrante. De façon plus précise, l'étude s'élabore autour de trois objectifs principaux: analyser les cas d'émigration en fonction de certaines caractéristiques familiales, connaître l'éventail des lieux de destination et vérifier le maintien du lien avec le Saguenay en termes de migrations de retour. Une telle recherche est motivée au départ par le peu de connaissances acquises au sujet des régions d'émigration au Québec. Les études du phénomène migratoire, dont les plus courantes sont celles réalisées de façon comparative à partir de recensements, contribuent à déterminer l'importance de certains mouvements d'émigration au XIXe siècle. Pour l'ensemble de la province de Québec, cette observation fait directement référence aux

- 
1. Le Centre interuniversitaire de recherches sur les populations (SOREP) est formé de trois constituantes: Université du Québec à Chicoutimi, Université Laval et Université McGill. Ses chercheurs exploitent une banque de données sur la population saquenayenne (fichier BALSAC) dans le cadre de projets d'études en sciences sociales (histoire, démographie, géographie) et en sciences de la santé (épidémiologie et génétique humaine).

enquêtes menées sur l'ampleur de l'exode de la population canadienne-française vers les Etats-Unis (*Y. Lavoie, 1972; G. Paquet, 1964; G. Paquet et R.W. Smith, 1983*). A une échelle plus réduite, comme celle d'un village ou d'une région, les travaux sur l'émigration ont aussi pour but de mesurer et de caractériser les effectifs mobiles de la population en tenant compte de différentes variables inhérentes aux sources disponibles. L'exode rural à Saint-Damase entre 1852 et 1861 (*D. Maisonneuve, 1983*) de même que l'émigration au Saguenay avant 1911 (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1991*) représentent une bonne illustration de ce genre d'études.

Mais la nature même des sources utilisées dans les recherches précédentes ne permet pas de retracer le destin des personnes émigrantes de façon à lier dans le temps et l'espace les destinations choisies à un lieu d'origine ou de départ précis. En cherchant à aller dans ce sens, ce mémoire rejoint de nouvelles approches mises en application par certains chercheurs et axées sur la reconstruction micro-historique du phénomène migratoire (*B. Ramirez, J. Lamarre et L.-E. Tétreault, 1988; R.W. Widdis, 1988*). Le lien avec ces études récentes se fait par l'utilisation d'une source inédite susceptible de fournir des indications quant au rayonnement géographique du mouvement d'émigration à partir du Saguenay. Il s'agit plus exactement des mentions des mariages extra-régionaux qui figurent en marge des actes de baptême des hommes et des femmes nés

dans la région. La pratique d'inscrire tous les mariages, même ceux qui sont contractés à l'extérieur de la paroisse ou encore de la région d'origine, a été instaurée par l'Eglise et remonte à 1908. La mention marginale indique le nom du conjoint du baptisé, le lieu et l'année de son mariage.

Un dépouillement des registres de douze paroisses saguenayennes a été réalisé pour les fins de cette recherche. La collecte des données a porté sur les personnes nées dans la région dans le dernier tiers du XIXe siècle et dont on sait qu'elles se sont mariées à l'extérieur parce qu'une mention de mariage est inscrite en marge de leur acte de baptême. Ces personnes représentent la population émigrante à la base de ce mémoire. Elles sont les enfants des couples du fichier de population de SOREP à partir desquels une mesure des entrées et des sorties de population au Saguenay entre 1838 et 1911 a pu être obtenue. Sur le plan méthodologique, les données déjà existantes relatives au comportement migratoire des parents rendent possible une mesure de l'émigration familiale. Le lien entre la région d'origine et les destinations des personnes émigrantes s'appuie sur le lieu du mariage indiqué dans chaque mention d'une union extra-régionale. Le jumelage des mariages extérieurs avec l'ensemble des couples de la banque de données saguenayennes permet de savoir si l'enfant émigrant a effectué une migration de retour dans la région.

Le mémoire en tant que tel comprend cinq chapitres. Le premier met l'accent sur l'intensité des mouvements migratoires au Québec dans la seconde moitié du XIXe siècle et situe la colonisation et l'émigration au Saguenay dans ce contexte. Il précise aussi les objectifs de l'étude dans le prolongement des connaissances déjà acquises. La description de la source utilisée de même que le cheminement méthodologique qui a été suivie font l'objet du deuxième chapitre. Le troisième, quant à lui, contient les premiers résultats. Ceux-ci se rapportent aux familles d'origine des enfants émigrants ainsi qu'au caractère familial de l'émigration. Enfin, les données relatives à la dimension géographique du destin des personnes émigrantes, c'est-à-dire les lieux de destination et les migrations de retour au Saguenay, sont analysées respectivement aux chapitres quatre et cinq.

## **CHAPITRE I**

### **ETAT DE LA QUESTION**

# I

## ETAT DE LA QUESTION

### A - LE CONTEXTE MIGRATOIRE

#### 1) Importance de la mobilité géographique au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle.

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par des mouvements migratoires très intenses qui se déploient tant à l'échelle nationale qu'internationale. *"C'était d'ailleurs le siècle des grandes migrations parce que c'était le siècle des changements structurels."*: Albert Faucher résume ainsi cette période (A. Faucher, 1964, p. 316). L'importance des déplacements de population à cette époque n'est donc pas un phénomène exclusif au Québec. Le XIX<sup>e</sup> siècle ne possède pas non plus l'exclusivité en matière de mobilité géographique. Celle-ci se manifeste en effet dès le peuplement de la Nouvelle-France, colonisée comme on le sait par un nombre restreint d'immigrants français (1). Comme le soulignent Danielle Gauvreau et Mario

---

1. Selon Mario Boleda, le nombre total d'immigrants durant les 150 années du régime colonial s'élève à 28 000 personnes (M. Boleda, 1984, p. 35).

Bourque, les déplacements internes ont progressivement conduit au peuplement du territoire québécois par la suite (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988, p. 168*).

C'est à la fois la diversité et l'ampleur des mouvements migratoires au Québec dans la seconde moitié du XIXe siècle qui retiennent l'attention et pour cause. On assiste à l'échelle interne à un brassage important de la population québécoise. L'ouverture de nouvelles régions à la colonisation (le Saguenay, la Mauricie, le Témiscamingue, les Cantons de l'Est, la Gaspésie et le nord-ouest de Montréal) est déjà amorcée. Hamelin et Roby estiment que ce sont environ 1000 colons par année qui quittent les vieilles paroisses agricoles laurentiennes en direction des terres neuves entre 1851 et 1901 (*J. Hamelin et Y. Roby, 1971, p. 164*). Les centres urbains qui commencent à s'industrialiser, surtout Montréal, drainent aussi une partie des effectifs des campagnes québécoises.

Un mouvement migratoire orienté vers l'extérieur des frontières du Québec vient s'ajouter à ces courants internes. Il y a une émigration de faible envergure vers les provinces de l'ouest canadien dans les années qui suivent la Confédération. Mais le mouvement le plus important est représenté par l'émigration massive des Québécois aux Etats-Unis, en grande majorité vers les centres textiles de la Nouvelle-Angleterre.

Le nombre de personnes parties du Québec pour les Etats-Unis est estimé à environ 900 000 entre les années 1840 et 1930 (Y. Roby, 1990, p.7). En plus de cette mobilité géographique qui ne concerne que sa propre population, le Québec représente une terre d'accueil pour des milliers d'immigrants européens qui débarquent à Montréal, la ville étant alors en pleine expansion urbaine et industrielle (2).

## 2) Les principaux facteurs à l'origine des migrations

Les facteurs économiques interviennent dans tous ces déplacements de population. Ils sont liés au développement capitaliste bien illustré par l'essor manufacturier en Nouvelle-Angleterre. Au Québec, les régions de colonisation s'inscrivent aussi dans cette logique par le biais de l'exploitation de leurs ressources naturelles, comme le démontre l'implantation de l'industrie forestière dès les débuts du peuplement du Saguenay. Les forces économiques s'expriment aussi à l'échelle individuelle en termes de besoins concrets rencontrés par les personnes migrantes. En fait, les déplacements de population

---

2. Sur cette question on peut se référer aux travaux de Bruno Ramirez, lequel fait état de la situation des travailleurs d'origine italienne au sein du milieu montréalais (B. Ramirez, 1986b, pp. 16-24).

n'auraient pas connu une telle ampleur en présence d'une situation socio-économique québécoise plus favorable. Le régime démographique du Bas-Canada qui compte environ 80% de ruraux en 1850 fait preuve de beaucoup de vigueur: la population double à tous les vingt-cinq ou trente ans (3). Les vieilles paroisses laurentiennes ne peuvent plus absorber leurs surplus démographiques. L'historiographie québécoise fait aussi état de la stagnation de l'agriculture dans la première moitié du XIXe siècle pour expliquer la mobilité géographique: vieilles méthodes de mise en culture, improductivité du sol et caractère autarcique de l'agriculture (4).

Cette interprétation a été réévaluée récemment en raison de la complexité du paysage agricole au Québec à cette époque. A l'intérieur du territoire seigneurial, Serge Courville présente une agriculture plus dynamique et bien intégrée au marché, notamment dans la région de Montréal. Le géographe en arrive à la conclusion que les transformations subies par l'agriculture québécoise au cours du XIXe siècle traduisent

- 
3. Le pourcentage de la population rurale au Bas-Canada provient des estimations de Daniel Maisonneuve présentées dans son mémoire de maîtrise portant sur l'exode rural à Saint-Damase entre 1852 et 1861 (*D. Maisonneuve, 1983, p. 9*).
  4. Les problèmes rencontrés par l'agriculture québécoise ont incité plusieurs auteurs à adopter la notion de "crise agricole" (voir par exemple *F. Ouellet, 1972*).

moins une crise qu'une "adaptation positive" au nouvel environnement économique et social (*S. Courville, 1980b, p. 385*). Si ce chercheur perçoit l'émigration comme une réponse à un tel contexte de développement, ailleurs le long de l'axe laurentien l'exode que connaissent les campagnes tient davantage à la saturation des terres. Dans la région de Charlevoix par exemple, le peuplement ayant bientôt atteint les limites de l'espace laurentien, la population déborde vers les plateaux de l'arrière-pays moins propres à la culture (5).

Le peuplement du territoire québécois puise son origine dans l'éclatement des frontières de l'oekoumène agraire. Ces dernières reculent au fur et à mesure que les surplus démographiques remplissent les régions de colonisation. Dans ce système ouvert, le modèle de reproduction familiale formulé par Gérard Bouchard paraît s'imposer (*G. Bouchard, 1983; 1987*). Lorsque la terre abonde et ne demande qu'à être défrichée, les familles se déplacent dans le but d'établir leurs enfants. Bien entendu, lorsqu'il y a encore de l'espace disponible dans la communauté d'origine, la reproduction familiale a lieu sur place en consolidant et en transmettant le patrimoine foncier

---

5. Les travaux de Raoul Blanchard constituent une excellente source de référence en ce qui concerne l'état du peuplement le long de l'axe laurentien (*R. Blanchard, 1935, Tome 1*).

d'une génération à l'autre. Dans le cas contraire, la migration familiale en direction de nouvelles aires de peuplement est une façon d'assurer cette reproduction.

En tant que phénomène migratoire, le mouvement de colonisation au XIXe siècle se trouve intimement associé à la notion d'immigration puisqu'il marque le développement de nouvelles régions du Québec. Cette situation a tendance à occulter le brassage de population survenu dans ces territoires car il faut garder à l'esprit que les migrations de colonisation ne représentent qu'un aspect d'une dynamique beaucoup plus large. La colonisation progresse dans la même période où se manifestent les déplacements internes vers les villes québécoises, les départs en direction des autres provinces canadiennes et l'exode aux Etats-Unis. Ce dernier courant domine de loin tous les autres en opérant des ponctions majeures sur les effectifs démo-graphiques du Québec, surtout dans le dernier tiers du XIXe siècle. Il existe donc un éventail de choix qui s'offre aux personnes qui ont l'intention de quitter leur paroisse, même pour celles qui se sont établies sur les terres neuves de l'arrière-pays. La présente étude se concentre sur l'émigration dans un contexte de colonisation spécifique: la région du Saguenay.

### 3) Le Saguenay: colonisation et émigration

Le peuplement du Saguenay se situe en continuité avec le mouvement d'occupation progressive du sol québécois amorcé sur le littoral du fleuve Saint-Laurent à la fin du XVIIe siècle. L'ouverture de cette région à la colonisation vers 1840 fait suite aux pressions des habitants de Charlevoix en quête de terres où s'établir. Elle est aussi le résultat de l'intérêt manifesté par des industriels forestiers pour cette réserve riche en pins (6). Durant les premières années du peuplement, il existe un réseau migratoire privilégié entre le Saguenay et la région de Charlevoix. La première vague d'immigration couvre la majorité des paroisses charlevoisiennes avec une participation prononcée des plus anciennes telles que Baie-Saint-Paul et la Malbaie (R. Roy, G. Bouchard et M. Declos, 1988). Le bassin de provenance de la population saguenayenne s'est toutefois diversifié assez tôt, surtout au profit des régions de l'est du Québec et aussi plus faiblement de l'ouest (D. Gauvreau et M. Bourque, 1988).

Le Saguenay représente un espace ouvert où la terre est disponible et relativement facile d'accès jusque vers 1930. Ce

---

6. Les grands traits de cet historique sont tirés du chapitre 4 du livre Les Saguenayens (C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et al., 1983, pp. 126-139).

sont principalement des familles qui y immigrerent, répondant probablement par là à la nécessité d'assurer l'établissement de leurs enfants (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988*). Malgré le caractère récent de la colonisation saguenayenne, les travaux réalisés par les chercheurs de SOREP ont montré que dès 1870 les taux de migration nette sont négatifs, signifiant ainsi qu'il y a davantage de départs que d'entrées dans la région (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988*). L'émigration ne touche pas tout le monde de la même façon: les premiers immigrants, et par ricochet leurs descendants nés au Saguenay, se sont enracinés de façon plus définitive à titre de cultivateurs en profitant de l'abondance des terres disponibles. Les personnes provenant de Charlevoix bénéficient largement de cette intégration favorisée par des liens familiaux plus accentués. De façon inverse, l'émigration touche davantage des immigrants récemment arrivés au Saguenay et qui y demeurent pour une courte période seulement; ils font alors preuve d'une plus grande instabilité géographique et professionnelle (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1991*).

#### **4) Les causes principales de l'émigration saguenayenne**

A l'exemple des autres régions de colonisation, l'émigration au Saguenay peut être liée à la précarité des conditions

d'existence. Une émigrante du Lac-Saint-Jean partie aux Etats-Unis à la fin du XIXe siècle exprime en ces termes l'expérience de ses parents:

*My Father was on the farm in Canada. He wasn't very rich. He met my mother at Chicoutimi. (...) After a few years of being married, he took her to a farm where there weren't even any roads. (...) They spent their winters in a log camp when there wasn't any farming. They had nothing. (...) Misery, you know was made for people... (7).*

Une autre raison tient à l'isolement géographique de la région. Le chemin de fer ne reliera le Saguenay au reste du Québec qu'à la fin du XIXe siècle (8). Pour les contemporains il s'agit d'une condition essentielle au développement de l'agriculture, comme le souligne déjà en 1872 un résidant du Lac-Saint-Jean au rédacteur du journal Le Canadien:

*Sans un chemin de fer qui nous mette en communication avec les grands centres, l'avenir de notre vallée est perdu. Déjà 40 ou 50 familles ont émigré vers les Etats-Unis depuis l'année dernière (9).*

La construction de la ligne ferroviaire Québec — Lac-Saint-Jean précède de peu les débuts de l'industrialisation au Saguenay.

- 
7. Ces propos tenus par Antonia Bergeron sont empruntés à l'ouvrage réalisé par Tamara K. Hareven et Randolph Langenbach sur la vie et le travail dans la ville manufacturière de Manchester (New Hampshire) (T.K. Hareven et R. Langenbach, 1978, p. 59).
  8. Le chemin de fer atteint le Lac-Saint-Jean en 1888 puis le Haut-Saguenay en 1893.
  9. Archives Nationales du Québec à Chicoutimi, *Fonds Mgr Victor Tremblay*, extrait du journal Le Canadien de 1872 (Dossier 1316, pièce 2).

Avant cette période, la principale occupation hors de l'agriculture repose sur les activités traditionnelles de la coupe du bois. Même si la question a été peu étudiée, tout indique que l'exploitation forestière, sous le monopole de la famille Price, connaît des difficultés dans le dernier tiers du XIXe siècle en raison d'une conjoncture économique défavorable à l'échelle internationale associée à une mauvaise gestion de l'entreprise (*J.-P. Simard, 1981, pp. 24-27*).

Ces facteurs n'empêchent certainement pas le Saguenay de connaître une croissance démographique rapide. La fécondité de la population saguenayenne est élevée: "*A chaque génération l'effectif des descendants à établir était important si bien qu'un grand nombre d'entre eux était contraint à l'émigration*" (*G. Bouchard et R. Thibeault, 1985, p. 249*). Ceux-ci peuvent décider de se joindre aux pionniers d'une paroisse saguenayenne récemment ouverte à la colonisation ou bien quitter la région. Dans ce dernier cas, l'émigration s'intègre à l'évolution générale du Québec en matière de mobilité géographique. Entre 1880 et 1890, le Saguenay perd une partie de sa population estimée à 27% (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988, p. 179*). A l'échelle de la province, ces dix années correspondent au temps fort de l'exode des Canadiens français vers les Etats-Unis, alors que sur le plan interne une ville importante comme

Montréal ainsi que d'autres villes secondaires attirent une partie de la population rurale.

Le dilemme entre "coloniser ou émigrer" s'est donc également posé en milieu de colonisation. Les immigrants saguenayens ont déjà effectué un premier choix en venant habiter dans la région. Ils n'ont pas tous été en mesure de s'établir sur de bonnes terres ni de pourvoir à l'établissement de leurs enfants. L'émigration se présente alors comme une alternative plus qu'enviable. En effet, les résultats de l'établissement sur une terre ne peuvent être escomptés que sur une longue période alors qu'un emploi dans une manufacture américaine par exemple procure des gains monétaires immédiats. Comme le souligne Bruno Ramirez, l'émigration aux Etats-Unis est associée à une variété de stratégies qui permettent une certaine marge de manœuvre (B. Ramirez, 1986b, pp. 10-11). C'est ainsi qu'une personne peut émigrer seule temporairement avant de se décider à partir de façon définitive avec toute sa famille. Dans une autre situation, toute la famille s'en va quelques années dans le but d'accumuler des économies qui serviront à régler une dette sur la terre. C'est le cas du père de M. Ernest Bergeron

*parti pour les Etats-Unis à West Warren, Mass., pour travailler aux manufactures de coton. Il a été 5 ans là*

*et quand il a eu fini de payer la dette ils sont revenus sur la terre du rang Caron (Hébertville) (10).*

## B - OBJECTIFS ET HYPOTHESES

Les phénomènes migratoires restent assez peu étudiés au Québec. En matière d'émigration, l'exode des Canadiens français aux Etats-Unis suscite beaucoup d'intérêt étant donné son importance. Les travaux de Yolande Lavoie entre autres, réalisés à partir des recensements canadiens et américains, rendent compte de façon assez précise de l'ampleur du mouvement (Y. Lavoie, 1972). Les résultats de ces études apparaissent sous forme de données agrégées qui portent sur l'ensemble de la province. En contrepartie, ils ne livrent aucune information sur les aspects qualitatifs et micro-historiques de l'émigration. En 1964 Gilles Paquet affirmait déjà à sa manière qu'il "... faudra donc revenir aux *individus et aux communautés* dans l'analyse de ce processus d'ajustement dynamique..." (G. Paquet, 1964, p. 370). Plus concrètement, la personne migrante est un acteur historique dont l'existence ne peut être

- 
10. Ce cas d'émigration temporaire est tiré d'un fonds contenant 800 mémoires de vieillards dressés par les soins de la Société historique du Saguenay et déposés aux Archives Nationales du Québec à Chicoutimi (*Fonds Mgr Victor Tremblay, mémoire numéro 503*).

dissociée d'une réalité régionale précise. C'est la diversité des contextes de peuplement au Québec qui motive une telle enquête exploratoire.

### 1) Emigration, individus et familles

En prenant le Saguenay comme aire d'observation le présent mémoire replace l'émigration à l'intérieur d'un contexte de peuplement récent, soit un milieu issu de la colonisation au Québec dans la seconde moitié du XIXe siècle. De façon générale, l'évolution socio-économique de la région et les facteurs qui conditionnent l'émigration sont connus. Les études récentes, en révélant son ampleur, ont permis de mettre en évidence l'importance d'un phénomène trop souvent associé aux vieilles communautés rurales. Malgré tout, ces travaux ne sont pas en mesure de préciser le type de migration ni l'itinéraire migratoire suivi par les personnes émigrantes.

Les recherches entreprises sur les mouvements d'entrée et de sortie de population au Saguenay s'appuient sur les couples qui apparaissent dans la région entre 1838 et 1911. Ce mémoire vise à appréhender le mouvement d'émigration en retracant le destin de certains de leurs enfants, nés au Saguenay et partis vers l'extérieur alors qu'ils étaient encore célibataires. Une telle approche intègre ainsi tous les membres de la famille au

coeur des stratégies migratoires. Elle cherche au départ à apporter une preuve supplémentaire à l'hypothèse de la base familiale du processus migratoire quel que soit le lieu de destination.

Le caractère familial de l'émigration a été fort bien démontré grâce à diverses études sur les mouvements migratoires survenus dans la seconde moitié du XIXe siècle. En ce qui concerne l'émigration canadienne-française vers une ville manufacturière de la Nouvelle-Angleterre par exemple, Tamara K. Hareven illustre bien comment les liens familiaux et les relations de parenté ont favorisé le recrutement d'une main-d'œuvre dans les régions rurales du Québec et facilité son adaptation au nouveau milieu industriel et urbain (*T.K. Hareven, 1982*). Du point de vue des travaux récents réalisés spécifiquement au Québec, Daniel Maisonneuve observe que l'exode rural dans le village de Saint-Damase entre 1852 et 1861 touche surtout des familles entières (*D. Maisonneuve, 1983*). France Gagnon pour sa part fait état du rôle exercé par la famille et la parenté dans les déplacements des habitants de la plaine de Montréal vers le milieu montréalais entre 1845 et 1875 (*F. Gagnon, 1986*). Enfin, le mouvement d'immigration au Saguenay implique aussi majoritairement des familles, comme en témoignent les recherches de SOREP (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988*). Sur la base de ces différentes études, il y a donc lieu de supposer

que les personnes qui ont quitté le Saguenay sont principalement impliquées dans une stratégie familiale de migration. Le fait de s'intéresser aux enfants émigrants des couples saguenayens dont le comportement migratoire est connu constitue un moyen d'obtenir une mesure du caractère familial des départs.

## 2) Les lieux de destination et les migrations de retour

L'attention accordée au destin migratoire des enfants des familles saguenayennes est principalement motivée par la connaissance des lieux de destination qu'elle peut apporter. Il s'agit d'un élément d'information important en raison de la difficulté de faire le lien entre un lieu d'origine ou de départ précis et des lieux de destination. Sur le plan géographique, la recherche vise donc à obtenir, à partir du Saguenay, un éventail des lieux de destination privilégiés par les personnes émigrantes. A un autre niveau, les différents contacts qui s'établissent entre ceux qui sont partis et leurs parents et amis restés sur place constituent une incitation à l'émigration. Ils orientent les départs vers des endroits spécifiques et supposent ainsi l'existence de destinations qui ressortent plus que d'autres. "... *les solidarités communautaires rayonnent bien au-delà des régions, et souvent à l'échelle internationale...*", fait remarquer Gérard Bouchard (G. Bouchard, 1986, p. 56). Ces relations ont aussi l'avantage de rendre moins

difficile la décision de partir tout en facilitant les migrations de retour. Ce phénomène invite en substance à s'interroger sur le caractère définitif ou temporaire des départs hors du Saguenay.

La question des lieux de destination et des migrations de retour n'est certes pas nouvelle dans la mesure où elle a été abordée dans d'autres études. A l'échelle du Québec, la Nouvelle-Angleterre représente le lieu de destination le plus connu et le mieux étudié (11). A la fin du XIXe siècle, les données suggèrent que les départs en direction de cette zone manufacturière sont davantage définitifs que temporaires. L'aspect singulier de la présente recherche provient du fait qu'elle reprend ces éléments en les étudiant du point de vue du lieu d'origine. La dimension régionale du mouvement d'émigration se trouve ainsi réintroduite de façon à situer la place qu'occupe le Saguenay dans le contexte migratoire nord-américain.

La connaissance du destin des personnes émigrantes et de leur famille à partir du lieu d'origine ou de départ pose un défi intéressant pour le chercheur en raison de l'absence de

---

11. Les connaissances acquises sur l'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis ont fait l'objet d'une excellente synthèse réalisée par Yves Roby (*Y. Roby, 1990*).

sources officielles rapportant de façon systématique l'itinéraire migratoire des effectifs mobiles de la population (12). L'émigration demeure un phénomène qui ne peut être étudié que de façon indirecte, le plus souvent au moyen de recensements. Sur cette question, Randy William Widdis souligne que:

*Tracing migrants, however, is a very difficult task, as researchers are restricted by their inability to operate behind narrowly defined geographic and temporal boundaries (R.W. Widdis, 1988, p. 274).*

La poursuite de cet objectif requiert l'utilisation d'autres sources et l'emploi de nouvelles méthodes d'analyse.

La reconstruction micro-historique des mouvements migratoires est une préoccupation toute récente de la part de certains chercheurs. Au Canada anglais, Widdis fait figure de pionnier en étudiant l'émigration en provenance de l'est de l'Ontario vers l'Etat de New York à l'aide des documents de naturalisation américaine (R.W. Widdis, 1988). Au Québec, Bruno Ramirez utilise une combinaison de différentes sources documentaires dans ses recherches portant sur l'émigration aux Etats-Unis de la population des comtés de Berthier et Rimouski entre 1870 et 1915 (B. Ramirez, J. Lamarre et L.-E. Tétreault, 1988).

---

12. Ce n'est pas le cas pour tous les pays. Aux Pays-Bas par exemple, des registres d'immigrants et d'émigrants permettent de connaître la provenance et la destination des migrants. Dans son étude sur la mobilité géographique dans la région de Wish entre 1880 et 1910, Mike L. Samson fait appel à ces sources (M.L. Samson, 1977, p. 45).

Sans posséder la même envergure que ces travaux, le présent mémoire n'en poursuit pas moins une démarche semblable en exploitant une source inédite qui contribue à retracer le destin des personnes qui ont quitté le Saguenay à la fin du XIXe et au début du XXe siècle: les annotations marginales. Nous nous y attarderons afin de bien comprendre l'utilisation qui en est faite dans cette étude.

**CHAPITRE II**  
**SOURCE ET METHODOLOGIE**

## II

### SOURCE ET METHODOLOGIE

Ce deuxième chapitre contient une description de la source principale et identifie la méthodologie utilisée pour étudier l'émigration au Saguenay à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Il convient de présenter les annotations marginales comme nouvelle source d'information puisque celles-ci n'ont encore jamais fait l'objet d'une exploitation systématique en matière de mobilité géographique (1). Par la suite, nous présenterons successivement les aspects méthodologiques qui se rapportent au cadre spatial étudié, au dépouillement des registres paroissiaux et à l'utilisation du fichier de population de SOREP.

#### A - SOURCE

##### 1) Les annotations marginales

- 
1. Le fait que les annotations marginales soient assez peu connues a mené à la rédaction d'un article dans la revue Archives, lequel contient aussi quelques données préliminaires du mémoire (G. Morin et D. Gauvreau, 1989).

### 1.1) Origine et sens de l'annotation marginale

L'annotation marginale est une inscription d'un événement religieux survenu durant la vie d'une personne, en marge de son acte de baptême. D'origine ecclésiastique, cette pratique qui remonte à 1908 concerne premièrement le mariage (2). Elle se retrouve sous forme de directive à l'intérieur du décret Ne Temere exposant la nouvelle réglementation de l'Eglise catholique pour que les fiançailles et le mariage soient déclarés valides (3).

Le pape avait déjà le pouvoir d'invalider les mariages en vertu du décret Tametsi promulgué à la fin du Concile de Trente (1563). Selon les préceptes de l'Eglise, le mariage chrétien doit consister en une célébration en présence du curé lui-même ou bien d'un prêtre délégué officiellement par ce dernier ou par l'Ordinaire. La présence de deux ou trois témoins est également obligatoire.

- 
2. La pratique s'étendra avec les années à d'autres événements religieux: la confirmation, le sous-diaconat et la profession solennelle. Dans ce mémoire, les termes annotations marginales et mentions marginales font uniquement référence aux mariages.
  3. Au Québec et en Europe, le décret papal apparaît comme un fait d'actualité majeur. Les autorités ecclésiastiques ont publié des ouvrages à l'intention de leurs membres pour bien faire comprendre les transformations qu'il entraîne (*C. Gonthier 1908; L. Choupin, 1911*).

Le décret Ne Temere que la Sacré Congrégation du Concile a promulgué le 2 août 1907 sous l'autorité du pape Pie X réitère ces principes. Il apporte en plus de nouvelles précisions sur les points laissés en suspens par l'ancienne législation. En règle générale, la portée du décret englobe toutes les personnes baptisées dans l'Eglise catholique. Il prend force de loi à compter du jour de Pâques 1908 en ayant été préalablement expliqué aux fidèles par les prêtres des différents diocèses (4).

### 1.2) Le contenu de l'annotation

Depuis le Concile de Trente, l'Eglise avait officialisé l'enregistrement des baptêmes et des mariages dans des livres prévus à cet effet et selon des formules uniformes. Lors de la promulgation du décret Ne Temere une nouvelle pratique est instaurée qui consiste à inscrire l'essentiel des informations contenues dans l'acte de mariage en marge de l'acte de baptême. Elle est décrite à l'article IX du décret:

*Le curé notera en outre sur le registre des baptêmes que le conjoint a contracté mariage tel jour en sa paroisse. Si le conjoint a été baptisé ailleurs, le curé qui a assisté au mariage en informera directement, ou par*

- 
4. "On voudra bien se rappeler que le décret Ne Temere devra être lu et expliqué aux fidèles dans toutes les églises paroissiales au plus tard dans le cours du Carême de la présente année.", rappelle l'évêque du diocèse de Chicoutimi aux membres du clergé saguenayen (Mandements des évêques de Chicoutimi, 6 février 1908, p. 121).

*l'intermédiaire de la Curie épiscopale, le curé de la paroisse où le baptême a eu lieu, pour que ce mariage soit inscrit sur le livre des baptêmes.*

L'annotation se rapporte donc à tous les mariages, qu'ils aient été célébrés dans la paroisse d'origine des conjoints ou bien à l'extérieur de celle-ci. Voici un exemple d'une mention de mariage apparaissant dans le registre d'une paroisse sanguinayenne: sous le nom d'un garçon baptisé en 1884 et en marge de son acte de baptême il est écrit: "a épousé Marie Tremblay à Minneapolis, Minnesota, dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes le 23 juin 1908" (5). La formule précédente peut apparaître plus d'une fois si la personne a contracté des mariages subséquents.

### 1.3) La transmission de l'information

L'Eglise invoque l'importance des transferts de population en ce début du XXe siècle pour obliger les prêtres à inscrire les mariages en marge des actes de baptême de leur paroisse. L'annotation d'un baptême requiert un système de transmission d'information assez bien établi. Une enquête préalable doit être soigneusement menée, surtout auprès des futurs conjoints

---

5. Dans tous les exemples présentés au cours de ce mémoire les noms des personnes sont fictifs pour des raisons de confidentialité.

qui sont étrangers au curé (6). Ce dernier communique avec les prêtres de leur paroisse d'origine pour obtenir des extraits récents de leur acte de baptême. La prévention des unions frauduleuses comme les cas de bigamie est ainsi rendue plus facile grâce à une mention de mariage qui peut s'y trouver.

Une fois l'union célébrée, le curé du lieu du mariage a le devoir d'envoyer un avis d'annotation dans les plus brefs délais au curé du lieu du baptême. Appelé à commenter l'ensemble des directives du décret Ne Temere pour le Québec, le père Charles Gonthier propose une procédure générale (*C. Gonthier, 1908, pp. 99-103*). Les documents circulent d'un curé à l'autre lorsque les lieux du mariage et du baptême sont situés à proximité. On recommande aussi de transmettre l'avis d'annotation par l'intermédiaire de la Curie épiscopale dans les cas où il faut communiquer entre pays étrangers. La dernière règle n'exclut pas les lieux d'un même pays éloignés l'un de l'autre.

Le respect de ces directives dans la pratique peut être évalué à partir de deux documents d'archives reproduits en annexe à la fin du mémoire (annexe I). Le premier est un avis d'annotation qui se présente sous la forme d'un formulaire

---

6. "Comment savoir si les futurs sont libres à moins d'être assuré qu'ils n'ont point contracté mariage légitime en quelque endroit ignoré..." note-t-on dans L'Ami du clergé le 19 mars 1908.

officiel. Il provient du diocèse d'Ottawa et contient l'enregistrement du mariage d'un homme né dans la paroisse de Saint-Fulgence (Bas-Saguenay) en 1876. L'éloignement du lieu du mariage par rapport à la paroisse du baptême a sans doute nécessité l'intervention de la Curie épiscopale lors de la transmission de l'information. Dans les autres cas, qui se caractérisent par la proximité des paroisses du mariage et du baptême, les prêtres qui communiquaient directement entre eux ont pu prendre certaines libertés. C'est du moins ce que suggère le second document d'archives. Il consiste en une lettre de la main d'un curé, laquelle se substitue à l'avis d'annotation fourni par l'évêché de Chicoutimi. Elle fut envoyée au curé de la paroisse de Saint-Fulgence (Bas-Saguenay) par son confrère de Pérignon (Lac-Saint-Jean) afin de lui signaler le mariage de l'un de ses baptisés.

En 1943, les archevêques et évêques du Québec, en vue d'adopter l'instruction romaine *Sacrosanctum matrimonii (1941)* ont rendu officiel le recours à la Curie épiscopale pour communiquer entre pays différents. Dans les autres cas, la transmission de l'information s'effectue directement d'un curé à l'autre à l'aide des formulaires appropriés (*Mandements des évêques de Chicoutimi, 24 février 1943, p. 29*). Le mandement de l'épiscopat québécois précise aussi que le dossier matrimonial, comprenant entre autres les extraits des actes de baptême et

les avis d'annotation, est conservé dans les archives de la paroisse du mariage. L'avis d'annotation est donc retourné au curé qui a célébré l'union, ce qui confirme l'inscription du mariage en marge de l'acte de baptême.

L'ensemble des informations recueillies dans diverses sources religieuses témoigne de l'évolution de l'inscription des mariages au cours des années. Les décisions prises par les autorités ecclésiastiques ont vraisemblablement entériné des pratiques courantes. Les nouvelles directives de 1943 permettent de penser que les baptêmes furent annotés de façon plus systématique avec le temps.

#### **1.4) Annotations marginales et mobilité géographique**

Les mentions de mariage ne servent pas uniquement un dessein religieux. A l'origine, certains membres de l'Eglise avaient déjà perçu leur valeur historique:

*... un curé pourrait à la rigueur suivre à travers deux ou trois générations la trace de la vie sociale et religieuse, donc de la vie matrimoniale des sujets baptisés chez lui...*

peut-on lire dans L'Ami du clergé le 19 mars 1908. Nous sommes donc en présence d'une source qui rend compte de la mobilité géographique à l'échelle locale. En effet, le mariage célébré dans un lieu extérieur et inscrit en marge de l'acte de baptême

permet de retracer le destin d'une personne qui a quitté sa paroisse d'origine. La mention marginale renseigne à la fois sur le statut matrimonial de la personne émigrante et sur son lieu de destination en assimilant celui-ci au lieu du mariage.

La source contient donc de précieux renseignements qui permettent de compléter utilement les études migratoires réalisées à partir des recensements nominatifs et plus récemment à l'aide des fichiers de population. La comparaison des données nominatives de deux recensements décennaux sert à identifier les personnes qui ont quitté un lieu précis sans qu'il soit possible de connaître leurs destinations (7). Quant au fichier de population, en l'occurrence celui de SOREP, les chercheurs soulignent la difficulté d'intégrer les enfants des couples saguenayens dans leurs travaux sur l'émigration en raison de l'incertitude qui pèse sur leur destin (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1991, p. 194*). La mention de mariage peut contribuer à saisir une partie des mouvements migratoires qui impliquent des cas d'émigration probable d'enfants, avec leurs parents ou bien à titre individuel, tout en permettant de connaître les lieux de destination à partir d'un lieu d'origine précis.

---

7. Pour un exemple de la méthode qui consiste à comparer deux recensements on peut se référer à l'étude de Daniel Maisonneuve sur l'exode rural à Saint-Damase entre 1852 et 1861 (*D. Maisonneuve, 1983*).

### 1.5) L'utilisation récente de la source et son accessibilité

A notre connaissance, très peu de chercheurs ont utilisé les mentions de mariage pour rendre compte des comportements migratoires ou encore pour retracer le destin des personnes. Seules trois études récentes offrent une exploitation rationnelle de cette source complémentaire.

Deux de ces études sont québécoises. Tout d'abord, Bruno Ramirez et son équipe ont fait appel aux mentions de mariage pour obtenir des indications sur les lieux de destination aux Etats-Unis des personnes émigrantes du comté de Berthier à la fin du XIXe siècle (*B. Ramirez, J. Lamarre, L.-E. Tétreault, 1988*). Pour sa part, dans une étude à caractère anthropologique, Francine Mayer a aussi relevé les mariages inscrits en marge des actes de baptême en rapport avec le destin biologique de la population de deux villages situés en milieu de colonisation (*F. Mayer, 1981*) (8). La troisième recherche est française. Dans sa thèse de doctorat Henry Plauchu a tenu compte des mentions marginales pour mieux reconstituer la biographie des individus atteints de la maladie de Rendu et Osler (*H. Plauchu, 1988*).

---

8. L'utilisation des mentions marginales est clairement mentionnée pour l'un de ces villages qui porte le nom fictif de "communauté de la Serpentine" (*F. Mayer, 1981, p. 44*).

L'origine ecclésiastique de la source n'est pas étrangère à la rareté de son utilisation. Les informations recueillies pour le Québec montrent que l'inscription des mariages en marge des actes de baptême ne concerne que les registres conservés dans les archives paroissiales. Il existe bien un double de ces livres déposé au greffe d'état civil mais celui-ci ne contient pas de mentions marginales. Au Québec, où les registres paroissiaux servent aussi de registres d'état civil, un principe s'applique suivant lequel on ne peut ajouter de nouvelles mentions à un acte une fois qu'il a été rédigé (9). De toute façon, on peut se demander comment un mariage aurait pu être inscrit par le prêtre en marge de l'acte de baptême du registre en double. Le dépôt de ce livre au greffe d'état civil se fait à la fin de chaque année alors que le mariage survient pour sa part plusieurs années après l'enregistrement du baptême. L'accessibilité des mentions de mariage s'en trouve limitée du même coup. D'une part, le chercheur qui désire consulter cette source est amené à se déplacer d'une paroisse à l'autre. D'autre part, l'autorisation des autorités ecclésiastiques est généralement requise pour avoir accès aux registres paroissiaux qui portent le sceau de la préservation et de la confidentialité.

---

9. Il est énoncé à l'article 39 du Code civil: "L'on ne doit insérer dans les actes de l'état civil, soit par note, soit par énonciation, rien autre chose que ce qui doit être déclaré par les comparants."

## 2) La fiabilité des mentions de mariage

Dans ce mémoire, l'émigration saguenayenne est étudiée à partir des mariages célébrés à l'extérieur de la région qui figurent en marge des actes de baptême. Il est important en commençant le travail de s'assurer de la qualité du degré de couverture de la source. En d'autres mots, les mentions marginales permettent-elles de retracer le destin de la plupart des personnes mariées? Dans le but d'obtenir une appréciation de la rigueur de l'inscription des mariages depuis 1908, deux tests sont présentés dans les pages qui suivent.

### 2.1) Le premier test de fiabilité

L'objectif du premier test est d'obtenir une mesure approximative du degré d'inscription des mariages contractés hors du Saguenay à partir des unions célébrées dans la région parce que celles-ci s'avèrent les seules à être connues dans leur ensemble. Cette méthode s'inscrit dans la logique d'une pratique qui touche au départ tous les mariages. Par conséquent, il est permis de faire l'hypothèse que les résultats obtenus pour les unions saguenayennes reflètent ceux qui se rapportent aux mariages extra-régionaux. Un autre élément qui milite en faveur du réalisme d'une telle approche est la recommandation faite aux curés d'accorder une grande attention

aux futurs conjoints qui ne font pas partie du groupe de leurs baptisés. Elle suggère que les unions extra-régionales n'ont pas été inscrites avec moins de rigueur que les mariages saguenayens, au contraire (10).

A partir d'un nombre connu de mariages saguenayens tiré du fichier de population de SOREP, il s'agissait d'aller vérifier dans les registres paroissiaux combien se trouvaient inscrits en marge des actes de baptême. Le test a été circonscrit aux mariages des hommes et des femmes baptisés dans deux paroisses du Saguenay (Saint-François-Xavier de Chicoutimi et Saint-Dominique de Jonquière) et une située au Lac-Saint-Jean (Notre-Dame-de-l'Immaculée de Roberval). Dans le but d'observer une évolution dans le temps, les années de baptême retenues sont 1895, 1910 et les six premiers mois de 1925 à Chicoutimi et Jonquière. Les mariages associés aux baptêmes enregistrés en 1895 correspondent aux débuts de la pratique d'inscription. Le

---

10. Comme on le sait, les prêtres du Saguenay recevaient un avis d'annotation en provenance de la paroisse du mariage. L'abbé Jean-Philippe Blackburn, archiviste de l'évêché de Chicoutimi, soutient quant à lui que les prêtres de la région étaient probablement moins sévères sur l'inscription des mariages contractés dans leur paroisse ou d'autres lieux voisins par des baptisés qu'ils connaissaient bien.

choix de Roberval s'imposait afin de vérifier si la mesure obtenue dans les deux premières paroisses pour cette année-là valait aussi pour le Lac-Saint-Jean (11).

Le tableau II.1 présente les résultats obtenus. Dans l'ensemble, ceux-ci mettent en évidence la qualité du degré de couverture de la source dès le départ. En 1895 il n'y a qu'à Jonquière où la proportion de mariages saguenayens ayant fait l'objet d'une inscription est plus faible, atteignant 47%. Bien que cette paroisse contient un nombre restreint de cas comparativement à Chicoutimi et Roberval, il n'est pas impossible que la différence puisse tenir à une moins grande rigueur dans la tenue des registres. Avec le temps, très peu de mariages échappent à l'inscription. En 1925 on retrouve effectivement en marge des actes de baptême plus de 90% des mariages connus célébrés au Saguenay. Il y a un rapprochement à faire entre ce résultat et les nouvelles directives sur les mentions marginales adoptées par les autorités religieuses du Québec en 1943 puisque celles-ci s'appliquent entre autres aux personnes baptisées en 1925. Les données qui précèdent, faut-il le rappeler, servent à donner une indication sur la qualité de la couverture

---

11. A Roberval le test de fiabilité combine les baptêmes enregistrés en 1895 et 1896 afin d'obtenir un nombre plus élevé de cas.

Tableau II.1

Proportion de mariages saguenayens connus  
inscrits en marge des actes de baptême.

Personnes baptisées en 1895	Proportion de mariages inscrits parmi ceux célébrés au Saguenay	
	Hommes	Femmes
Saint-François-Xavier, Chicoutimi	76,2% (36)	74,5% (55)
Saint-Dominique, Jonquière	47,4% (19)	47,4% (19)
Notre-Dame-de-l'Immaculée, Roberval	73,8% (42)	78,0% (59)
Personnes baptisées en 1910	Hommes	Femmes
Saint-François-Xavier, Chicoutimi	80,3% (61)	67,2% (64)
Saint-Dominique, Jonquière	69,2% (39)	80,0% (40)
Personnes baptisées en 1925 (janvier à juin)	Hommes	Femmes
Saint-François-Xavier, Chicoutimi	96,2% (53)	94,7% (57)
Saint-Dominique, Jonquière	96,2% (52)	93,8% (65)

Notes: Le nombre total de mariages saguenayens connus apparaît entre parenthèses.  
La recherche dans la paroisse de Roberval combine les années 1895 et 1896.

Sources: Registres des baptêmes; archives de trois paroisses saguenayennes.  
Fichier de population (SOREP).

de la source relativement aux mariages extra-régionaux. Elles semblent suffisamment bonnes pour permettre l'exploitation des mentions de mariage en rapport avec l'émigration saguenayenne.

## 2.2) Le second test de fiabilité

Le second test a l'avantage d'inclure les mariages extra-régionaux en plus des unions contractées au Saguenay. La méthode repose sur le calcul d'un nombre théorique de mariages. Une mesure de leur inscription est obtenue en les comparant au nombre de mentions de mariage (unions saguenayennes et extra-régionales) relevées dans les registres paroissiaux. Les mariages théoriques sont déterminés sur la base des baptêmes en tenant compte des variables suivantes: la probabilité qu'ont les enfants de survivre jusqu'à l'âge de se marier (25 ans) et la proportion de ceux qui sont demeurés célibataires. La probabilité de survivre provient d'estimations effectuées à partir des tables de mortalité du moment de Bourbeau et Légaré (*R. Bourbeau et J. Légaré, 1982*). Elle tient compte aussi des différences de mortalité entre l'ensemble du Québec et la région du Saguenay signalées dans *Les Saguenayens* (*C. Pouyez, Y. La-voie, G. Bouchard, R. Roy et al., 1983, chapitre 6*). Les informations contenues dans cet ouvrage ont de plus servi à évaluer la proportion de personnes célibataires.

Afin de s'assurer de la cohérence de la méthode utilisée, le test a été appliqué aux données du premier test en prenant comme point de référence les baptêmes des six premiers mois de l'année 1925 enregistrés dans les paroisses de Chicoutimi et Jonquière (12). Après cette vérification, la même démarche a été effectuée en se basant cette fois sur les données du mémoire. Elles concernent plus exactement les personnes baptisées en 1891 dans douze paroisses du Saguenay dont le mariage célébré entre 1908 et 1915 apparaît sous forme d'une mention marginale (13). Il convient ici d'apporter une précision supplémentaire sur le calcul du nombre théorique de mariages à partir des données du mémoire. Celui-ci ne prend en considération que les enfants qui ont eu le temps de se marier dans l'intervalle 1908-1915 alors qu'ils avaient entre 17 et 24 ans.

Le tableau II.2 contient l'ensemble des résultats. En 1925 il existe deux situations qui témoignent d'une cohérence certaine entre la mesure obtenue ici et celle du premier test. Dans la situation A, la table de mortalité du moment de 1921 a servi à estimer la probabilité de survivre à 0,75. Selon les

---

12. L'année 1925 a été retenue parce qu'elle est associée à une très grande rigueur dans la pratique d'inscription des mariages.

13. Pour des explications sur la période d'observation, voir la partie de ce chapitre relative au dépouillement des registres paroissiaux (p. 51).

Tableau II.2

Mesure de l'inscription d'un nombre théorique de mariages en marge des actes de baptême du Saguenay

	Année de référence: 1925		Données du mémoire (1891)
	Situation A	Situation B	
Nombre de baptêmes	450	450	940
Probabilité de survivre	0,75	0,70	0,67
Proportion d'enfants mariés	93,0%	93,0%	67,0%
Nombre attendu de mariages	314	293	422
Nombre de mentions marginales	272	272	267
Proportion de mariages attendus inscrits	86,6%	93,0%	63,3%

**Notes:** Le nombre de mentions marginales comprend les mariages contractés au Saguenay et à l'extérieur.

En 1891, la mesure porte sur les enfants baptisés dans douze paroisses du Saguenay et qui se sont mariés entre 1908 et 1915 alors qu'ils avaient entre 17 et 24 ans.

**Sources:** Registres des baptêmes; archives paroissiales du Saguenay.  
Fichier de population (SOREP).  
R. Bourbeau et J. Légaré (1982).  
C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et al. (1983).

différences de mortalité entre le Saguenay et le Québec, la table de 1901 peut aussi s'appliquer, la probabilité de survivre atteignant alors 0,70 (situation B). Cette deuxième situation conduit à une valeur semblable à celle du premier test avec plus de 90% de mariages théoriques faisant l'objet d'une inscription. Dans la situation A, la proportion est un peu plus faible mais elle atteint tout de même près de 87%. Lors de l'application du test aux données du mémoire pour 1891, seule la table de mortalité du moment de la même année fut utilisée pour estimer la probabilité de survivre. Le résultat obtenu est plus faible qu'en 1925 parce qu'il correspond aux débuts de la pratique d'inscription des mariages. Un peu plus de 60% de mariages théoriques célébrés entre 1908 et 1915 figureraient en marge des actes de baptême.

Les deux tests précédents ne sont pas absolument probants, le premier à cause de son caractère indirect et le second en raison de son aspect théorique. Il faut bien comprendre la difficulté de mesurer le degré d'inscription de mariages contractés dans des lieux extérieurs au Saguenay par des personnes originaires de cette région de colonisation. Les deux tests visaient donc moins la précision que l'obtention d'un degré de fiabilité. Durant la période couverte par la recherche, on constate qu'une proportion appréciable de mariages apparaissent sous forme de mentions marginales. Avec le temps, c'est la presque totalité des unions qui font l'objet d'une inscription.

Dans l'ensemble, la source paraît faire preuve dès le départ d'une assez bonne couverture pour pouvoir répondre adéquatement aux analyses du mémoire.

## B - METHODOLOGIE

### 1) Le cadre spatial

#### 1.1) Les paroisses de l'échantillon

Il a déjà été signalé que les mentions de mariage ne se trouvent inscrites qu'en marge des actes de baptême des registres conservés dans les archives des paroisses du Québec. L'étude de l'émigration au Saguenay a donc comme point de départ le cadre paroissial. Dans le dernier tiers du XIXe siècle, l'espace régional est en expansion sous la poussée du mouvement de colonisation, des migrations internes et de l'accroissement naturel. En termes démographiques la population passe de 5 000 personnes en 1852 à 50 000 en 1911, un chiffre dix fois plus élevé.

Dans une région neuve comme le Saguenay, les paroisses s'ouvrent au fur et à mesure que s'étend le peuplement. Ces dernières couvrent un grand territoire puisqu'elles desservent

à différents moments des missions qui se développent. Le Saguenay compte deux paroisses et cinq missions de 1842 à 1850 alors que ces nombres s'élèvent respectivement à 38 et 28 en 1910 (14). Lorsqu'une ancienne mission acquiert le statut de paroisse, il lui arrive souvent de desservir à son tour de nouveaux lieux d'établissement. Une mission peut être qualifiée de paroisse lorsque les actes religieux sont enregistrés sur place, c'est-à-dire au moment de l'ouverture du premier registre (C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et al., 1983, p. 140). Auparavant, les actes de baptême, mariage et sépulture de la mission sont enregistrés dans les registres de la paroisse qui la dessert.

Pour des raisons qui seront expliquées plus loin, les cas d'émigration se limitent aux personnes qui ont reçu le baptême dans l'intervalle 1870-1896. La grandeur du territoire à couvrir au départ et la multiplication du nombre de paroisses durant cette période nécessitent la création d'un échantillon. Les douze paroisses choisies se répartissent de la manière suivante: deux dans la sous-région du Bas-Saguenay, cinq dans

---

14. La marche du peuplement au Saguenay est décrite de façon détaillée au chapitre 4 du livre Les Saguenayens (C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et al., 1983, pp. 125-164).

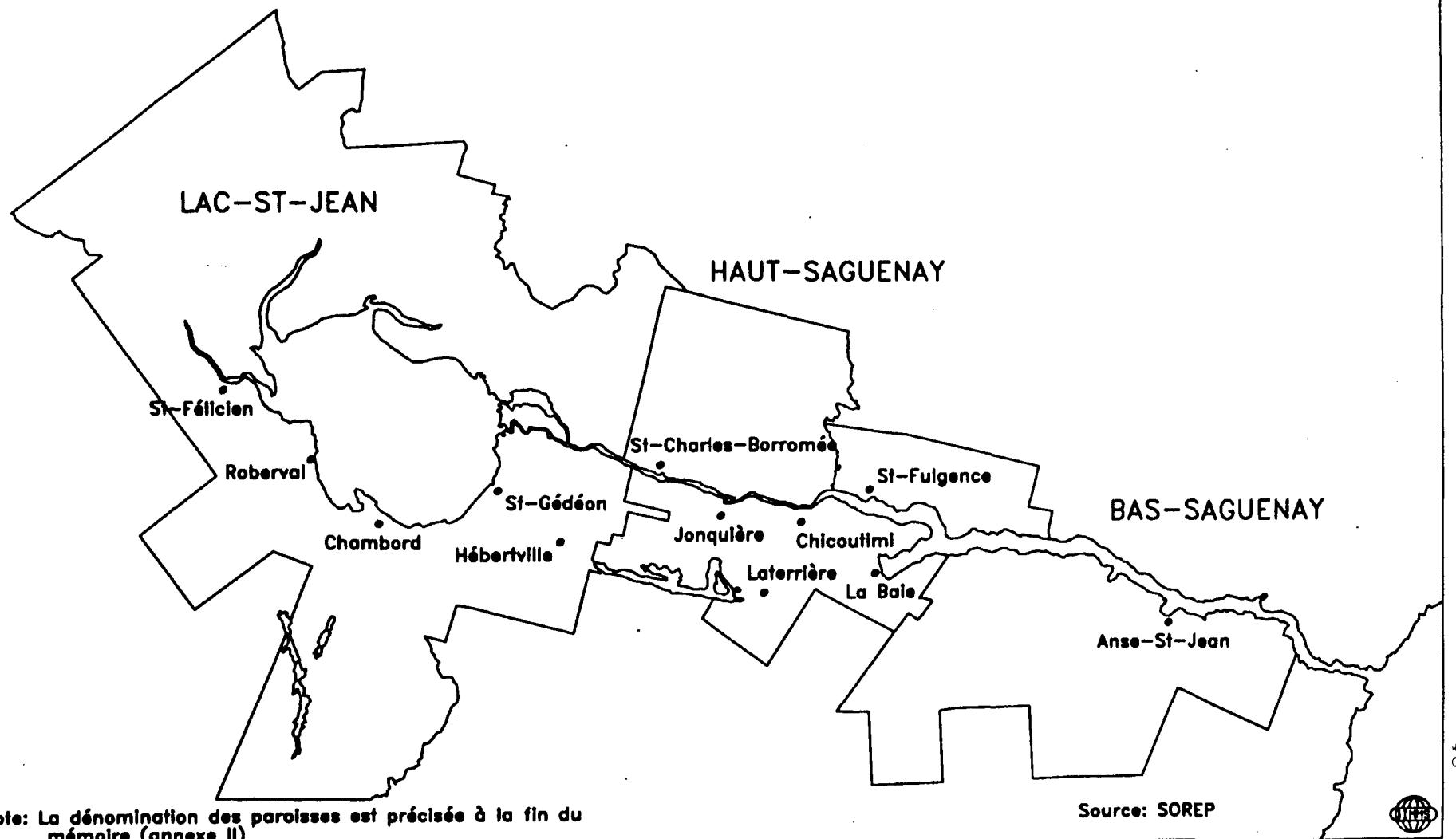
celle du Haut-Saguenay et cinq autres au Lac-Saint-Jean (carte II.1). L'échantillon reflète à sa façon l'occupation rapide et progressive du territoire saguenayen. Il comprend des paroisses qui correspondent aux premiers lieux d'établissement et dont les registres furent ouverts bien avant 1870. Dans le Haut-Saguenay, c'est le cas par exemple des paroisses Saint-Alexis (Grande-Baie, 1842) et Saint-François-Xavier (Chicoutimi, 1845). Au Lac-Saint-Jean, où le peuplement s'est fait plus récemment, on retrouve les premières paroisses Notre-Dame-de-l'Assomption (Hébertville, 1852) et Notre-Dame-de-l'Immaculée (Roberval, 1860).

L'échantillon comprend aussi des paroisses plus récentes qui sont toutes d'anciennes missions. L'ouverture de leur premier registre a eu lieu après l'année 1870, plus précisément entre 1871 (Saint-Fulgence) et 1885 inclusivement (Saint-Charles-Borromée). A l'intérieur de la période étudiée, c'est-à-dire 1870-1896, le territoire que couvrent les paroisses comprend une ou plusieurs missions (15). Au Lac-Saint-Jean par exemple, la paroisse Saint-Louis-de-Métabetchouan (Chambord) a desservi les missions de Saint-François-de-Sales et du

---

15. L'annexe II à la fin du mémoire présente les missions desservies par les paroisses de l'échantillon entre 1870 et 1896.

Carte II.1  
Localisation des douze paroisses  
de dépouillement au Saguenay



Lac-Bouchette de 1887 à 1890 et de 1875 à 1890 respectivement. Elle est aussi la seule de l'échantillon à apparaître en tant que mission d'une paroisse à l'étude, Notre-Dame-de-l'Immaculée (Roberval), avant l'ouverture de son premier registre en 1872.

Le poids démographique des douze paroisses de l'échantillon dans l'ensemble du Saguenay et des sous-régions a certainement diminué dans l'intervalle 1870-1896. Il faut en effet tenir compte de l'importance prise par les autres paroisses qui ne sont pas à l'étude, du développement des missions acquérant le statut de paroisse et de l'émergence de nouveaux lieux d'établissement. Un contrôle a été effectué afin de déterminer l'ampleur de la baisse attendue.

### 1.2) Le poids démographique des paroisses de l'échantillon

La vérification a porté sur la population catholique du Saguenay ainsi que sur les baptêmes pour les années 1870 et 1896 (16). L'annexe III à la fin du mémoire présente de façon sommaire les résultats. Au point de départ, en 1870, le Saguenay contient dix paroisses au total, dont sept faisant partie

---

16. Jusqu'en 1961, le Saguenay compte une proportion de catholiques qui ne descend pas en deçà de 98%. Les données sur la population catholique proviennent des annexes B1 à B4 du livre *Les Saguenayens* (C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et al., 1983). Le nombre de baptêmes a été obtenu à partir du fichier de population de SOREP.

de l'échantillon. Ces dernières regroupent 75% de la population catholique du Saguenay et représentent aussi près de 80% du nombre de baptêmes enregistrés cette année-là. Les migrations de colonisation, comme on le sait, impliquent davantage de couples jeunes, ce qui n'est pas sans exercer une influence directe sur la natalité. La valeur plus grande obtenue pour les baptêmes comparativement à celle qui concerne la population catholique reflète ce phénomène. Les données font aussi ressortir des différences du point de vue de l'occupation du territoire saguenayen. C'est ainsi que par rapport à la sous-région du Haut-Saguenay, la vague plus récente du peuplement au Lac-Saint-Jean se traduit par une concentration accrue de personnes dans les paroisses étudiées.

Jusqu'en 1896, cinq paroisses se sont ajoutées à celles qui font déjà partie de l'échantillon. Parmi les 28 paroisses saguenayennes, les douze qui sont à l'étude regroupent 62% du nombre total de personnes catholiques. De plus, elles représentent les baptêmes dans une proportion de 61%. Les pourcentages sont moins élevés surtout à cause de l'augmentation importante du nombre de paroisses au Lac-Saint-Jean. A la fin du XIXe siècle cette zone canalise un fort mouvement d'immigration en provenance des espaces saturés des autres sous-régions du Saguenay et aussi de l'extérieur. Au Lac-Saint-Jean, les paroisses sélectionnées ne contiennent plus que près de 50% de personnes catholiques en 1896. La proportion atteint 48,9% en ce qui

concerne les baptêmes. Cette diminution importante ne survient toutefois qu'à la fin de l'intervalle 1870-1896. Une vérification portant sur les années 1885 et 1890 a montré que les paroisses du Lac-Saint-Jean qui sont étudiées rassemblent encore 65% et 57% de la population catholique totale de la sous-région. Pour les baptêmes, les proportions s'élèvent respectivement à 63% et 59%.

En résumé, dans la période 1870-1896 les douze paroisses saguenayennes choisies pour étudier l'émigration forment un échantillon de plus de un cas sur deux en termes de population et de baptêmes. Leur poids démographique évolue à la baisse surtout dans la sous-région du Lac-Saint-Jean où les valeurs se situent aux environs de 50% en 1896. Cette diminution n'affecte que la toute fin de la période et ne compromet en rien les objectifs de la recherche.

## 2) Le dépouillement des registres paroissiaux

Les mentions de mariage furent dénombrées systématiquement à partir des registres des douze paroisses saguenayennes. Il convient de signaler que les résultats du dépouillement présentés dans cette partie ne font pas uniquement référence à des aspects méthodologiques. Ils comprennent aussi certains éléments d'analyse qui se rapportent à la source utilisée. Le

relevé des mentions marginales porte sur les personnes baptisées dans une période qui a déjà été fixée entre 1870 et 1896 (17). Il vise les mariages célébrés entre avril 1908 et la fin de l'année 1915. Les limites de l'intervalle des baptêmes au XIXe siècle coïncident avec la plus grande partie de la période au cours de laquelle les sorties de population dépassent les entrées à l'échelle régionale. Dès les années 1870, les soldes migratoires sont négatifs et la décennie 1882-1891 se caractérise par le nombre le plus élevé de départs (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988*). L'intervalle des mariages a nécessairement comme première limite l'année qui correspond au début de leur inscription en marge des actes de baptême. Dans le but de restreindre l'étude de l'émigration à la fin du XIXe et au début du XXe siècle le dépouillement se termine en 1915. Ce choix vise également à obtenir un nombre suffisant de cas d'émigration et à faciliter la comparaison avec les études réalisées par les chercheurs de SOREP sur la mobilité des couples saguenayens, dont la période d'observation ne s'étend pas au-delà de 1911 (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988; 1991*).

---

17. Le dépouillement commence en 1870 ou plus tard lorsque l'ouverture du premier registre de la paroisse survient après cette année.

## 2.1) Les mentions de mariage retrouvées dans les registres paroissiaux

Le tableau II.3 présente les résultats généraux obtenus au terme du dépouillement. Il contient le nombre total de mentions de mariage qui furent relevées selon la période d'enregistrement du baptême, rapporté sur le nombre total de baptêmes. Dans l'ensemble, un peu moins de 22 400 baptêmes ont été enregistrés dans les douze paroisses durant l'intervalle 1870-1896. Le nombre d'enfants dont le mariage entre 1908 et 1915 figure en marge de leur baptême s'élève à 3 051, soit 13,6% du total. Le résultat s'accompagne d'une sous-estimation qui est en grande partie tributaire du décalage qui existe entre la période d'enregistrement du baptême (1870-1896) et celle de la célébration du mariage (1908-1915). A moins d'une union tardive ou d'un remariage, les personnes nées dans la décennie 1870 ainsi qu'au début des années 1880, ont contracté mariage à une époque antérieure à la pratique d'annotation. Dans le tableau II.3, la situation se traduit par une faible proportion de baptêmes enregistrés au Saguenay entre 1870 et 1884 en marge desquels on retrouve l'inscription d'un mariage.

Les mentions marginales concernent surtout les personnes qui sont nées entre 1885 et 1896 puisque le moment de leur mariage coïncide avec la période 1908-1915. La proportion de ces enfants originaires du Saguenay dont le mariage a fait l'objet d'une mention marginale est plus élevée avec une valeur

Tableau II.3

Nombre de baptêmes (1870-1896) et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge pour chacune des sous-régions du Saguenay suivant la période d'enregistrement du baptême

Sous-région	Période	1870-1884			1885-1896			1870-1896		
		Nombre total de baptêmes	Mentions de mariage <sup>1</sup>		Nombre total de baptêmes	Mentions de mariage		Nombre total de baptêmes	Mentions de mariage	
			n.a.	%		n.a.	%		n.a.	%
Bas-Saguenay		925	60	6,5	916	163	17,8	1 841	223	12,1
Haut-Saguenay		6 636	382	5,8	5 187	1 160	22,4	11 823	1 542	13,0
Lac-Saint-Jean		3 621	218	6,0	5 094	1 068	21,0	8 715	1 286	14,8
<b>TOTAL SAGUENAY</b>		<b>11 182</b>	<b>660</b>	<b>5,9</b>	<b>11 197</b>	<b>2 391</b>	<b>21,4</b>	<b>22 379</b>	<b>3 051</b>	<b>13,6</b>

1. La proportion de mentions de mariage est calculée sur le nombre total de baptêmes.  
Une seule mention de mariage par acte de baptême a été retenue.

**Sources:** Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.  
Fichier de population (SOREP).

qui se situe aux alentours de 20% (18). L'absence de différences prononcées entre les sous-régions mérite d'être soulignée. Le même résultat se rencontre aussi à l'échelle des paroisses de dépouillement. Il constitue en quelque sorte une preuve de l'instauration dans tout le territoire saguenayen à compter de 1908 de la règle qui consiste à faire mention des mariages en marge des actes de baptême. Les prêtres de la région étant soumis aux mêmes directives, il appert que ceux-ci semblent s'y conformer de façon relativement uniforme.

## 2.2) Définition de la population émigrante

Ce mémoire s'intéresse principalement à la mobilité extra-régionale. Les émigrants sont définis comme des natifs de la région partis vers l'extérieur alors qu'ils étaient encore célibataires. Leur émigration probable est déterminée au moyen de leur mariage célébré hors du Saguenay et inscrit en marge de leur acte de baptême. Les prochains tableaux présentent la répartition de l'ensemble des mentions marginales selon le lieu de célébration du mariage: paroisse du baptême, autre paroisse du Saguenay et extérieur. Sur le plan méthodologique, le fait que les registres d'une paroisse de dépouillement contiennent

---

18. Cette proportion est nécessairement moins élevée comparativement à celle obtenue (63,3%) lors de la deuxième enquête pour les données du mémoire (p. 43). La base du calcul correspond ici à des personnes baptisées alors que le test a porté sur des personnes mariées.

les actes religieux relatifs à la population d'une mission qu'elle dessert peut occasionnellement poser problème lorsqu'il s'agit d'établir une distinction entre un mariage contracté dans la paroisse du baptême et une union célébrée dans une autre paroisse du Saguenay. Des critères précis furent établis afin de minimiser tout risque d'erreur. Le tableau II.4 en fait la nomenclature à partir des diverses situations qui se sont présentées. Le tableau II.5 montre que parmi les 3 051 enfants au total dont le baptême contient la mention de leur mariage il y en a 545, soit près de 18%, qui sont impliqués dans une union célébrée hors du Saguenay. Ces personnes forment la population émigrante à la base de la présente recherche (19). Les autres natifs qui ont contracté mariage dans la paroisse de leur baptême ou encore dans une autre paroisse saguenayenne échappent à la définition faite plus haut. Ils n'apparaissent pas comme des enfants émigrants non mariés au Saguenay mais comme les membres d'un couple formé dans la région.

### **2.3) Emigration et mobilité géographique au Saguenay**

Les données contenues dans les tableaux II.5 à II.8 montrent bien que l'émigration au Saguenay à la fin du XIXe et au

---

19. Les informations relatives à l'acte de baptême ainsi qu'à la mention marginale des 545 enfants mariés hors du Saguenay furent rapportées sur une fiche de relevé reproduite à l'annexe IV à la fin du mémoire.

## Tableau II.4

Critères servant à déterminer le lieu du mariage au Saguenay

1) Les mariages ont été célébrés dans la paroisse du baptême

Au moment du baptême:

- A. Les parents résident dans la paroisse de dépouillement et le mariage a eu lieu dans cette même paroisse.
- B. Les parents résident dans une autre paroisse que la paroisse de dépouillement et le mariage a eu lieu dans cette première paroisse.
- C. Les parents résident dans une mission desservie par la paroisse de dépouillement et le mariage a eu lieu dans cette même paroisse alors qu'elle desservait encore la même mission.
- D. Les parents résident dans une mission desservie par la paroisse de dépouillement et le mariage a eu lieu dans cette même mission devenue paroisse autonome.

2) Les mariages ont été célébrés dans une autre paroisse du Saguenay

Au moment du baptême:

- A. Les parents résident dans la paroisse de dépouillement et le mariage a eu lieu ailleurs au Saguenay.
- B. Les parents résident dans une autre paroisse que la paroisse de dépouillement et le mariage a eu lieu dans la paroisse de dépouillement ou ailleurs au Saguenay.
- C. Les parents résident dans une mission desservie par la paroisse de dépouillement et le mariage a eu lieu ailleurs au Saguenay.
- D. Les parents résident dans une mission desservie par la paroisse de dépouillement et le mariage a eu lieu dans la paroisse de dépouillement alors qu'elle ne desservait plus la mission.

Tableau II.5

Nombre et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge des baptêmes (1870-1896)  
pour chacune des sous-régions du Saguenay, selon le lieu du mariage<sup>1</sup>

Sous-région	Nombre de mentions de mariage	Lieu de célébration du mariage					
		Paroisse du baptême		Autre paroisse du Saguenay		Extérieur du Saguenay	
		n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Bas-Saguenay	223	101	45,3	75	33,6	47	21,1
Haut-Saguenay	1 542	612	39,7	661	42,9	269	17,4
Lac-Saint-Jean	1 286	523	40,7	534	41,5	229	17,8
<b>TOTAL SAGUENAY</b>	<b>3 051</b>	<b>1 236</b>	<b>40,5</b>	<b>1 270</b>	<b>41,6</b>	<b>545</b>	<b>17,9</b>

1. Les pourcentages sont calculés sur le nombre total de mentions de mariage.

Source: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

Tableau II.6

Nombre et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge des baptêmes (1870-1896) des paroisses du Bas-Saguenay, selon le lieu du mariage<sup>1</sup>

Paroisses du Bas-Saguenay	Nombre de mentions de mariage	Lieu de célébration du mariage					
		Paroisse du baptême	Autre paroisse du Saguenay	Extérieur du Saguenay	n.a.	%	n.a.
Saint-Fulgence <sup>1</sup>	95	36	37,9	36	37,9	23	24,2
Anse-Saint-Jean	128	65	50,8	39	30,5	24	18,7

1. Les pourcentages sont calculés sur le nombre total de mentions de mariage.

2. Le premier registre de la paroisse de Saint-Fulgence s'ouvre le 26 février 1871.

Source: Registres des baptêmes; archives de deux paroisses du Bas-Saguenay.

Tableau II.7

Nombre et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge des baptêmes (1870-1896) des paroisses du Haut-Saguenay, selon le lieu du mariage<sup>1</sup>

Paroisses du Haut-Saguenay	Nombre de mentions de mariage	Lieu de célébration du mariage					
		Paroisse du baptême		Autre paroisse du Saguenay		Extérieur du Saguenay	
		n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Saint-François-Xavier, Chicoutimi	728	289	39,7	293	40,2	146	20,1
Saint-Dominique, Jonquière	271	122	45,0	118	43,5	31	11,5
Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception, Laterrière	186	53	28,5	110	59,1	23	12,4
Saint-Alexis, Grande-Baie	282	115	40,8	101	35,8	66	23,4
Saint-Charles-Borromée Jonquière-Nord <sup>2</sup>	75	33	44,0	39	52,0	3	4,0

1. Les pourcentages sont calculés sur le nombre total de mentions de mariage.

2. Le premier registre de la paroisse de Saint-Charles-Borromée s'ouvre le 11 octobre 1885.

Source: Registres des baptêmes; archives de cinq paroisses du Haut-Saguenay.

Tableau II.8

Nombre et proportion de mariages (1908-1915) inscrits en marge des baptêmes (1870-1896) des paroisses du Lac-Saint-Jean, selon le lieu du mariage<sup>1</sup>

Paroisses du Lac-Saint-Jean	Nombre de mentions de mariage	Lieu de célébration du mariage					
		Paroisse du baptême		Autre paroisse du Saguenay		Extérieur du Saguenay	
		n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Notre-Dame-de-l'Assomption, Hébertville-Village	431	165	38,3	201	46,6	65	15,1
Notre-Dame-de-l'Immaculée, Roberval	313	136	43,4	117	37,4	60	19,2
Saint-Louis, Chambord	193	65	33,7	87	45,1	41	21,2
Saint-Gédéon <sup>2</sup>	155	76	49,0	61	39,4	18	11,6
Saint-Félicien <sup>3</sup>	194	81	41,8	68	35,0	45	23,2

1. Les pourcentages sont calculés sur le nombre total de mentions de mariage.
2. Le premier registre de la paroisse de Saint-Gédéon s'ouvre en 1881 mais n'est consultable qu'à partir de 1885.
3. Le premier registre de la paroisse de Saint-Félicien s'ouvre en janvier 1884.

Source: Registres des baptêmes; archives de cinq paroisses du Lac-Saint-Jean.

début du XXe siècle s'inscrit à l'intérieur d'une mobilité géographique plus large. Tout en participant au mouvement d'émigration extra-régionale, les paroisses alimentent les déplacements internes vers les autres lieux de peuplement du Saguenay. La mobilité intra-régionale se reflète dans les résultats se rapportant aux mentions des mariages contractés dans une paroisse saguenayenne autre que celle du baptême (20). C'est en quelque sorte la poursuite de l'occupation du territoire qui agit de façon simultanée par rapport aux départs vers l'extérieur. A titre d'exemple, Normand Séguin dans son étude sur Hébertville situe autour de 1870 l'année où les limites du territoir de la paroisse pionnière du Lac-Saint-Jean sont atteintes (*N. Séguin, 1977, p. 163*). L'historien souligne qu'avant l'arrivée du chemin de fer à la fin du siècle, le surplus démographique d'Hébertville s'oriente majoritairement en direction des autres paroisses du Lac-Saint-Jean. Ce courant migratoire est illustré jusqu'à un certain point par la répartition des 431 mentions marginales relevées à Hébertville (tableau II.8)

---

20. Ces résultats servent à expliquer un phénomène plutôt qu'à fournir une mesure exhaustive des déplacements à l'échelle intra-régionale. Les mariages célébrés hors du lieu d'origine s'intègrent à un marché matrimonial et ne constituent pas tous des départs. Cette remarque s'applique aussi aux mariages contractés hors du Saguenay et utilisés pour identifier les personnes émigrantes. Dans ce cas précis, le début du point 3 qui suit portera sur l'élimination des fausses émigrations.

puisque un peu plus de 46% d'entre elles font référence à des natifs mariés dans une autre paroisse du Saguenay.

Il faut retenir de l'exemple qui précède que la continuité du peuplement de la région, qui relève en partie de migrations internes, constitue une autre alternative pour les émigrants potentiels. Celle-ci a certainement contribué à amortir l'ampleur déjà considérable de l'émigration. Dans l'hypothèse selon laquelle tout l'espace agraire saguenayen eût été saturé à l'époque étudiée, il aurait sans doute fallu s'attendre à ce que les mentions marginales relatives aux mariages extra-régionaux apparaissent en plus grand nombre. La proportion de ces unions par rapport à celles qui ont été célébrées dans la paroisse du baptême ou bien dans une autre paroisse du Saguenay n'est pas vraiment stable entre les paroisses de dépouillement. Il y a cinq paroisses, en l'occurrence Jonquière, Laterrière et Saint-Charles-Borromée dans la sous-région du Haut-Saguenay (tableau II.7) de même qu'Hébertville et Saint-Gédéon au Lac-Saint-Jean (tableau II.8), où la proportion se situe en deçà d'une norme qui semble s'établir à plus ou moins 20% dans les autres paroisses.

A moins qu'il ne s'agisse d'une sous-inscription systématique des mariages extra-régionaux, les résultats suggèrent que le courant migratoire orienté hors du Saguenay occupe une importance variable à l'échelle paroissiale. L'observation de

différences n'a rien d'inattendu dans la mesure où le territoire saguenayen poursuit son expansion. L'intensité des liens entretenus avec l'extérieur et les autres lieux de peuplement de la région, de même que les possibilités plus ou moins grandes d'établissement au sein de la paroisse d'origine, apparaissent comme autant d'éléments favorisant l'émergence d'une dynamique migratoire propre à chaque paroisse.

### 3) Utilisation de la banque de données de SOREP

#### 3.1) Elimination des fausses émigrations

Bien que les personnes émigrantes se définissent comme des enfants nés au Saguenay et mariés dans un lieu extérieur, leur mariage ne constitue pas à coup sûr une preuve de leur émigration. Le plus souvent, la coutume matrimoniale veut que les hommes aillent se marier dans la paroisse de résidence de l'épouse. Il peut arriver que le nouveau couple soit présent au Saguenay tout de suite après l'événement parce que le mari est revenu s'installer dans sa paroisse. Cette personne ne doit donc pas être considérée comme ayant émigré avant son mariage. C'est pourquoi les 545 unions extra-régionales qui apparaissent sous forme de mentions marginales ont d'abord fait l'objet d'une vérification à cet effet.

Grâce au fichier de population de SOREP, il est possible d'identifier un certain nombre de mariages qui n'ont pas entraîné une véritable émigration. Cette banque de données, qui couvre la période 1842 à 1971, comprend les familles saguenayennes (125 000 fiches de famille au total) reconstituées à partir des actes de baptême, mariage et sépulture dénombrés dans les registres d'état civil (21). De façon simplifiée, une fiche informatique contient tous les événements relatifs à un couple (par exemple: baptêmes et mariages d'enfants, décès des membres du couple) permettant ainsi de retracer le destin de la famille dans la région. Sont qualifiés de faux émigrants les personnes qui apparaissent avec leur conjoint à la tête d'une famille saguenayenne dans les douze mois suivant leur mariage. C'est le cas par exemple de Elzéar Villeneuve né à Chicoutimi en 1881 et marié à la Malbaie le 30 septembre 1908. Le présumé émigrant et son épouse sont présents au Saguenay dix mois plus tard alors que la fiche de famille commence par le baptême d'un premier enfant enregistré le 28 juillet 1909. L'ensemble des vérifications a permis d'exclure 42 personnes: 29 qui sont clairement identifiées à des cas de

---

21. On trouvera une description détaillée du fichier de population et du système de reconstitution des familles dans *G. Bouchard, R. Roy et B. Casgrain (1985)*.

fausse émigration et 13 autres qui pourraient en être (informations insuffisantes) (22). Il reste donc au total 503 mentions de mariages extra-régionaux qui sont associées à autant de personnes émigrantes (293 hommes et 210 femmes).

### 3.2) Emigration, individus et familles

Les hommes et les femmes ayant émigré sont les enfants d'une partie des couples saguenayens à partir desquels ont été réalisés les travaux de SOREP sur les mouvements d'entrée et de sortie de population au Saguenay entre 1838 et 1911. La présente recherche fait le lien entre ces enfants émigrants connus grâce aux mentions marginales et leur famille d'origine. La fiche qui a servi à relever les mentions de mariage contient les noms des parents tirés de l'acte de baptême. Ces données nominatives permettent de retracer la famille au sein de la banque de données saguenayennes. La profession du père contenue dans la fiche de famille est prise en compte dans le but d'obtenir une indication sur l'origine sociale des personnes émigrantes.

---

22. Une trentaine de mariages extra-régionaux sur les 545 au total n'ont pu être vérifiés parce que le nom du conjoint était manquant dans la mention marginale. Il ne s'agit là que d'un nombre restreint de mariages qui ne changent pas les résultats obtenus de façon significative. Les personnes en cause font partie des cas d'émigration à l'étude sauf en ce qui concerne l'analyse des migrations de retour (voir la première partie du chapitre V).

Les autres éléments d'analyse font directement référence au contexte migratoire de la région à l'époque étudiée. Chaque membre d'un couple qui apparaît au Saguenay au cours de la période 1838-1911 a reçu des statuts migratoires en matière d'immigration et d'émigration, lesquels proviennent d'un fichier nommé STATMIGR (23). Les statuts migratoires relatifs à l'immigration se rapportent au mouvement d'entrée de population au Saguenay. Ils sont mis à profit afin de caractériser les parents des personnes émigrantes relativement à leur expérience migratoire antérieure. Quant aux statuts migratoires relatifs à l'émigration, ils distinguent les parents qui ont définitivement quitté la région avant 1911 et ceux qui s'y sont établis de façon définitive. Ces informations permettent de mesurer le caractère familial des départs par opposition à l'émigration individuelle. Plus concrètement, lorsque l'enfant marié à l'extérieur du Saguenay appartient à une famille dont le père et la mère sont eux-mêmes émigrants, l'émigration peut être définie comme étant de type familial. La même situation ne saurait s'appliquer dans les cas où les parents sont demeurés

---

23. La méthode qui porte sur l'attribution des statuts migratoires est exposée dans un document interne de SOREP (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1987*). De plus, l'utilisation des couples qui sont à la tête des familles saguenayennes pour étudier les mouvements migratoires dans la région entre 1838 et 1911 a fait l'objet d'un examen rigoureux (*R. Jetté et D. Gauvreau, 1987*).

au Saguenay. En pareille circonstance, l'enfant émigrant est présumé avoir quitté la région de façon individuelle.

### 3.3) Les lieux de destination et les migrations de retour

L'aspect le plus inédit de la recherche consiste à reconstituer une partie de l'itinéraire migratoire de la population émigrante du Saguenay. Cette démarche vise premièrement l'identification des lieux de destination. L'indicateur utilisé pour cerner le rayonnement géographique du mouvement d'émigration à partir de la région correspond au lieu de mariage fourni par la mention marginale. Ce dernier sert à connaître le lieu de destination de la personne émigrante et aussi celui de sa famille d'origine dans les cas où son expérience migratoire a un caractère familial. Les lieux où furent contractés les mariages extra-régionaux désignent le plus souvent des paroisses. Comme nous le verrons au cours de l'analyse, elles peuvent être regroupées pour former des zones de destination.

Les personnes émigrantes définies comme étant nées au Saguenay et mariées à l'extérieur ont pu connaître d'autres déplacements, notamment en retournant dans la région. L'étude de l'itinéraire migratoire est complétée par une évaluation des migrations de retour. Elle repose sur l'utilisation du fichier de population de SOREP. Celui-ci s'étend jusqu'en 1971 de sorte

qu'il permet de retracer parmi les cas d'émigration les personnes qui ont connu une migration de retour après un séjour plus ou moins prolongé à l'extérieur. Elles apparaissent alors avec leur conjoint à la tête d'une famille saguenayenne.

**CHAPITRE III**  
**EMIGRATION, INDIVIDUS ET FAMILLES**

### III

#### **EMIGRATION, INDIVIDUS ET FAMILLES**

L'émigration à partir du Saguenay s'est produite assez tôt dans l'histoire récente de la colonisation de cette région. Les personnes émigrantes qui sont étudiées ici proviennent de familles dont les parents s'inscrivent à l'intérieur de ce double processus d'entrée et de sortie de population. Le présent chapitre vise à donner un aperçu de cette dynamique migratoire et à vérifier le caractère familial des départs. Dans la poursuite de ces objectifs, la méthode adoptée consiste à mettre en relation avec leur famille respective les cas d'émigration obtenus à l'aide des mentions marginales.

##### **1) Les familles d'origine des personnes émigrantes**

Le fichier de population de SOREP a permis d'identifier les familles d'origine des 503 garçons et filles qui forment les cas d'émigration de cette recherche. Les données au bas du tableau III.1 indiquent que les émigrantes et émigrants appartiennent à un nombre total de 420 familles. La grande majorité

Tableau III.1

Répartition des personnes émigrantes au sein de leur famille d'origine selon la sous-région<sup>1</sup>

Sous-région	Nombre de personnes émigrantes	Familles selon le nombre de personnes émigrantes					
		1	2	3	4	5	TOTAL
Bas-Saguenay	43	30	5	1	—	—	36
Haut-Saguenay	251	171	23	7	2	1	204
Lac-Saint-Jean	209	158	18	5	—	—	181
<b>TOTAL SAGUENAY</b>	<b>503</b>	<b>358</b>	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>420</b>

1. Le nombre total de familles d'origine au Saguenay n'est pas équivalent à la somme du nombre de familles dans chaque sous-région. Il y a une famille qui contient trois personnes émigrantes: deux nées dans le Haut-Saguenay et l'autre au Lac-Saint-Jean. Elle est comprise dans ces deux sous-régions mais ne forme qu'une seule famille d'origine au total.

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

Fichier de population, SOREP (1842-1911).

de ces dernières, soit 358, contiennent un seul enfant défini comme émigrant conformément aux critères exposés dans ce mémoire. Parmi les 62 autres familles qui restent, prédominent celles qui comptent deux personnes émigrantes dont le mariage célébré hors du Saguenay entre 1908 et 1915 figure en marge de leur acte de baptême. Le nombre d'émigrants à l'étude issus d'une même famille ne dépasse pas cinq. La seule famille qui se trouve dans cette dernière situation provient de la paroisse Saint-Alexis de Grande-Baie située dans le Haut-Saguenay. Il s'agit plus exactement d'une famille émigrante puisque la trace des parents au Saguenay disparaît après le baptême du douzième enfant en avril 1900. Les mariages de cinq filles dans l'Etat du Massachusetts aux Etats-Unis sont connus grâce aux mentions marginales. Ils viennent confirmer l'émigration de toute la famille au début du XXe siècle vers l'un des principaux centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre.

Les familles d'origine peuvent compter plusieurs enfants nés au Saguenay. Le fait d'observer que les personnes émigrantes se distribuent surtout à l'intérieur de familles distinctes tient en grande partie à la période d'observation retenue pour dénombrer les cas d'émigration. Cette dernière, comme on le sait, porte sur les enfants nés entre 1870 et 1896, ce qui correspond à une portion souvent inégale de l'histoire des

familles (1). Par exemple, une famille qui se compose de dix enfants et dont la première naissance au Saguenay survient à la fin de l'intervalle 1870 à 1896, est peu susceptible de comprendre plusieurs candidats potentiellement émigrants. Il y a lieu d'associer au phénomène précédent le brassage de population qui se manifeste dans cette région de colonisation à l'époque étudiée (2). Les effectifs démographiques qui émigrent sont continuellement remplacés par de nouveaux couples qui s'intègrent aux courants d'immigration plus récents. Cette mobilité géographique fait en sorte qu'une partie de l'histoire familiale s'est souvent déroulée à l'extérieur, réduisant du même coup les possibilités d'obtenir un nombre plus élevé de familles d'origine avec plus d'un enfant émigrant.

## 2) L'origine sociale des personnes émigrantes

Une comparaison entre le groupe des parents des personnes émigrantes et l'ensemble des couples saguenayens de la période

- 
1. Il faut dire aussi que la plupart des enfants émigrants mariés à l'extérieur entre 1908 et 1915 sont nés entre 1885 et 1896, ce qui a pour effet de réduire la période d'observation.
  2. Il a été estimé qu'entre 1838 et 1911 un peu plus de 28 000 personnes ont immigré au Saguenay alors que durant presque la même période (1852-1911), le nombre d'émigrants dépasse 26 000 (D. Gauvreau et M. Bourque, 1988, p. 178).

1838-1911 a été effectuée sur le plan des professions. Elle avait pour but de vérifier si l'origine sociale opère une certaine sélection parmi les émigrants à l'étude. Il convient tout d'abord de donner quelques précisions se rapportant à l'identification de la profession du père ainsi qu'à un point de comparaison. L'attribution d'une profession exercée par le père se fait automatiquement lorsque la fiche de famille tirée de la banque de données de SOREP contient une seule mention professionnelle ou encore des mentions identiques. L'opération devient moins évidente dans les cas où la fiche rapporte des mentions professionnelles différentes. En pareille circonstance, la profession la plus fréquente a été retenue pour les fins de l'analyse. Le point de comparaison comprend tous les chefs de famille ayant enregistré un acte (baptême, mariage, sépulture) dans les douze paroisses de dépouillement en 1890. La preuve de leur présence s'appuie sur le lieu de résidence déclaré lors de l'événement.

Dans une région de colonisation comme le Saguenay, la structure professionnelle se trouve peu diversifiée, les principales occupations étant reliées au travail de la terre et à l'industrie forestière. Conformément à cette situation, la première colonne du tableau III.2 montre que les pères des personnes émigrantes se concentrent parmi les cultivateurs et les ouvriers semi et non spécialisés. Le premier groupe est le plus important avec une proportion qui atteint 60,7% alors que dans

Tableau III.2

Professions exercées par les pères des personnes émigrantes et par tous les chefs de famille qui ont enregistré un acte dans les douze paroisses de dépouillement en 1890<sup>1</sup>

Profession	Pères des personnes émigrantes		Ensemble des chefs de famille	
	n.a.	%	n.a.	%
<u>Cultivateurs</u>	253	60,7	1065	67,1
<u>Ouvriers semi et non spécialisés</u>	93	22,3	275	17,3
<u>Travailleurs manuels spécialisés</u>	45	10,8	175	11,0
Gens de métier	(33) <sup>2</sup>		(138)	
Artisans	(11)		(29)	
<u>Autres professions diverses</u>	26	6,2	72	4,6
TOTAL	417	100,0	1587	100,0

1. La profession correspond à celle qui est la plus fréquente dans les cas où la fiche de famille contient différentes mentions professionnelles. De plus, en ce qui concerne les pères des personnes émigrantes, trois cas de profession inconnue ont été retranchés. Ce nombre s'élève à 57 chez l'ensemble des chefs de famille.
2. Les chiffres qui se rapportent aux principaux types de profession sont indiqués entre parenthèses.

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.  
Fichier de population, SOREP (1842-1911).

le second cas elle s'établit à 22,3%. Ces chiffres pour l'ensemble du Saguenay masquent certaines différences statistiquement significatives entre les sous-régions du Haut-Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Elles découlent de l'écart qui existe entre celles-ci au point de vue du calendrier du mouvement de colonisation de même que du début d'industrialisation que connaît le Haut-Saguenay à la fin du XIXe siècle. Cette dernière sous-région comprend une moins grande proportion de pères cultivateurs, soit 48,8%, comparativement à 78,8% au Lac-Saint-Jean, où la colonisation remonte à une période plus récente. La différence observée favorise ainsi le Haut-Saguenay en ce qui concerne les autres types de professions (ouvriers semi et non spécialisés et travailleurs manuels spécialisés) qui trouvent davantage de représentants par rapport au Lac-Saint-Jean.

La comparaison avec l'ensemble des chefs de famille fait ressortir des différences quant à la répartition entre cultivateurs et ouvriers semi et non spécialisés. Sur le plan statistique, les pères des émigrants apparaissent légèrement moins représentés au sein des cultivateurs alors que la tendance opposée s'observe du côté des ouvriers semi et non spécialisés. Ce résultat est à mettre en rapport avec la mobilité des couples saguenayens avant 1911. Les données démontrent que l'établissement sur une terre s'avère un atout important parce qu'il permet de retenir davantage les personnes potentiellement émigrantes. Contrairement aux ouvriers semi et non spécialisés,

c'est ainsi que la plus faible proportion d'émigrants se rencontra entre les hommes et les femmes qui sont à la tête des familles de cultivateurs (D. Gauvreau et M. Bourque, 1991, p. 206).

Comme suite logique au comportement migratoire des parents, les résultats suggèrent que les enfants émigrants qui se sont mariés à l'extérieur tendent moins à se recruter chez les familles de cultivateurs en raison de l'avantage économique que confère la propriété foncière. Il semble bien aussi que les émigrants soient plus susceptibles d'appartenir à des familles d'ouvriers semi et non spécialisés. Ces dernières, qui se composent essentiellement de pères journaliers, forment le groupe le moins fortuné et aussi le plus instable géographiquement et professionnellement. Dans ce contexte familial où la mobilité est chose courante, les enfants apparaissent ainsi plus sujets à l'émigration.

### 3) L'expérience migratoire antérieure des parents

Bien que ce mémoire porte sur les personnes émigrantes nées au Saguenay, une grande partie de leurs parents ont connu une expérience migratoire antérieure. Celle-ci témoigne du caractère encore soutenu du mouvement de colonisation jusqu'à la fin du XIXe siècle, parallèlement à l'émigration précoce que

connaît la région. L'examen des statuts migratoires en matière d'immigration (tableau III.3) montre que plus de la moitié des parents, soit 56,1% dans l'ensemble du Saguenay, sont nés à l'extérieur et font donc partie de la population immigrante. Près de 40% de ces personnes étaient déjà mariées au moment de leur arrivée dans la région.

De façon générale, les caractéristiques précédentes diffèrent peu de celles des 34 146 conjoints apparaissant à la tête d'une famille saguenayenne entre 1838 et 1911. Dans ce dernier cas, la proportion de conjoints immigrants calculée sur l'ensemble atteint un même ordre de grandeur, soit 54% (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988, pp. 181-182*). Les données présentent toutefois des différences sur le plan de la répartition entre les immigrants mariés à l'extérieur et ceux qui ont contracté mariage au Saguenay. Parmi tous les conjoints immigrants durant la période 1838-1911, 48,8% se sont mariés au Saguenay (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988*) (3). A l'intérieur même du groupe formé des parents, les personnes considérées comme immigrantes ont contracté mariage dans la région dans une proportion plus

---

3. Ce pourcentage a été calculé à l'aide des données du tableau 4 qui figure à la page 181 de l'article des auteurs dont il est question.

Tableau III.3

Statuts migratoires (immigration) des parents des personnes émigrantes<sup>1</sup>

Sous-région	Parents immigrants				Parents natifs (mariés au Saguenay)		TOTAL	
	Mariés à l'extérieur		Mariés au Saguenay					
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Bas-Saguenay	18	25,0	23	31,9	31	43,1	72	100,0
Haut-Saguenay	78	19,2	126	31,0	202	49,8	406	100,0
Lac-Saint-Jean	92	25,4	134	37,0	136	37,6	362	100,0
<b>TOTAL SAGUENAY</b>	<b>188</b>	<b>22,4</b>	<b>283</b>	<b>33,7</b>	<b>369</b>	<b>43,9</b>	<b>840</b>	<b>100,0</b>

1. Dans ce tableau, les 420 pères et mères des enfants émigrants sont pris individuellement selon leurs statuts migratoires respectifs. Afin d'arriver à un nombre exact de 840 parents au total, la famille d'origine qui apparaît à la fois dans le Haut-Saguenay et au Lac-Saint-Jean (voir tableau III.1) n'est prise en compte que dans la dernière sous-région.

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.  
Fichier STATMIGR, SOREP (1842-1911).

grande qui est de l'ordre de 60% (tableau III.3). L'écart obtenu était toutefois prévisible dans la mesure où la plupart des mariages de parents ont eu lieu plus tard dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ces personnes sont en fait les enfants de familles immigrantes venues s'installer dans la région et qui parviennent à l'âge de se marier à mesure que l'on avance dans le temps.

A l'échelle des sous-régions, la comparaison des résultats relatifs aux parents traduit surtout les principales caractéristiques de l'état du peuplement au Saguenay à la fin du XIXe siècle. Comme il a déjà été démontré, l'occupation plus ancienne des campagnes du Haut-Saguenay réduit les possibilités d'établissement pour les enfants nés sur place ainsi que pour les personnes nouvellement arrivées au Saguenay (*C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et al., 1983; D. Gauvreau et M. Bourque, 1988*). En raison de l'abondance et du coût moins élevé des terres, c'est le Lac-Saint-Jean qui représente le principal lieu d'établissement des personnes en provenance de l'extérieur de la région avec 62,4% de parents immigrants comparativement à 50,2% dans le Haut-Saguenay (tableau III.3). La proportion plus grande de parents natifs dans le Haut-Saguenay (près de 50%) témoigne simplement du caractère plus ancien du peuplement de cette sous-région.

#### 4) Le caractère familial de l'émigration

L'expérience migratoire des enfants émigrants identifiés à partir des mentions marginales s'inscrit dans un cadre largement familial. Une analyse des statuts attribués respectivement à leur père et mère en ce qui concerne le mouvement d'émigration montre que ces enfants, dans près de 67% des cas, appartiennent à des familles dont les parents ont quitté la région de façon définitive avant 1911 (tableau III.4). Dans la majorité des cas les deux parents sont émigrants. Un nombre restreint de familles comptent toutefois un seul parent émigrant parce que l'autre est décédé auparavant au Saguenay.

L'émigration saguenayenne de type familial n'épargne en fait aucun groupe en particulier puisque les parents proviennent à la fois de la population immigrante et de la population native de la région (4). Ce résultat peut être perçu comme un indice des difficultés d'existence dans une région de colonisation à une époque où l'exode des Canadiens français aux Etats-Unis est très important, ceci sans compter les migrations internes en provenance des campagnes vers les villes québécoises.

---

4. En rapport avec cette question, un contrôle plus approfondi effectué en fonction de l'expérience migratoire antérieure des parents (c.-à-d. immigrants et natifs du Saguenay) n'a pas mis en évidence un comportement différencié en matière d'émigration.

Tableau III.4

Nombre et proportion de personnes émigrantes (garçons et filles) suivant le type d'émigration (familial et individuel), pour chacune des sous-régions<sup>1</sup>

Sous-région	Emigration familiale		Emigration individuelle		TOTAL	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Bas-Saguenay	27	62,8	16	37,2	43	100,0
Haut-Saguenay	175	69,7	76	30,3	251	100,0
Lac-Saint-Jean	132	63,2	77	36,8	209	100,0
<b>TOTAL SAGUENAY</b>	<b>334</b>	<b>66,4</b>	<b>169</b>	<b>33,6</b>	<b>503</b>	<b>100,0</b>

1. Le calcul porte sur les 503 personnes émigrantes à l'étude. Lorsqu'une famille contient plus d'un enfant émigrant, chacun d'eux est considéré comme un cas d'émigration, qu'il soit de nature familiale ou individuelle selon les statuts migratoires attribués à leurs parents. Cette méthode pouvait comporter un risque de hausser les proportions relatives à chaque type d'émigration. Le fait de reprendre le calcul, cette fois à partir uniquement des 420 familles des enfants émigrants, a permis de constater que les résultats étaient essentiellement les mêmes parce que la plupart des cas d'émigration appartenaient à des familles distinctes.

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

Fichier STATMIGR, SOREP (1842-1911).

Le départ des parents est survenu durant les décennies 1882-1891 et 1892-1901 dans une proportion qui s'élève à 74%, comme l'indique la dernière année au cours de laquelle ceux-ci ont enregistré un événement dans les registres paroissiaux du Saguenay (5). Il faut se rappeler que la naissance des enfants émigrants à l'étude remonte pour une très large part aux années 1885 à 1896. La plupart de ces personnes ont donc quitté la région à un âge relativement jeune en compagnie de leurs parents et des autres membres de leur famille.

La comparaison des données du tableau III.4 sous l'angle des sous-régions ne rend pas compte de façon significative d'une différenciation suivant le type d'émigration. Sur le plan statistique, les proportions relatives à l'émigration familiale et individuelle sont sensiblement les mêmes. Dans le Haut-Saguenay, une certaine prépondérance de l'émigration familiale par rapport au Lac-Saint-Jean semble toutefois ressortir. Ce résultat général mérite d'être signalé dans la mesure où il s'accorde avec l'état du peuplement au Saguenay au cours de la période couverte par ce mémoire. Dans le Haut-Saguenay, les possibilités d'établissement moins nombreuses pour les enfants laissaient supposer que les familles de cette sous-région

---

5. D'après les recherches qui ont été effectuées, cet indicateur se situe assez près de la réalité (R. Jetté et D. Gauvreau, 1987).

émigraient davantage. Le phénomène apparaîtrait sans doute plus clairement si la présente recherche se situait dans le temps avant que n'intervienne le début d'industrialisation qui touche essentiellement le Haut-Saguenay à la fin du XIXe siècle. C'est à ce moment que l'ampleur du mouvement d'émigration diminue à l'échelle du Saguenay (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988*). Ce facteur suggère que la rareté des terres se trouve en quelque sorte compensée par les débouchés industriels dont bénéficie probablement une partie des émigrants potentiels et de leur famille. La tendance qui a été observée exige néanmoins une certaine prudence sur le plan de l'interprétation, en raison de son caractère diffus et aussi parce qu'elle ne ressort pas systématiquement chez les filles et chez les garçons.

La distinction selon le sexe montre que les garçons représentent un peu plus de 58% des 503 personnes émigrantes retracées à l'aide des mentions marginales. Ils émigrent donc en plus grand nombre et sans doute de façon plus individuelle. Dans l'ensemble du Saguenay, les résultats vont dans ce sens puisque la répartition entre garçons et filles suivant le type d'émigration (tableaux III.5 et III.6) présente des différences statistiquement significatives. C'est le Haut-Saguenay qui donne le ton à la mesure précédente. Bien que le Bas-Saguenay compte un nombre restreint de cas, la plupart sont des garçons qui émigrent surtout en compagnie de leur famille. Comme il en

Tableau III.5

Nombre et proportion de garçons suivant le type d'émigration (familial et individuel) pour chacune des sous-régions

Sous-région	Emigration familiale		Emigration individuelle		TOTAL	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Bas-Saguenay	24	70,6	10	29,4	34	100,0
Haut-Saguenay	98	63,2	57	36,8	155	100,0
Lac-Saint-Jean	63	60,6	41	39,4	104	100,0
<b>TOTAL SAGUENAY</b>	<b>185</b>	<b>63,1</b>	<b>108</b>	<b>36,9</b>	<b>293</b>	<b>100,0</b>

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.  
Fichier STATMIGR, SOREP (1842-1911).

Tableau III.6

Nombre et proportion de filles suivant le type d'émigration (familial et individuel) pour chacune des sous-régions

Sous-région	Emigration familiale		Emigration individuelle		TOTAL	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Bas-Saguenay	3	33,3	6	66,7	9	100,0
Haut-Saguenay	77	80,2	19	19,8	96	100,0
Lac-Saint-Jean	69	65,7	36	34,3	105	100,0
<b>TOTAL SAGUENAY</b>	<b>149</b>	<b>71,0</b>	<b>61</b>	<b>29,0</b>	<b>210</b>	<b>100,0</b>

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.  
Fichier STATMIGR, SOREP (1842-1911)

sera fait état lors de l'analyse des lieux de destination, ce phénomène découle de la fermeture de la scierie du village de Saint-Fulgence qui oblige les familles à aller chercher ailleurs les moyens de leur subsistance (6).

Au Lac-Saint-Jean, les émigrantes et émigrants se partagent en deux groupes de même importance et se répartissent de façon sensiblement égale en ce qui concerne l'émigration familiale et individuelle. L'absence de différences se traduit surtout par une plus grande proportion de filles impliquées dans une émigration individuelle. Celles-ci retiennent l'attention parce qu'elles ressortent davantage par rapport à la sous-région du Haut-Saguenay qui comprend au total un nombre comparable d'émigrantes (tableau III.6). En l'absence d'informations précises sur les motivations des départs, ce résultat ne saurait être interprété comme un trait distinctif du Lac-Saint-Jean au point de vue du comportement migratoire des filles. Il pourrait plutôt être lié à certaines limites associées aux notions d'émigration familiale et individuelle. Le type d'émigration renvoie aux parents immédiats, mais les départs ne sont pas nécessairement individuels (c.-à-d. le fait d'individus isolés) lorsque le père et la mère n'ont pas quitté le Saguenay. Ainsi la personne émigrante a très bien pu aller rejoindre

---

6. L'analyse des lieux de destination par sous-région est présentée à la fin de la partie 3.2 du chapitre suivant.

un frère ou une soeur et plus largement des membres de la parenté ayant quitté la région antérieurement. Les données du mémoire ne permettent pas de connaître l'étendue de ces liens familiaux.

### 5) Conclusion

Les résultats présentés dans ce chapitre procurent une bonne illustration de la fragilité des migrations de colonisation. Comme l'expliquent Gauvreau et Bourque, celles-ci constituent une tentative d'établissement qui peut prendre fin assez brusquement, surtout lorsqu'elles se placent dans un contexte où l'émigration fait naître l'espoir d'un avenir meilleur dans un autre lieu que le Saguenay (*D. Gauvreau et M. Bourque, 1988, p. 179*). Cette dernière observation ne s'applique pas seulement aux membres de la population immigrante. Elle concerne aussi les personnes nées dans la région puisque les départs touchent tous les groupes, comme le démontre l'analyse en fonction du comportement migratoire des parents des personnes émigrantes. L'origine professionnelle exerce toutefois une influence sur la propension à émigrer. En raison de la précarité de leur situation socio-économique, elle est plus grande chez les familles de journaliers et les enfants émigrants ont davantage tendance à provenir de celles-ci.

Ces garçons et ces filles, nés au Saguenay et mariés à l'extérieur, s'intègrent surtout à un processus d'émigration familiale, leur père et mère ayant le plus souvent quitté le Saguenay de façon définitive avant 1911. Sur le plan du destin de ceux et celles qui émigrent, le moment du départ coïncide, à l'échelle du Québec, avec un temps fort de l'émigration aux Etats-Unis alors même que les villes de la province exercent un pouvoir d'attraction auprès d'une partie de la population rurale. Il convient maintenant d'apporter des éclaircissements sur cette question relative aux lieux de destination.

**CHAPITRE IV**  
**LES LIEUX DE DESTINATION**

## LES LIEUX DE DESTINATION

Ce chapitre expose les résultats qui se rapportent à la dimension géographique du destin des émigrantes et émigrants originaires du Saguenay et mariés à l'extérieur. Le mouvement d'émigration peut ainsi être mieux perçu comme une expérience régionale qui fait référence de façon concrète à un lieu d'origine associé à certains lieux de destination. Comme l'analyse repose sur le lieu de mariage que contient chaque mention marginale, certaines précisions s'imposent quant à la signification de celui-ci en tant qu'indicateur des lieux de destination des personnes émigrantes.

## 1) Remarques méthodologiques

Dans ses recherches sur l'émigration en provenance de l'est de l'Ontario et dirigée vers l'Etat de New York, Randy William Widdis caractérise la migration comme un processus au cours duquel l'émigrant connaît un certain nombre de déplacements (*"multiple-step process"*, *R.W. Widdis, 1988, p. 286*). Il

est utile de rappeler que les membres de la population étudiés dans ce mémoire ont quitté le Saguenay alors qu'ils étaient encore célibataires. La mention marginale rapporte leur mariage célébré à l'extérieur de la région et ne permet donc pas d'évaluer le nombre et la durée des déplacements que ces personnes ont connus avant et après s'être mariées (1). Cette source témoigne de leur émigration sans qu'il soit possible d'établir une relation spatiale directe entre la région d'origine et le lieu de mariage, compte tenu de l'existence possible d'autres lieux intermédiaires. L'endroit où le mariage fut célébré a toutefois l'avantage de faire découvrir une partie de l'itinéraire des émigrantes et émigrants qui, sans nécessairement correspondre à leur unique ou encore à leur dernière destination, reflète le contexte migratoire de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Pris individuellement, chaque lieu de mariage ne correspond pas de façon systématique à la résidence effective de l'émigrant. Cela vaut surtout pour les hommes en vertu de la coutume voulant que le mariage soit célébré dans la paroisse où demeure leur future conjointe. Bien que l'existence du problème

---

1. Dans le cas des déplacements survenus après le mariage il faut évidemment exclure les migrations de retour au Saguenay qui sont étudiées au chapitre suivant.

soit connue, son ampleur reste difficile à évaluer. Il faudrait retourner à l'acte même du mariage extra-régional pour s'assurer si le lieu du mariage diffère ou non du lieu de résidence.

Toutefois, d'un point de vue méthodologique, les risques de se tromper sur la destination de la personne émigrante apparaissent plus faibles lorsque les lieux de mariage sont regroupés pour former des régions. L'émigrant se trouve ainsi placé dans un espace qu'il habite et à l'intérieur duquel il a pu se déplacer au moment de son mariage (2). Naturellement, une paroisse ou encore une localité peut ressortir comme une destination fréquente au sein d'une région. L'importance qu'elle occupe contribue à la représenter prioritairement comme un lieu où ont vécu et travaillé les émigrants saguenayens.

## 2) Le regroupement des lieux de destination pour former des régions

A titre indicatif, sur les 503 personnes émigrantes à l'étude il y en a 487 dont le lieu de mariage est connu. L'absence d'une telle information ainsi que l'illisibilité de certaines

---

2. La distance entre le lieu de résidence et le lieu de mariage est généralement faible lorsque ces deux endroits diffèrent. Sur le plan géographique, les régions de destination suffisent donc amplement pour obtenir une localisation adéquate des personnes émigrantes.

mentions marginales n'ont pas permis d'identifier les endroits où se sont mariés 16 émigrants. Les Etats américains et les autres provinces canadiennes représentent les destinations situées à l'extérieur des frontières québécoises. Plus précisément, les lieux de mariage qui se trouvent aux Etats-Unis se répartissent à l'intérieur de dix Etats presque tous localisés en Nouvelle-Angleterre. Les destinations canadiennes, à l'exclusion du Québec, sont constituées des provinces de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick (tableau IV.1).

Au Québec même, l'étendue de la distribution géographique des lieux de mariage mérite d'être soulignée. Les mariages extra-régionaux contractés par les personnes originaires du Saguenay se rencontrent en effet un peu partout sur le territoire de la province. Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, ils se répartissent entre l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord. Le même également apparaît aussi sur la rive sud où les mariages des personnes émigrantes sont localisés entre la ville de Saint-Hyacinthe et la Gaspésie.

Il ne faudrait pas conclure de cette description générale que les émigrants se trouvent dispersés dans l'ensemble du Québec. Afin de faire ressortir les endroits où ces personnes se concentrent le plus, la province a été divisée en 11 zones

**Tableau IV.1****Destinations situées à l'extérieur du Québec**

<b>PAYS</b>	<b>ETAT/PROVINCE</b>
Etats-Unis	Massachusetts
	Maine
	New Hampshire
	New York
	Rhode Island
	Minnesota
	Montana
	Vermont
	Illinois
	Connecticut
Canada	Ontario
	Alberta
	Manitoba
	Nouveau-Brunswick

distinctes (3). Ce découpage tient évidemment compte des villes de Montréal et Québec étant donné leur importance et le fait que Montréal, en particulier, constitue le principal centre d'attraction de la population en provenance des campagnes québécoises (*P.A. Linteau, R. Durocher et J.C. Robert, 1979, p.45*). Aussi la ville de Montréal forme à elle seule une zone de destination. Quant à la ville de Québec, elle est intégrée dans une région qui comprend des lieux de mariage répertoriés dans les comtés environnants de Portneuf, Lévis et Montmorency (Île d'Orléans).

Une remarque de méthode s'impose pour les autres zones de destination. Celles qui sont situées à l'est de la ville de Québec coïncident avec les régions couvertes par le fichier de population de SOREP (*SOREP, 1979*). Il s'agit plus exactement des régions suivantes: Charlevoix, Côte-Nord, Côte-du-Sud, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Dans la partie ouest du Québec, exception faite de Montréal, le regroupement des lieux de mariage sur la base des divisions de recensement a permis de créer les quatre zones de destination qui restent. Cette division du territoire québécois, on l'aura sans doute remarqué, vise à reproduire dans l'espace la diversité des endroits où les émigrants

---

3. Le tableau et la carte IV.2 présentent de façon détaillée les zones de destination situées au Québec.

## Tableau IV.2

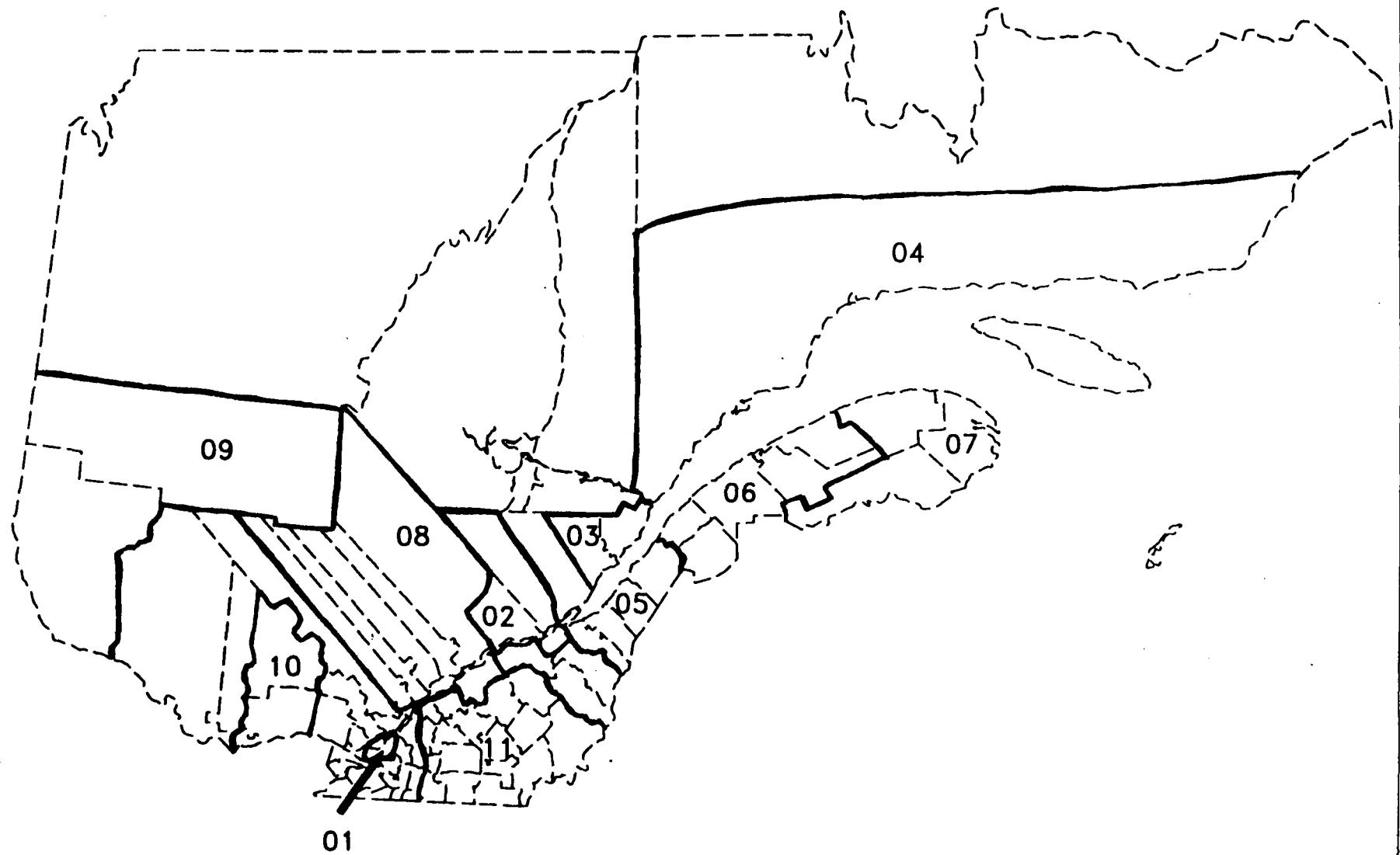
Zones de destination situées au Québec<sup>1</sup>

<u>ZONE</u>	<u>DIVISION DE RECENSEMENT</u>
<u>ZONES URBAINES</u>	
01 - Montréal	Ile de Montréal
02 - Québec et environs	Québec Portneuf Lévis Montmorency II
<u>EST DU QUEBEC</u>	
03 - Charlevoix	Charlevoix-Est Charlevoix-Ouest
04 - Côte-Nord	Saguenay
05 - Côte-du-Sud	Kamouraska Montmagny L'Islet Bellechasse
06 - Bas-Saint-Laurent	Matapedia Rivière-du-Loup Rimouski Matane Témiscouata
07 - Gaspésie	Bonaventure Gaspé-Est

## Tableau IV.2 (suite)

<u>ZONE</u>	<u>DIVISION DE RECENSEMENT</u>
<b><u>QUEST DU QUEBEC</u></b>	
08 - Mauricie	Saint-Maurice Champlain Nicolet Joliette
09 - Abitibi-Témiscamingue	Abitibi Témiscamingue
10 - Ouest de Montréal (rive nord)	Papineau Hull Labelle
11 - Est de Montréal (rive sud)	Drummond Saint-Hyacinthe Yamaska Brome Missisquoi Iberville Shefford Sherbrooke Wolfe Frontenac Mégantic Beauharnois
1. Les divisions de recensement correspondent aux endroits où furent répertoriés les lieux de mariage des émigrants d'origine saguenayenne.	

Carte IV.2  
Les zones de destination situées au Québec



Note: Voir le tableau IV.2 pour l'identification des zones de destination.

Source: SOREP



du Saguenay ont contracté mariage. Les villes de Montréal et Québec mises à part, elle se veut un outil permettant de déterminer l'importance de centres secondaires de la province qui ont aussi attiré des émigrants en provenance du Saguenay à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

### 3) Présentation des résultats

#### 3.1) La direction du mouvement d'émigration à partir du Saguenay

Le départ des personnes émigrantes rappelons-le, du moins pour celles qui ont quitté la région en compagnie de leurs parents, a surtout eu lieu au cours des années 1880 à 1900. Le moment intense du mouvement d'exode de la population canadienne-française vers les Etats-Unis correspond à la même période (Y. Roby, 1990). Sans lui enlever toute son importance, il ne s'agit pas du seul courant migratoire en cours à l'époque étudiée. Les données du tableau IV.3 permettent de situer l'émigration orientée vers l'extérieur du Québec par rapport à la mobilité géographique interne. Elles montrent clairement que quitter le Saguenay équivaut davantage à demeurer au sein du territoire québécois qu'à en sortir. En effet, parmi les

Tableau IV.3

Emigration saquenayenne suivant le lieu de destination  
(intérieur et extérieur du Québec)<sup>1</sup>

Lieu de destination	n.a.	%
A l'intérieur du Québec	369	75,8
A l'extérieur du Québec	118	24,2
SOUS-TOTAL	487	100,0
Destinations inconnues	16	(3,2)
TOTAL	503	

1. Les pourcentages sont calculés uniquement sur le nombre de personnes émigrantes dont la destination est connue. Dans le cas des destinations inconnues, leur valeur par rapport au nombre total d'émigrants est indiquée entre parenthèses.

Source: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

personnes émigrantes dont le lieu de mariage est connu, la proportion qui porte sur les destinations localisées dans la province s'élève à près de 76%.

Une fois replacé dans le contexte migratoire interne du Québec, le résultat qui précède n'étonne pas. Au tournant du siècle dernier le développement du réseau urbain de la province est en pleine effervescence. Les opportunités économiques offertes par les villes, avec Montréal en tête, attirent en grand nombre les effectifs des campagnes et contribuent ainsi à amortir l'ampleur du mouvement d'émigration vers les Etats-Unis. Le contexte d'éloignement dans lequel se trouve la région du Saguenay par rapport au territoire américain a pu aussi exercer une influence à la baisse sur le courant migratoire dirigé vers l'extérieur du Québec. Ce facteur de localisation géographique apparaît toutefois relatif puisque la construction du chemin de fer au Saguenay survient dans la période couverte par la présente étude. Le train assure alors une liaison entre cette région de l'arrière-pays et les grands centres urbains de la province, eux-mêmes rattachés au réseau ferroviaire qui communique avec les villes américaines. Il n'est pas impossible que la réalisation du chemin de fer ait engendré pendant un certain temps une émigration importante en direction des

Etats-Unis (4). Ce moyen de transport s'avère en contrepartie un stimulant favorable au mouvement d'émigration dirigé vers les villes de la province, notamment Montréal, surtout lorsque celles-ci sont en pleine croissance.

La direction de l'émigration saguenayenne, nettement plus prononcée à l'intérieur du Québec, aurait davantage de signification si elle pouvait être comparée à celle d'autres régions. L'hypothèse d'une différenciation régionale au sein de l'orientation prise par le mouvement d'émigration n'est pas nouvelle. Les régions plus proches des Etats-Unis que le Saguenay ont fort probablement connu un déplacement de population plus important hors des frontières du Québec.

La quasi-absence d'études portant sur la configuration régionale du mouvement d'émigration ainsi que la nature même de la source utilisée dans ce mémoire rendent toute comparaison difficile. Les résultats obtenus par l'équipe de Bruno Ramirez s'avèrent les seuls assez directement comparables. Rappelons que ces travaux portent sur le courant migratoire reliant deux

---

4. Normand Seguin parvient à cette conclusion en dressant un profil sommaire de la mobilité géographique à Hébertville au XIXe siècle à partir des rapports annuels de curés. L'auteur de l'étude sur l'occupation du sol dans cette paroisse du Lac-Saint-Jean souligne que durant la décennie 1890, c'est-à-dire lors de l'arrivée du chemin de fer, les surplus démographiques s'orientent surtout vers les Etats-Unis (*N. Seguin, 1977, p. 162*).

comtés du Québec, Berthier et Rimouski, aux Etats-Unis entre 1870 et 1915 (*B. Ramirez, J. Lamarre, L.-E. Tétreault, 1988*). Les chercheurs ont fait appel aux mentions marginales pour identifier les endroits où s'étaient mariées les personnes nées dans l'une des paroisses du comté de Berthier, Saint-Cuthbert, entre 1845 et 1900.

La comparaison avec les données de l'équipe de Bruno Ramirez s'accompagne de certaines réserves. Au Saguenay, les 487 personnes émigrantes dont le lieu de mariage est connu se répartissent à l'intérieur de douze paroisses. Dans la seule paroisse de Saint-Cuthbert le nombre total de cas s'élève à 472. L'écart s'explique en partie par une période d'observation plus grande que celle retenue au Saguenay pour le dénombrement des mentions marginales. Il faut aussi souligner que l'utilisation du fichier de population de SOREP en ce qui concerne les données du mémoire a permis d'exclure un certain nombre de fausses émigrations tandis qu'elles sont comptabilisées dans le cas de Saint-Cuthbert.

Enfin, une distinction importante doit être faite au sujet de la réalité spatiale que recouvre l'émigration à partir de Saint-Cuthbert et du Saguenay. Les résultats fournis par l'équipe de Bruno Ramirez tiennent compte des personnes nées à Saint-Cuthbert et mariées dans les autres paroisses du comté de Berthier. Ces dernières, au nombre de 93, ont été retranchées

des mesures suivantes dans le but d'assurer une base comparable avec le Saguenay dont les cas d'émigration comprennent uniquement des personnes qui ont contracté mariage à l'échelle extra-régionale. Le point de comparaison compte donc un total de 379 personnes (5).

D'après les résultats obtenus, l'émigration à partir de la paroisse de Saint-Cuthbert, et aussi du comté de Berthier, est en majorité dirigée vers les autres régions du Québec. Comparativement à la valeur observée au Saguenay, soit 76%, la proportion de personnes mariées dans le reste de la province est toutefois inférieure et atteint 60%. Les personnes nées dans la paroisse de Saint-Cuthbert ont donc contracté mariage à l'extérieur du territoire québécois dans une proportion plus grande. A titre d'exemple, dans la principale paroisse du Saguenay, c'est-à-dire Saint-François-Xavier de Chicoutimi, la différence avec Saint-Cuthbert se dégage de façon beaucoup plus nette. Les destinations situées à l'intérieur du Québec regroupent un peu plus de 80% des 136 personnes émigrantes nées à Chicoutimi entre 1870 et 1896 et mariées hors du Saguenay entre

---

5. L'annexe 5 présentée dans le rapport de recherche réalisé par l'équipe de Bruno Ramirez contient les données ayant servi à effectuer la comparaison avec la paroisse de Saint-Cuthbert (B. Ramirez, J. Lamarre, L.-E. Tétreault, 1988, p.32).

1908 et 1915. Il en reste donc seulement 20% pour les destinations extérieures à la province (6).

La comparaison qui précède fait ressortir un trait commun dans la mesure où une partie importante des personnes originaire du Saguenay et de Saint-Cuthbert connaissent des déplacements à l'échelle du Québec. Les données témoignent aussi en faveur de différences régionales au sein du mouvement d'émigration en raison de l'écart qui existe sur le plan de la répartition des deux groupes suivant que le lieu du mariage soit localisé à l'intérieur ou à l'extérieur de la province. En tant que région relativement éloignée et de peuplement récent, le Saguenay se distingue manifestement du comté de Berthier d'origine plus ancienne et situé davantage à proximité des Etats-Unis. Dans le cas de la région du Saguenay, les pertes de population attribuables au mouvement d'émigration hors du Québec apparaissent plus faibles.

### **3.2) Le rayonnement géographique de l'émigration saguenayenne au Québec**

L'analyse des destinations québécoises met en évidence la concentration des personnes émigrantes dans quelques lieux

---

6. A la fin du mémoire, l'annexe V rapporte les données relatives aux destinations pour chacune des douze paroisses de dépouillement.

précis du territoire. Parmi les 11 zones de destination retenues, le tableau IV.4 montre que quatre d'entre elles regroupent presque 80% des hommes et des femmes nés au Saguenay et ayant émigré ailleurs au Québec. De façon plus détaillée, les données se présentent comme si on mesurait à peu de chose près l'évolution du développement de Montréal à l'approche du XXe siècle. La métropole arrive au premier rang de l'ensemble des destinations québécoises. Elle constitue un exutoire pour un peu moins de 30% des 369 personnes qui ont quitté le Saguenay en direction des autres régions de la province. À titre de comparaison, les données de l'équipe de Bruno Ramirez indiquent que l'Île de Montréal représente le lieu de mariage de près de 35% des natifs de Saint-Cuthbert mariés au Québec, à l'exclusion du reste du comté de Berthier (7). En prenant encore une fois la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi la proportion est la même avec près de 35% d'émigrants mariés au Québec qui se retrouvent à Montréal. La plus grande proximité entre cette ville et le comté de Berthier, séparés seulement d'une centaine de kilomètres, aurait pu laisser supposer que la métropole attirait davantage les personnes nées dans la paroisse de Saint-Cuthbert. Dans le comté de Berthier, la part

---

7. Dans cette partie, la comparaison entre le Saguenay et la paroisse de Saint-Cuthbert se limite à Montréal. Les autres endroits du Québec où les natifs de Saint-Cuthbert ont contracté mariage ne sont pas identifiés séparément.

Tableau IV.4

Destinations québécoises des personnes émigrantes<sup>1</sup>

Destination québécoise	n.a.	%
Montréal	106	28,7
<u>Bas-Saint-Laurent</u>	69	18,7
Matapedia	54	(78,3)
- Amqui	(29)	
- Causapscal	(23)	
- Autres	(2)	
Rimouski	8	
Matane	3	
Rivière-du-Loup	3	
Témiscouata	1	
<u>Québec et environs</u>	64	17,3
Québec	49	(76,6)
Portneuf	11	(17,2)
Lévis	3	
Montmorency II	1	
<u>Mauricie</u>	52	14,1
Champlain	34	(65,4)
- La Tuque	(24)	
- Autres	(10)	
Saint-Maurice	15	(28,9)
- Shawinigan	(11)	
- Autres	(4)	
Nicolet	2	
Joliette	1	
<u>Autres destinations diverses</u>	78	21,2
<b>TOTAL</b>	<b>369</b>	<b>100,0</b>

1. Les chiffres et proportions entre parenthèses déterminent l'importance de certains lieux au sein d'une région de destination.

Source: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

attribuable au mouvement d'émigration vers les Etats-Unis contribue certainement à atténuer l'importance de Montréal comme lieu de destination.

En ajoutant à Montréal la destination formée uniquement de la ville de Québec, la proportion de personnes originaires du Saguenay ayant émigré vers ces deux villes importantes de la province grimpe à 42%. L'émigration saguenayenne ne signifie pas pour autant que tous les départs se font exclusivement en direction des centres urbains. Les résultats montrent qu'une part non négligeable d'émigrants sont intégrés au mouvement de colonisation amorcé dans l'est du Québec au cours de la décennie 1890. A cet égard il est intéressant de constater que le Bas-Saint-Laurent occupe le deuxième rang, après Montréal, parmi les zones de destination situées dans la province. Cette région précède de peu la ville de Québec et ses environs avec plus de 18% des émigrants saguenayens comparativement à 17,3% dans le second cas (tableau IV.4).

Le mouvement migratoire vers le Bas-Saint-Laurent s'oriente en grande majorité vers la vallée de la Matapédia. Comme l'indique le tableau IV.4, les personnes émigrantes mariées à cet endroit sont principalement dénombrées dans deux cantons de colonisation: Amqui et Causapscal. A l'intérieur même du territoire d'Amqui, signalons que la paroisse Saint-Léon-le-Grand

figure comme le principal lieu de destination. Quant à Causapscal, l'ensemble des natifs en provenance du Saguenay se rencontre dans la paroisse Saint-Jacques qui recouvre la plus grande partie du canton. Contrairement au mouvement migratoire vers les villes, les émigrants partis vers le Bas-Saint-Laurent se retrouvent dans un contexte similaire à celui du Saguenay. A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, l'agriculture (plus particulièrement l'industrie laitière) et la coupe du bois constituent les principaux secteurs d'activité de cette région (8).

Enfin, parmi l'ensemble des zones de destination du Québec la Mauricie vient au quatrième rang (tableau IV.4). Traditionnellement liée à l'exploitation forestière, cette région se développe dans un cadre plus industriel et urbain au tournant du siècle dernier grâce à l'industrie des pâtes et papiers et à l'énergie hydroélectrique. Les résultats reflètent cette tendance puisque les personnes émigrantes nées au Saguenay et mariées en Mauricie se localisent principalement dans les villes de La Tuque et Shawinigan, situées respectivement dans les comtés de Champlain et Saint-Maurice. Il y a sans doute lieu de faire intervenir des facteurs historiques dans ce

---

8. Ces informations sont tirées de deux publications gouvernementales sur l'évolution de la colonisation dans les comtés de l'est du Québec (E. Rouillard, 1899 et A. Pelland, 1912).

courant migratoire. On peut affirmer que la population du Saguenay connaît bien la Mauricie à cause de sa proximité et surtout pour y avoir travaillé dans les chantiers.

Ce portrait global des destinations québécoises identifiées à l'aide des mentions marginales s'accompagne de certaines différences selon les sous-régions d'origine. Au Bas-Saguenay, tel qu'illustré par le tableau IV.5, le Bas-Saint-Laurent constitue la destination principale. C'est la paroisse de Saint-Fulgence qui donne le ton à ce courant migratoire. Dans ce village agro-forestier, la décennie 1890 est marquée par la fermeture de la scierie Fraser suite à son acquisition par la maison Price (*M. Saint-Hilaire, 1984, p. 54*). L'événement a engendré un mouvement d'émigration en direction de Causapscal, probablement accentué par des liens familiaux et aussi de voisinage. Malgré le nombre restreint d'émigrants nés dans la paroisse de Saint-Fulgence et mariés à l'extérieur du Saguenay, les résultats sont révélateurs du lien privilégié avec le Bas-Saint-Laurent au point de vue des destinations. Sur un total de 20 personnes le nombre de celles qui se concentrent dans le Bas-Saint-Laurent s'élève à 12, dont 11 à Causapscal. Il convient de noter en substance que la direction prise par le courant migratoire ne semble pas avoir un caractère fortuit dans la mesure où la maison Price opère des scieries dans la vallée Matane-Matapédia à l'époque étudiée (*A. Pelland, 1912*).

Tableau IV.5

Destinations québécoises suivant la sous-région au Saguenay<sup>1</sup>

Destination québécoise	BAS-SAGUENAY		HAUT-SAGUENAY		LAC-SAINT-JEAN	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Montréal	3	7,9	52	27,5	51	35,9
Bas-Saint-Laurent	15	39,5	44	23,3	10	7,1
Québec et environs	5	13,2	25	13,2	34	23,9
Mauricie	1	2,6	20	10,6	32	22,5
Côte-Nord	3	7,9	15	7,9	—	—
Charlevoix	4	10,5	6	3,2	2	1,4
Autres	7	18,4	27	14,3	13	9,2
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>100,0</b>	<b>189</b>	<b>100,0</b>	<b>42</b>	<b>100,0</b>

1. La catégorie "Autres" regroupe le reste des destinations comptant un nombre restreint de personnes émigrantes.

**Source:** Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

Le Haut-Saguenay possède la part la plus importante de la population émigrante à l'étude. Cette sous-région a donc une grande influence sur les résultats obtenus. Les quatre zones majeures de destination au Québec, c'est-à-dire Montréal, le Bas-Saint-Laurent, la ville de Québec et ses environs de même que la Mauricie, occupent ainsi le même rang que celui observé pour l'ensemble de la région. En tant que principale zone d'attraction la ville de Montréal est toutefois suivie relativement d'assez près par la région du Bas-Saint-Laurent. Celle-ci regroupe 23% des 189 émigrants originaires du Haut-Saguenay alors que la proportion se situe à près de 28% en ce qui concerne la métropole (tableau IV.5). Même si dans plusieurs paroisses de dépouillement des nombres trop petits obligent à une certaine prudence sur le plan de l'interprétation, il apparaît évident que le mouvement d'émigration vers le Bas-Saint-Laurent ne saurait être perçu comme un phénomène isolé.

Ce courant migratoire ne déborde cependant pas les limites du Bas et du Haut-Saguenay. Les résultats du tableau IV.5 montrent que celui-ci n'existe pas de manière substantielle au Lac-Saint-Jean où les départs vers la Mauricie ressortent davantage. En plus des raisons de proximité déjà évoquées, il faut faire intervenir ici la construction de la voie ferroviaire Québec — Lac-Saint-Jean à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dont le tracé, en longeant la Mauricie, rend encore plus facile son accessibilité. Ces facteurs expliquent sans doute pourquoi

cette région a une importance équivalente à celle de la ville de Québec et ses environs (22% d'émigrants comparativement à près de 24% dans le second cas) parmi les destinations situées dans la province.

### **3.3) Le rayonnement géographique de l'émigration saguenayenne hors du Québec**

Lorsque les émigrants saguenayens quittent le Québec ils se déplacent le plus souvent en direction des Etats-Unis comme le démontre le tableau IV.6. Les Etats américains représentent la destination de plus de 80% des 118 personnes nées au Saguenay et mariées hors de la province. Comme il fallait s'y attendre, le mouvement d'émigration s'oriente en grande partie vers les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Il se caractérise aussi par une prédominance de quelques destinations américaines.

Les résultats indiquent que parmi les dix Etats déjà mentionnés, trois seulement regroupent près des trois quarts des personnes émigrantes ayant contracté mariage aux Etats-Unis: le Massachusetts, le New Hampshire et le Maine. Le premier Etat domine de loin les deux autres destinations avec une proportion d'émigrants qui se situe à un peu moins de la moitié. A l'intérieur même du Massachusetts, la ville de Lowell se démarque de l'ensemble des localités qui reviennent le plus

Tableau IV.6

### Destinations à l'extérieur du Québec des personnes émigrantes

Source: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

souvent en tant que lieu de destination. Dans le New Hampshire c'est la ville de Manchester qui comprend presque toutes les personnes émigrantes. A l'échelle des sous-régions d'origine, il faut signaler que dans le Haut-Saguenay l'Etat du Massachusetts a une très grande importance parmi les destinations américaines étant donné qu'il compte pour 63% des émigrants mariés aux Etats-Unis (tableau IV.7). La situation est différente au Lac-Saint-Jean où le courant migratoire se partage entre le Massachusetts et le New Hampshire, la proportion de personnes émigrantes dont le mariage eut lieu dans ces deux Etats s'élevant respectivement à 36% et 24%.

L'ensemble des données précédentes montre bien que le profil du Saguenay, en matière d'émigration vers les Etats-Unis, ne s'écarte pas du modèle général qui caractérise le Québec à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. A ce propos, en utilisant les résultats de la thèse du géographe américain Ralph Dominic Vicerò, Yves Roby signale que sur le plan des destinations le Massachusetts, le Rhode Island et le New Hampshire représentent en 1900 près de 80% de la migration nette des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre (Y. Roby, 1990, p. 46) (9).

---

9. Les proportions pour chacun des trois Etats sont les suivantes: 52,3% au Massachusetts, 15,4% au New Hampshire et 12,2% au Rhode Island.

Tableau IV.7

Destinations à l'extérieur du Québec suivant la sous-région au Saguenay<sup>1</sup>

Destination hors du Québec	BAS-SAGUENAY		HAUT-SAGUENAY		LAC-SAINT-JEAN	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
<b><u>ETATS-UNIS</u></b>						
• Massachusetts	—		29	63,0	18	36,0
• New Hampshire	—		2	4,4	12	24,0
• Maine	—		3	6,5	8	16,0
• New York	1		5	10,9	1	2,0
• Autres	—		7	15,2	11	22,0
SOUS-TOTAL	1		46	100,0	50	100,0
<b><u>CANADA</u></b>						
• Manitoba	—		—	—	6	50,0
• Ontario	1		3	37,5	5	41,7
• Alberta	—		4	50,0	1	8,3
• Nouveau-Brunswick	—		1	12,5	—	—
SOUS-TOTAL	1		8	100,0	12	100,0
<b>TOTAL ETATS-UNIS/CANADA</b>	<b>2</b>		<b>54</b>		<b>62</b>	

1. La catégorie "Autres" regroupe le reste des destinations américaines comptant un nombre restreint de personnes émigrantes.

Source: Registres des baptêmes, archives de douze paroisses saguenayennes.

Par rapport à d'autres régions de la province, il est néanmoins permis de supposer que le Saguenay participe de façon spécifique à ce mouvement migratoire. Encore une fois, les résultats fournis par l'équipe de Bruno Ramirez en ce qui concerne la paroisse de Saint-Cuthbert, reproduits à l'intérieur du tableau IV.8, donnent un aperçu des différences qui peuvent exister. Tout d'abord, plus de 87% des lieux de mariage aux Etats-Unis des personnes originaires de cette paroisse sont dénombrés dans deux Etats de la Nouvelle-Angleterre. L'Etat du Rhode Island (essentiellement la ville de Woonsocket) est nettement privilégié alors qu'il compte pour plus des deux tiers des natifs de Saint-Cuthbert mariés aux Etats-Unis. Le Massachusetts arrive ici au deuxième rang avec un peu plus de 20% du total.

Les différences observées entre la région du Saguenay et la paroisse de Saint-Cuthbert quant à l'émigration vers la Nouvelle-Angleterre soulèvent la question de l'influence des relations de parenté et, plus largement, des liens communautaires dans le choix du lieu de destination. Les données propres au mémoire ne contiennent pas d'informations précises sur la nature exacte du rôle exercé par les parents et amis dans la décision d'émigrer vers un endroit spécifique. Le scénario général est toutefois bien connu. Les parents et amis qui ont émigré constituent une excellente source d'information sur les conditions d'existence en Nouvelle-Angleterre. Ils contribuent

Tableau IV.8

Lieux de mariage hors du Québec des personnes nées dans la paroisse de Saint-Cuthbert (comté de Berthier) entre 1845 et 1900

Lieu de mariage à l'extérieur du Québec	n.a.	%
<b><u>ETATS-UNIS</u></b>		
Rhode Island	98	67,1
• Woonsocket	91	
• Autres	7	
Massachusetts	30	20,6
• Holyoke	7	
• Fall River	5	
• Southbridge	5	
• Autres	13	
Autres Etats	18	12,3
SOUS-TOTAL	146	100,0
<b><u>CANADA</u></b>		
Manitoba	4	80,0
Saskatchewan	1	20,0
SOUS-TOTAL	5	100,0
<b>TOTAL ETATS-UNIS ET PROVINCES DU CANADA</b>	<b>151</b>	

Source: B. Ramirez, J. Lamarre, L.-E. Tétreault, 1988, p. 33.

à faire connaître certaines destinations et à leur donner un plus grand pouvoir d'attraction auprès des personnes potentiellement émigrantes (10). Le rôle des familles qui vivent aux Etats-Unis va beaucoup plus loin puisqu'il a été démontré que ces dernières procurent un soutien aux nouveaux venus en les logeant et en s'occupant de leur trouver du travail (T.K. Hareven, 1983).

Dans la région du Saguenay les quelques informations relatives à l'émigration vers les Etats-Unis, contenues dans les histoires de vie contemporaines de la fin du XIXe siècle, abondent dans le sens des observations précédentes. À titre d'exemple, une résidante d'Hébertville fait remarquer qu'à la suite du décès de son mari et de son père en 1897:

*...je suis partie avec Georgette (sa fille), pour Lewiston (Maine), trouver mes frères Edmond et Alfred, alors j'ai pris un logement avec Edmond et avons demeuré deux ans là... (11).*

Les relations familiales et les liens communautaires apparaissent donc comme un élément important à l'origine des différences entre régions sur le plan de la distribution

---

10. Cette observation se retrouve dans plusieurs études que donne en exemple Yves Roby dans son livre sur les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre entre 1776 et 1930 (Y. Roby, 1990, pp. 51-54).

11. Cet exemple est tiré du mémoire de vieillard portant le numéro 351 (Archives Nationales du Québec à Chicoutimi, Fonds Mgr Victor Tremblay).

spatiale des émigrants, non seulement pour les Etats-Unis mais aussi pour les autres destinations. La concentration des personnes émigrantes paraît quand même plus forte aux Etats-Unis là où la différence culturelle est plus marquante.

### 3.4) Lieux de destination et type d'émigration

La plupart des études sur l'exode de la population québécoise vers les villes américaines font état de la prédominance de l'émigration de type familial à la fin du XIXe siècle (*Y. Lavoie, 1972; B. Ramirez et J. Lamarre, 1985; Y. Roby, 1990*). De façon générale, ce modèle s'applique à la majeure partie des personnes émigrantes, quel que soit le lieu de destination, comme en témoignent les résultats présentés au chapitre précédent. A partir des données du mémoire il est possible d'étudier la localisation des lieux de destination (intérieur ou extérieur du Québec) en fonction du caractère familial ou individuel des départs. L'intérêt pour cette question tient à l'absence d'informations précises au sujet de la relation entre le courant migratoire dirigé vers les Etats-Unis et celui qui se déploie en direction des autres régions de la province (12).

---

12. Une analyse des destinations a aussi été effectuée en intégrant le type d'émigration et la profession exercée au Saguenay par les pères des personnes émigrantes. Le croisement de ces différentes variables n'a pas donné lieu à des résultats significatifs.

Les résultats du tableau IV.9 montrent que l'émigration familiale a tendance à être relativement plus importante pour les personnes parties vers le territoire américain comparativement à celles dont le départ s'est effectué vers les destinations québécoises. Les proportions sont différentes sur le plan statistique et atteignent respectivement 74,2% et 64,0%. On sait que dans les villes américaines les familles émigrantes en provenance des zones rurales du Québec pouvaient compter sur les revenus de plusieurs membres. Les usines de textile fournissaient du travail principalement aux femmes et aux enfants alors que le père se trouvait un emploi souvent relié à la structure urbaine en expansion (*Y. Roby, 1990, p. 68*). Même si l'écart entre les valeurs obtenues n'est pas très élevé, il est permis de penser que celui-ci reflète en quelque sorte le contexte socio-économique de la Nouvelle-Angleterre.

#### 4) Conclusion

Les personnes qui émigrent du Saguenay vers le reste du Québec se déplacent le plus souvent en direction des centres urbains, notamment Montréal. Une comparaison a permis de constater que cette ville a un pouvoir d'attraction semblable auprès des Saguenayens et des personnes nées dans la paroisse

Tableau IV.9

Mesure du caractère familial et individuel des départs suivant le lieu de destination (intérieur et extérieur du Québec)

Destination	Emigration familiale		Emigration individuelle		TOTAL	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
A l'intérieur du Québec	236	64,0	133	36,0	369	100,0
<u>A l'extérieur du Québec</u>						
Etats-Unis	72	74,2	25	25,8	97	100,0
Autres provinces du Canada	17	81,0	4	19,0	21	100,0
<b>TOTAL</b>	<b>325</b>	<b>66,7</b>	<b>162</b>	<b>33,3</b>	<b>487</b>	<b>100,0</b>

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.  
Fichier STATMIGR.

de Saint-Cuthbert (comté de Berthier), bien que celles-ci soient plus près de la métropole. Dans un contexte de peuplement plus ancien comme celui du comté de Berthier, l'émigration vers les Etats-Unis se déploie depuis plus longtemps de sorte qu'elle exerce certainement une influence à la baisse aux dépens des départs vers Montréal.

En dépit de l'importance des destinations urbaines, il est intéressant d'observer que les émigrants saguenayens quittent de façon appréciable une zone de colonisation pour se retrouver dans un contexte similaire en se dirigeant vers la région du Bas-Saint-Laurent. Au Bas-Saguenay, la fermeture de la scierie Fraser à Saint-Fulgence est à l'origine de ce mouvement d'émigration. Celui-ci doit être perçu comme un courant migratoire plus large en raison de la place qu'il occupe à l'intérieur du Haut-Saguenay. Au Lac-Saint-Jean toutefois, les départs vers le Bas-Saint-Laurent apparaissent négligeables par rapport aux deux autres sous-régions, tandis que la Mauricie a proportionnellement plus d'importance. Dans ce dernier cas, la mobilité extra-régionale s'intègre au processus d'industrialisation et d'urbanisation alors en cours au Québec, les personnes émigrantes étant surtout dénombrées dans les villes de La Tuque et Shawinigan.

Hors de la province, les émigrants en provenance du Saguenay suivent les traces de ceux et celles qui, à la même

époque, quittent de façon massive les campagnes québécoises pour aller vivre aux Etats-Unis et plus précisément dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Bien qu'il soit difficile d'approfondir la question sur la base d'un seul point de comparaison, ce profil migratoire fait preuve d'un caractère spécifique évident à l'échelle régionale. Par rapport aux données du mémoire, celles qui concernent la paroisse de Saint-Cuthbert ont permis de montrer des différences quant aux destinations américaines. Ce phénomène ne saurait s'expliquer sans faire référence à l'influence exercée par les liens familiaux et ceux de type communautaire sur la direction prise par les départs. Enfin, en termes de stratégie adoptée face aux lieux de destination, il ressort que l'émigration aux Etats-Unis tend à être davantage de type familial.

**CHAPITRE V**  
**LES MIGRATIONS DE RETOUR**

## LES MIGRATIONS DE RETOUR

Les destinations des émigrants saguenayens s'inscrivent probablement à l'intérieur d'un itinéraire migratoire plus large, lequel comprend d'autres déplacements. Une partie de cette mobilité peut être observée sous la forme de migrations de retour qui concernent les personnes émigrantes revenues au Saguenay après un séjour plus ou moins prolongé à l'extérieur. Tout en permettant de saisir plus complètement l'expérience migratoire, ce chapitre a pour objectif de montrer que tous les départs n'ont pas nécessairement un caractère définitif. Ce phénomène rend compte du même coup du maintien de liens avec la région d'origine.

### 1) Remarques méthodologiques

Le fichier de population de SOREP a permis d'identifier au sein du groupe des personnes émigrantes nées au Saguenay et mariées à l'extérieur celles qui ont connu une migration de retour. La méthode a consisté à retracer le nom de l'émigrant et celui de son conjoint parmi les couples qui se trouvent à la

tête d'une famille saquenayenne. Il s'agissait par la suite d'effectuer une vérification du lieu de résidence dans le but de s'assurer de la présence du couple dans la région (1). Le nombre de cas de retour obtenus représente forcément une valeur minimale, en l'occurrence celle constituée de la partie observable du destin des émigrants revenus au Saguenay. Il existe une autre partie du destin migratoire qui ne peut être prise en compte parce qu'elle échappe évidemment à toute observation. Elle comprend des personnes émigrantes qui ont séjourné temporairement au Saguenay sans pour autant laisser une trace dans les registres paroissiaux. Dans un sens plus large, il convient aussi de préciser que même si des émigrants partis aux Etats-Unis ou en direction des autres provinces canadiennes ne sont pas revenus dans la région, ceux-ci ont pu effectuer une migration de retour ailleurs au Québec.

La population de base servant à estimer les retours au Saguenay se compose des 487 personnes émigrantes dont le lieu de mariage est connu. Il a fallu retrancher de ce nombre une trentaine de cas parce que la mention marginale ne contenait pas les données nominatives se rapportant au conjoint. Comme le fichier de population de SOREP est établi sur la base de couples, ce manque d'information permettait difficilement de

---

1. La vérification s'appuie sur le code du lieu de résidence déclaré à chaque événement (baptême d'un enfant, décès de l'émigrant) contenu dans la fiche de famille identifiée aux noms de la personne émigrante et son conjoint.

retracer de façon précise la personne émigrante à l'intérieur de la région. La majorité des trente émigrants qui ont été exclus de l'analyse sont originaires de la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi (25 personnes). Cette situation indique bien qu'il s'agit là d'une omission systématique de la part du curé qui a procédé à l'inscription de leur mariage. L'impact causé sur le nombre de personnes revenues au Saguenay n'apparaît pas important. La plupart des cas qui précédent, c'est-à-dire 19 sur 30, dont 18 originaires de Chicoutimi seulement, font référence à des émigrants qui ont contracté mariage aux Etats-Unis. Or, dans les onze autres paroisses étudiées, les retours associés aux destinations américaines sont presque inexistants. Il y a donc lieu de penser que ce phénomène traduit une tendance générale, laquelle se rencontrerait aussi à Chicoutimi.

## 2) Présentation des résultats

### 2.1) Les types de migrations de retour

Le tableau V.1 présente la distribution des personnes émigrantes revenues au Saguenay selon deux types de présence définis à partir du contenu de leur fiche de famille: retour définitif et retour temporaire. Il faut souligner que les résultats ne comprennent pas dix autres émigrants qui ont pu être identifiés sur la base du mariage contracté au Saguenay par

Tableau V.1

Distribution des émigrantes et émigrants revenus au Saguenay  
selon le type de présence<sup>1</sup>

Type de présence au Saguenay	Emigrants	Emigrantes	TOTAL
Retour définitif	25	15	40
Retour temporaire	9	11	20
TOTAL	34	26	60

1. Les types de présence au Saguenay répondent aux critères suivants:

Retour définitif: le décès de la personne émigrante apparaît dans la fiche de famille.

Retour temporaire: le décès de la personne émigrante n'est pas mentionné dans la fiche de famille.

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

Fichier de population, SOREP (1842-1971).

certains de leurs enfants. Les parents apparaissent à l'intérieur du fichier de population de SOREP puisque l'acte de mariage mentionne leurs noms. Parmi ces couples formés de la personne émigrante et son conjoint, sept ne sont pas directement impliqués dans une migration de retour étant donné qu'ils demeuraient toujours à l'extérieur lors de l'événement, comme l'indiquent les codes de résidence (2). Le phénomène mérite d'être mentionné parce qu'il montre que le maintien du lien avec la région d'origine peut s'étendre aux enfants. En ce qui concerne les trois autres couples, leur lieu de résidence est inconnu et ne permet donc pas d'attester leur présence ou non au Saguenay.

En rapportant les 60 cas de retour observés au total à l'ensemble des 457 personnes émigrantes, la proportion de retours se chiffre à 13%. Sans être considérable, cette valeur n'apparaît pas négligeable compte tenu du fait qu'elle ne porte que sur les émigrants ayant laissé une trace dans les registres paroissiaux. Les proportions calculées suivant le sexe de la personne émigrante ne révèlent pas de différences en faveur des hommes ou des femmes. Dans le premier cas, le résultat s'établit à 12,8% (34/265) alors que dans le second il atteint 13,5%

---

2. Dans cinq cas sur sept, la résidence coïncide avec le lieu du mariage extra-régional de la personne émigrante. Ce résultat témoigne d'une certaine façon de la pertinence de la démarche visant à connaître les lieux de destination à partir des mentions marginales.

(26/192). Les données qui précèdent indiquent clairement que les départs hors du Saguenay n'entraînent pas à coup sûr une émigration permanente. Elles suggèrent aussi que l'ensemble des retours dans la région ne concernent pas davantage les hommes que les femmes.

Parmi la soixantaine de migrations de retour, quarante peuvent être qualifiées de définitives puisque le décès de la personne émigrante a été enregistré dans la région (3). Les résultats se prêtent difficilement à une analyse rigoureuse dans la mesure où les différents motifs qui ont poussé les émigrants à revenir définitivement au Saguenay sont inconnus. Pierre Simard est l'une de ces personnes qui a décidé de revenir vivre dans la région de façon définitive. Cet émigrant, dont la naissance dans la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi remonte à 1874, a contracté mariage à Montréal en 1911. Il revient au Saguenay, à Port-Alfred, vraisemblablement vers le milieu des années 1930. Le retour de Pierre Simard en tant que membre d'un couple a eu lieu en compagnie d'au moins deux filles, nées à l'extérieur et mariées à Port-Alfred, respectivement en 1935 et 1940. Le décès de l'émigrant a été

---

3. La notion de retour définitif a été élargie pour quatre de ces émigrants dont l'acte du décès n'a pas été retracé. Deux d'entre eux se sont remariés au Saguenay en 1963 et 1968 à un âge respectif qui atteint environ 75 et 74 ans. En ce qui concerne les deux autres émigrants, ils font preuve d'une présence durable dans la région, lieu du décès de leur conjoint en 1970.

enregistré au même endroit en 1945 à l'âge de 71 ans (4). Ce retour définitif pourrait s'interpréter comme un désir de vouloir terminer ses jours dans sa région d'origine. Si la période du retour au Saguenay s'avère exacte, il peut aussi être perçu comme une conséquence de la crise économique des années 1930. Au-delà de toute supposition, il faut retenir que le destin de certaines personnes émigrantes s'accompagne d'un retour définitif au Saguenay.

Prise au sens strict, la notion de retour définitif renvoie à une certaine immobilité géographique parce qu'elle laisse entendre que l'émigrant n'a pas connu d'autres déplacements vers l'extérieur une fois revenu dans sa région d'origine. En réalité le retour définitif peut très bien être précédé de migrations répétées entre le Saguenay et une destination extra-régionale. Les informations contenues dans certaines fiches de famille relatives aux cas de retour indiquent de façon claire l'existence de migrations aller-retour. Eucher Larouche appartient à cette catégorie d'émigrants qui se sont déplacés de façon répétitive entre le Saguenay et l'extérieur avant de s'installer définitivement dans la région. Ce natif de Chicoutimi baptisé en 1881 a contracté mariage à Québec en 1911. Il a été retracé au Saguenay six ans plus tard au moment du baptême d'un

---

4. Cet exemple, de même que les autres qui seront présentés, décrivent les différentes informations contenues dans la fiche de famille.

garçon enregistré dans la paroisse Saint-Dominique de Jonquièr en 1917. Par la suite, l'émigrant et sa conjointe ne laissent aucune trace dans la région jusqu'en 1924, année au cours de laquelle ils sont présents à Chicoutimi et font baptiser un autre garçon. Leur départ se trouve confirmé par la naissance d'un enfant à l'extérieur du Saguenay, plus précisément vers 1920. En effet, la fiche de famille ne contient pas l'acte de baptême d'un troisième garçon décédé dans la région en 1924 à l'âge de 4 ans. Selon toute vraisemblance, le couple est demeuré ensuite de façon définitive dans la paroisse de Chicoutimi, lieu du décès de l'émigrant survenu en 1966.

Le retour d'Eucher Larouche et la présence de membres de sa famille d'origine dans la région ne sont pas des événements fortuits. L'histoire familiale montre effectivement que ses parents ont vécu à Chicoutimi où le père exerçait la profession de cultivateur. Il y a peut-être un lien à établir entre le premier retour de l'émigrant retracé au Saguenay en 1917 et le décès de sa mère survenu cette année-là. Durant cette période, il faut noter que deux soeurs et un frère d'Eucher Larouche ont contracté mariage dans la région et résidaient à Jonquièr. Il n'est pas impossible que l'émigrant soit reparti dans le but d'accumuler suffisamment d'économies pour lui permettre de revenir s'installer définitivement au Saguenay, dans le même lieu de résidence que celui de ses parents.

A la quarantaine de retours définitifs observés, il faut ajouter des retours temporaires dont le nombre s'élève à dix-huit (tableau V.1). Ces derniers sont caractérisés par l'absence du décès de la personne émigrante au Saguenay. Il y a lieu de rappeler que des émigrants ont pu effectuer un bref retour dans la région, lequel n'apparaît pas dans les registres paroissiaux. Cette partie des cas de retour, absente des sources officielles, ne permet pas de conclure que les retours temporaires sont moins nombreux comparativement aux retours définitifs. Dans la plupart des cas de retours temporaires les informations tirées des fiches de famille suggèrent que la durée de la présence au Saguenay fut relativement courte. C'est le cas entre autres de Maria Harvey née à Saint-Félicien en 1888 dont le mariage eut lieu à Thetford Mines en 1908. Le retour temporaire de l'émigrante a été retracé sept ans plus tard lors d'un seul événement, soit le baptême d'un garçon enregistré à La Doré (Lac-Saint-Jean) en 1915.

Dans un seul cas, la durée au Saguenay du retour temporaire le plus long peut être évaluée de façon approximative à 17 ans. Il concerne une femme native de Grande-Baie en 1892 qui a contracté mariage dans la paroisse Saint-Germain de Rimouski en 1911. De 1921 à 1930 le couple formé de l'émigrante et son conjoint donnera naissance à six enfants dans la paroisse Saint-Edouard de Port-Alfred. Jusqu'en 1938, année du dernier événement faisant état de la présence du couple dans la région,

cinq enfants vont s'y marier parmi lesquels quatre sont nés à l'extérieur. Comme l'indique une seconde mention de mariage inscrite en marge de son acte de baptême, l'émigrante s'est remariée en 1962 au Nouveau-Brunswick. Cette information vient confirmer en quelque sorte le caractère temporaire de son retour au Saguenay.

## 2.2) Les migrations de retour suivant le type d'émigration

La décision d'effectuer un retour, que celui-ci soit de nature temporaire ou définitive, est souvent liée aux relations qu'entretiennent les personnes ayant quitté leur région d'origine avec leurs parents ou amis demeurés sur place. La description faite plus haut du retour définitif d'Eucher Larouche représente une bonne illustration de ce phénomène. Le tableau V.2 va aussi dans le sens de cette affirmation. Parmi la soixantaine de cas de retour au total, l'émigration a davantage eu lieu de façon individuelle. La proportion atteint 65% en ce qui concerne ce dernier type d'émigration alors que 35% des autres départs sont d'ordre familial.

Les résultats établissent un contraste intéressant par rapport au caractère surtout familial des départs de l'ensemble des émigrants étudiés dans ce mémoire. Les proportions se trouvent exactement inversés puisque l'émigration de type familial

Tableau V.2

Répartition des personnes émigrantes revenues au Saguenay selon le caractère familial et individuel de l'émigration

Type de présence au Saguenay	Emigration individuelle		Emigration familiale		TOTAL	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Retour définitif	28	70,0	12	30,0	40	100,0
Retour temporaire	11	55,0	9	45,0	20	100,0
TOTAL	39	65,0	21	35,0	60	100,0

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.

Fichier de population, SOREP (1842-1971).

Fichier STATMIGR.

concerne près de 67% des 503 personnes émigrantes nées au Saguenay et mariées à l'extérieur. Il ressort donc que les émigrants les plus susceptibles d'être impliqués dans une migration de retour ont des contacts avec des membres de leur famille d'origine qui demeurent dans la région. Bien que cette observation ne soit pas complètement nouvelle, elle a l'avantage de mettre en évidence l'importance du rôle exercé par les relations familiales au-delà des distances en intervenant dans les deux sens de la migration: émigration et retour.

### **2.3) Les destinations associées aux migrations de retour**

Dans la très grande majorité des cas, les migrations de retour sont associées à des destinations québécoises. C'est du moins ce qu'il faut conclure du tableau V.3 qui présente la proportion de personnes émigrantes revenues au Saguenay par rapport au nombre total d'émigrants de chaque destination. Elle s'élève à 15,3% (56/365) pour les personnes émigrantes dont le mariage a eu lieu dans d'autres régions du Québec comparativement à 4,3% (4/92) en ce qui concerne les émigrants mariés à l'extérieur de la province.

La prédominance des destinations québécoises au sein des cas de retour semble attribuable dans une certaine mesure à des raisons de proximité. Cette supposition s'appuie notamment sur

Tableau V.3

Nombre et proportion de migrations de retour suivant les destinations de l'ensemble des personnes émigrantes

Destination	n.a.	% de retours par rapport au nombre total d'émigrants <sup>1</sup>
A l'intérieur du Québec	56	15,3 (365)
A l'extérieur du Québec	4	4,3 (92)
TOTAL	60	13,1 (457)
A l'intérieur du Québec	n.a.	%
Mauricie	11	21,2 (52)
Québec et environs	10	15,9 (63)
Bas-Saint-Laurent	9	13,2 (68)
Montréal	9	8,5 (106)
Autres destinations diverses	17	22,4 (76)
TOTAL	56	15,3 (365)
A l'extérieur du Québec	n.a.	%
ETATS-UNIS ET AUTRES PROVINCES CANADIENNES		
Massachusetts	1	—
Maine	1	—
Ontario	2	—
TOTAL	4	4,3 (92)

1. Le nombre total d'émigrants de chaque destination apparaît entre parenthèses. Les proportions n'ont pas été calculées dans le cas des destinations situées à l'extérieur du Québec à cause du faible nombre de personnes émigrantes revenues au Saguenay.

Sources: Registres des baptêmes; archives de douze paroisses saguenayennes.  
Fichier de population SOREP (1842-1971).

le pourcentage élevé de retours (21,2%) se rapportant au courant migratoire dirigé vers la Mauricie. Ce résultat ne paraît pas non plus étranger à la similarité des contextes socio-économiques qui favorise ainsi les déplacements entre cette dernière région et le Saguenay. La proportion plus faible de retours (8,5%) qui concerne la ville de Montréal, c'est-à-dire en provenance d'un milieu nettement plus différent, confirme en quelque sorte ce modèle.

Le courant migratoire qui déborde les frontières québécoises, principalement en direction des Etats-Unis, montre un caractère plus définitif puisqu'il n'entraîne qu'un nombre négligeable de retours. Le résultat peut être mis en relation avec le caractère familial plus accentué de l'émigration vers les destinations américaines dont il a déjà été fait mention dans ce mémoire. Ainsi, plus une personne émigre en tant qu'enfant, c'est-à-dire provient d'une famille dont les parents ont effectué un départ définitif du Saguenay, et moins celle-ci risque d'avoir conservé un lien avec sa région d'origine pouvant l'inciter à y retourner.

Pour les émigrants qui auraient pris la décision de revenir au Québec, il faut aussi souligner que le Saguenay ne représentait pas la seule destination possible. A titre de comparaison, une ville comme Montréal durant les premières décennies du XXe siècle exerçait un pouvoir d'attraction

beaucoup plus important en même temps qu'elle offrait de plus grandes opportunités économiques. Il y a donc lieu de supposer que les personnes émigrantes revenues de la Nouvelle-Angleterre ont privilégié des endroits plus urbanisés. Cette hypothèse s'avère très vraisemblable dans la mesure où ce type de destination est davantage comparable au contexte des villes industrielles américaines où ces émigrants ont vécu.

### 3) Conclusion

L'évaluation des mouvements de retour au Saguenay a contribué à appréhender l'émigration comme un phénomène mettant en relation les émigrants eux-mêmes avec leur région d'origine. L'existence de retours définitifs et temporaires ainsi que de migrations aller-retour témoigne de la diversité des situations et du caractère souvent complexe des stratégies migratoires. Les exemples démontrent bien que les migrations de retour se trouvent surtout liées à la présence probable de parents immédiats dans la région. Ce résultat vient ainsi appuyer la thèse voulant que les liens familiaux exercent un rôle prépondérant sur le processus migratoire.

L'expérience migratoire des émigrants d'origine saguenayenne apparaît différenciée suivant le lieu de destination. Ainsi, les mouvements de retour se font plus nombreux parmi les

personnes qui se sont déplacées vers les autres régions du Québec par rapport à celles parties aux Etats-Unis. Ce dernier courant migratoire ayant tendance à impliquer plus de familles que d'émigrants pris individuellement, les facteurs qui peuvent motiver une migration de retour, tels que les contacts avec des parents demeurés dans la région d'origine, sont sans doute moins forts. Il convient aussi de préciser que les personnes émigrantes dont le départ a eu lieu vers les Etats-Unis ont pu connaître un retour vers une autre destination au Québec. En pareille circonstance, elles étaient probablement attirées par des milieux plus urbanisés compte tenu de l'expérience acquise dans les villes américaines.

## **CONCLUSION GENERALE**

"Le Saguenay, qui est grand comme une grande province, possède à lui seul assez de terres arables pour établir tous les canadiens exilés dans la république voisine" (*Le Progrès du Saguenay, 25 avril 1888*). Ce genre d'appel adressé aux Canadiens français partis vers les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre met en évidence le ton exagéré de la publicité faite en faveur de la colonisation. Cela est d'autant plus vrai que les campagnes saguenayennes ont connu l'émigration d'une partie importante de leurs effectifs à la même époque, qu'il s'agisse d'immigrants installés depuis peu ou encore de personnes nées dans la région.

Les études récentes menées sur le Saguenay ont permis de mesurer l'ampleur de l'émigration et de caractériser la population émigrante. Dans le prolongement de ces travaux, le but du présent mémoire consistait à élaborer et à appliquer une stratégie de recherche permettant de préciser les directions prises par ce mouvement migratoire. La démarche impliquait donc de retracer une partie du destin des personnes qui ont quitté la région à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a pu être réalisée grâce à l'utilisation d'une source inédite qui

nous renseigne sur cet aspect: les mentions des mariages extra-régionaux inscrites en marge des actes de baptême.

L'intérêt des mentions marginales réside dans la connaissance des lieux de destination à partir du lieu d'origine. Cette source fournit ainsi de précieuses informations quant au rayonnement géographique de l'émigration canadienne-française à l'échelle locale ou régionale. Au-delà de cet apport spécifique, l'exploitation des mentions marginales était aussi fondée sur la contribution du fichier de population de SOREP. Les procédés de jumelage effectués avec ce corpus de données concernent deux autres points importants du mémoire: l'étude des cas d'émigration sous l'angle de certaines caractéristiques familiales et le phénomène des retours au Saguenay.

Les premières analyses découlent du lien établi entre les 503 enfants émigrants identifiés à l'aide des mentions marginales et leur famille d'origine au Saguenay. De façon générale, même si l'émigration n'épargne aucun groupe, les personnes davantage touchées par ce courant migratoire se trouvent dans une situation socio-économique plus précaire. Au Saguenay, c'est le cas de la catégorie des ouvriers semi et non spécialisés qui se compose essentiellement de journaliers. Par comparaison, l'établissement sur une terre assure une plus grande stabilité puisque la propension à quitter la région est la plus faible chez les cultivateurs. Cette différenciation

professionnelle observée pour les couples saguenayens au cours de la période 1838-1911, s'applique également à leurs enfants. En effet, il ressort que les enfants émigrants ont moins tendance à provenir de familles dont le père est cultivateur. Au sein des familles de journaliers, où prédomine une plus grande mobilité géographique et professionnelle, les enfants sont évidemment plus susceptibles d'émigrer.

La plupart des enfants émigrants ont connu une expérience migratoire de type familial. C'est ainsi que près de 67% d'entre eux appartenaient à des familles dont les parents sont partis définitivement de la région avant 1911. A l'exemple des travaux récents sur la mobilité de la population québécoise au XIXe siècle, ce fait confirme de nouveau la place centrale qu'occupe la famille au sein du processus migratoire. Parallèlement à la prédominance de l'émigration familiale, une partie importante d'enfants, soit 33% du total, quittaient leur lieu d'origine de façon individuelle. Même si leurs parents sont demeurés au Saguenay, ces personnes ont pu suivre les traces d'un frère ou d'une soeur ayant émigré plus tôt ou encore se déplacer en leur compagnie. Dans un cadre d'analyse qui déborde la cellule conjugale immédiate, on sait aussi quelle influence prépondérante peuvent exercer les relations de parenté et les liens communautaires sur l'émigration de familles et de personnes apparemment seules. Ces différents phénomènes, sans avoir été étudiés, transparaissent de plusieurs façons au

travers des exemples du mémoire. Ils devront toutefois être approfondis afin de mieux cerner l'étendue et la profondeur, dans le temps et l'espace, de telles relations au sein de l'émigration saguenayenne.

En ce qui concerne la dimension géographique du destin des personnes émigrantes, il est intéressant de noter que le Saguenay, colonisé seulement vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, n'échappe pas à la dynamique alors en cours au Québec. Lorsque l'émigration s'effectue en direction du reste de la province, ce qui arrive pour près de 76% des cas à l'étude, les destinations sont le plus souvent urbaines. En tant que pôle de croissance majeur, Montréal draine évidemment la part la plus importante des départs. Les villes secondaires qui se développent dans d'autres régions, notamment en Mauricie (La Tuque et Shawinigan), accueillent aussi un certain nombre d'émigrants saguenayens. Le Québec rural ne demeure pas en reste pour autant comme le montre l'importance prise par l'émigration vers le Bas-Saint-Laurent, laquelle provient surtout des sous-régions du Bas et du Haut-Saguenay. Quant au courant migratoire vers l'extérieur du Québec, il se déploie dans une très large mesure vers les Etats-Unis et vise surtout la Nouvelle-Angleterre où certains Etats et localités sont privilégiés.

Ce profil de l'émigration saguenayenne n'est pas sans révéler certaines différences avec celui d'autres régions de la

province. En dépit de l'absence de données exhaustives sur la question, la comparaison effectuée avec les résultats de l'équipe de Bruno Ramirez pour une paroisse du comté de Berthier, soit Saint-Cuthbert, confirme cette hypothèse. Dans les deux cas, bien que le destin des personnes soit associé en grande partie à des destinations québécoises, cette situation s'avère plus marquée au Saguenay. Le caractère plus récent du peuplement de cette région et la moins grande proximité du territoire américain sont probablement responsables d'une émigration relativement plus faible vers les Etats-Unis. L'analyse a aussi montré que les destinations américaines diffèrent selon que les personnes quittent le Saguenay ou Saint-Cuthbert. A la base de ce phénomène, il faut faire intervenir les liens familiaux et plus largement ceux de type communautaire dans la mesure où ils orientent les départs de parents et d'amis vers des endroits spécifiques.

La dernière partie du mémoire, consacrée aux migrations de retour, a témoigné du maintien des liens avec la région d'origine. Elle rend compte aussi de la complexité des stratégies migratoires qu'il est souvent difficile d'appréhender sans faire référence à des cas précis. Les résultats ont permis de faire ressortir à nouveau le rôle fondamental des liens familiaux en matière de mobilité géographique. En effet, les enfants émigrants impliqués dans une migration de retour ont surtout quitté le Saguenay de façon individuelle. Ces personnes

pouvaient donc compter sur la présence de parents proches dans la région. La situation s'applique moins à l'émigration vers les Etats-Unis étant donné son caractère plus familial. Ce courant migratoire ne se trouve alors pas lié de manière substantielle à des migrations de retour, au Saguenay tout au moins. Vue de l'extérieur, il faut aussi noter que la perspective d'un retour dans la région apparaît moins plausible après une expérience de vie dans un milieu fortement urbanisé et industrialisé.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Ami du clergé (L')

"La nouvelle législation matrimoniale à partir de Pâques 1908. Commentaire du décret Ne Temere de la Sacré Congrégation du Concile en date du 2 août 1907 Extrait." 19 mars 1908, pp. 269-272.

- BERGERON Michel  
1978 Tableau synoptique des paroisses du Saguenay: 1842-1977. Document no II-C-16, SOREP, Université du Québec à Chicoutimi, 32 p.
- BLANCHARD Raoul  
1935 L'Est du Canada français. Province de Québec. Montréal, Librairie Beauchemin, Tome I, 366 p.
- BOLEDA Mario  
1984 "Les migrations au Canada sous le régime français (1608-1760)." Cahiers québécois de démographie, vol. 13, no 1 (avril), pp. 23-39.
- BOUCHARD Gérard  
1983 "Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVIIe au XXe siècle." Histoire sociale/Social History, vol. XVI, no 31 (mai), pp. 35-60.
- BOUCHARD Gérard  
1986 "La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19e et 20e siècles. Construction d'un modèle." RHAF, vol. 40, no 1 (été), pp. 51-71.
- BOUCHARD Gérard  
1987 "Sur la reproduction familiale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos." Recherches sociographiques, vol. XXVIII, nos 2-3, pp. 229-251.
- BOUCHARD Gérard et LAROUCHE, Jeannette  
1987 "Paramètres sociaux de la reproduction familiale au Saguenay (1842-1911)." Sociologie et sociétés, vol. XIX, no 1 (avril), pp. 133-144.

- BOUCHARD Gérard et THIBEAULT, Régis  
1985 "L'économie agraire et la reproduction sociale dans les campagnes saguenayennes." Histoire sociale/Social History, vol. XVIII, no 36 (novembre), pp. 237-257.
- BOUCHARD Gérard, ROY, R. et CASGRAIN, B.  
1985 Reconstitution automatique des familles. Le système SOREP. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 2 volumes.
- BOURBEAU Robert et LEGARE, Jacques  
1982 Evolution de la mortalité au Canada et au Québec (1831-1931). Essai de mesure par génération. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 142 p.
- CHOUPIN Lucien  
1911 Les Fiançailles et le Mariage. Discipline actuelle (Décret "Ne Temere", 2 août 1907) et récentes décisions du Saint-Siège. Paris, Gabriel Beauchesne et Cie, 181 p.
- COURVILLE Serge  
1980a "La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique (première partie)." Cahiers de géographie du Québec, vol. 24, no 62 (septembre), pp. 193-224.
- COURVILLE Serge  
1980b "La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique (deuxième partie)." Cahiers de géographie du Québec, vol. 24, no 63 (décembre), pp. 385-428.
- COURVILLE Serge et SEGUIN, Normand  
1989 Le monde rural québécois au XIXe siècle. La Société historique du Canada, Brochure historique no 47, Ottawa, 32 p.
- DARROCH Gordon A.  
1981 "Migrants in the Nineteenth Century: Fugitives or Families in Motion?" Journal of Family History, vol. 6, no 3 (hiver), pp. 257-277.

- EARLY Frances H.  
 1982 "The Rise and Fall of Félix Albert: Some Reflections on the Aspirations of Habitant Immigrants to Lowell, Massachusetts in the Late Nineteenth Century." dans Raymond Breton et Pierre Savard, dir. The Acadian and Quebec Diaspora in North America, Toronto, The Multicultural Society of Ontario, pp. 25-39.
- FAUCHER Albert  
 1964 "L'émigration des Canadiens français au XIXe siècle: position du problème et perspectives." Recherches sociographiques, vol. V, no 3 (septembre-décembre), pp. 277-317.
- GAGNON France  
 1986 Le rôle de la famille dans l'adaptation des migrants de la plaine de Montréal au milieu montréalais, 1845-1875. Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 204 p.
- GAUVREAU Danielle et BOURQUE, Mario  
 1987 L'attribution des statuts migratoires individuels. Document no II-C-129, SOREP, Université du Québec à Chicoutimi, 16 p.
- GAUVREAU Danielle et BOURQUE, Mario  
 1988 "Mouvements migratoires et familles: le peuplement du Saguenay avant 1911." RHAF, vol. 42, no 2 (automne), pp. 167-192.
- GAUVREAU Danielle et BOURQUE, Mario  
 1991 "Les migrations interrégionales au Saguenay." dans Gérard Bouchard et Marc De Braekeleer, dir. Histoire d'un génome. Population et génétique dans l'est du Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991, chap. IX, pp. 187-211.
- GAUVREAU Danielle, JETTE, R. et BOURQUE, M.  
 1987 "Migration in the Saguenay Region: Evidence from Reconstituted Families (1838-1911)." Historical Methods, vol. 20, no 4 (automne), pp. 143-154.

- GONTHIER Charles  
1908 La publicité des mariages. Commentaire du décret "Ne Temere" sur les fiançailles et le mariage. Montréal, Imprimerie du Sacré-Coeur, 137 p.
- HAMELIN Jean et ROBY, Yves  
1971 Histoire économique du Québec, 1851-1896. Montréal, Fides, 436 p.
- HAREVEN Tamara K.  
1982 Family Time and Industrial Time: the Relationship between the Family and Work in a New England Industrial Community. Cambridge, Cambridge University Press, 474 p.
- HAREVEN Tamara K. et LANGENBACH, Randolph  
"Antonia Bergeron." dans Amoskeag: Life and Work in an American Factory-City, New York, Pantheon Books, pp. 58-64.
- HAYNE David M.  
1982 "Emigration and Colonization. Twin Themes in Nineteenth Century French Canadian Literature." dans Raymond Breton et Pierre Savard, dir. The Acadian and Quebec Diaspora in North America, Toronto, The Multicultural Society of Ontario, pp. 11-22.
- JETTE René et GAUVREAU, Danielle  
1987 "Des fiches de famille à la mesure des migrations: une méthode élaborée à partir des données du Saguenay au XIXe siècle." Cahiers québécois de démographie, vol. 16, no 1 (avril), pp. 37-65.
- LAVOIE Yolande  
1972 L'émigration des Canadiens aux Etats-Unis avant 1930. Mesure du phénomène. Montréal, PUM, 88 p.
- LAVOIE Yolande  
1973 "Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les Etats-Unis au XIXe et au XXe siècles: étude quantitative." dans Hubert Charbonneau, dir. La population du Québec: études rétrospectives, Montréal, Boréal Express, pp. 73-88.

- LAVOIE Yolande  
 1981 L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930. Québec, Editeur officiel du Québec, 65 p.
- LINTEAU Paul-André, DUROCHER, R. et ROBERT, J.-C.  
 1979 Histoire du Québec contemporain. I: De la Confédération à la crise (1867-1929). Québec, Boréal Express, 660 p.
- MAISONNEUVE Daniel  
 1983 Structure familiale et exode rural: le cas de Saint-Damase (1852-1861). Mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal, 97 p.
- Mandements des évêques de Chicoutimi.  
 "Circulaire au clergé (no 92), 6 février 1908." vol. III (1907-1913), pp. 121-122.
- Mandements des évêques de Chicoutimi.  
 "Lettre pastorale collective et mandement (no 21), 24 février 1943." vol. XII, no 2, (1943-1947), pp. 15-94.
- MAYER Francine  
 1981 "Histoire démographique et destin biologique de deux villages québécois." Anthropologie et sociétés, vol. 5, no 2, pp. 17-67.
- MORIN Germain et GAUVREAU, Danielle  
 1989 "En marge des baptêmes, un indicateur des destins individuels. Une source unique d'information." Archives, vol. 20, no 4 (printemps), pp. 3-19.
- OUELLET Fernand  
 1972 Eléments d'histoire sociale du Bas-Canada. Montréal, Hurtubise HMH, 379 p.
- PAQUET Gilles  
 1964 "L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910: prises de vue quantitatives." Recherches sociographiques, vol. V, no 3 (septembre-décembre), pp. 319-370.

- PAQUET Gilles et SMITH, Wayne R.  
1983 "L'émigration des Canadiens français vers les Etats-Unis, 1790-1940: problématique et coups de sonde." L'Actualité économique, vol. 59, no 3 (septembre), pp. 423-453.
- PELLAND Alfred  
1912 Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La région Matane-Matapedia. Ses ressources, ses progrès et son avenir. Publié sous la direction de M. Devlin, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec, 135 p.
- PEPIN Pierre-Yves  
1969 Le royaume du Saguenay en 1968. Ministère de l'expansion économique régionale, Ottawa, pp. 31-62.
- PLAUCHU Henry  
1988 Etude d'une concentration géographique de la maladie de Rendu et Osler. Aspects clinique, génétique, démographique et épidémiologique. Thèse de doctorat (biologie humaine), Université Claude-Bernard-Lyon I, p. 29.
- POUYEZ Christian, ROY, R. et BOUCHARD, G.  
1981 "La mobilité géographique en milieu rural: le Saguenay, 1852-1861." Histoire sociale/Social History, vol. XIV, no 27 (mai), pp. 123-155.
- POUYEZ Christian, LAVOIE, Y., BOUCHARD, G., ROY, R. et alii  
1983 Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles. Québec, Presses de l'Université du Québec, 386 p.
- Programme de recherches sur la société saguenayenne (SOREP).  
Manuel d'instructions pour le dépouillement des registres (1842-1911). Document no 3, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, mai 1979, 102 p.
- Progrès du Saguenay (Le)  
"A nos compatriotes des Etats-Unis." Chicoutimi, vol. I, no 36 (25 avril 1888) p. 2.

- RAMIREZ Bruno  
1986a "U.S. Industrialism and the Internationalization of Labour: Two case Studies." Essays from the Lowell Conference on Industrial History (1984), The World of the Industrial Revolution: Comparative and International Aspects of Industrialization, Museum of American Textile History, pp. 127-142.
- RAMIREZ Bruno  
1986b The Crossroad Province: Quebec's place in International Migrations, 1870-1915. Communication présentée au symposium international "A Century of European Migrations (1830-1930) in Comparative Perspective", St. Paul, Minn., novembre, 29 p.
- RAMIREZ Bruno et LAMARRE, Jean  
1985 "Notes de recherche. Du Québec vers les Etats-Unis: l'étude des lieux d'origine." RHAF, vol. 38, no 3 (hiver), pp. 409-422.
- RAMIREZ Bruno, LAMARRE, J. et TETREAULT, L.-E.  
1988 The Emigration from Quebec to the USA, 1870-1915: Questions of Sources, Method and Conceptualization. Rapport no 1, Université de Montréal, 33 p.
- ROBY Yves  
1987 "Les Canadiens français des Etats-Unis (1860-1900): dévoyés ou missionnaires." RHAF, vol. 41, no 1 (été), pp. 3-22.
- ROBY Yves  
1990 Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre (1776-1930). Québec, Editions du Septentrion, 434 p.
- ROUILLARD Eugène  
1899 La colonisation dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé. Publié sous la direction d'Adélard Turgeon, Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec, 153 p.

- ROUILLARD Jacques  
1985 Ah les Etats! Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants. Montréal, Boréal Express, 155 p.
- ROY Raymond, BOUCHARD, G. et DECLOS, M.  
1988 La première génération de Saguenayens: provenance, apparentement, enracinement. Cahiers québécois de démographie, vol. 17, no 1 (printemps), pp. 113-131.
- SAINT-HILAIRE Marc  
1984 La structuration sociale en milieu de colonisation agro-forestière au XIXe siècle: Saint-Fulgence, 1852-1898. Mémoire de maîtrise (études régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 144 p.
- SAMSON Mike L.  
1977 Population Mobility in the Netherlands, 1880-1910. A Case Study of Wisch in the Achterhoek. Stockholm, Amquist and Wiksell International, 180 p.
- SEGUIN Normand  
1977 La conquête du sol au XIXe siècle. Montréal, Boréal Express, 295 p.
- SIMARD Jean-Paul  
1981 "Chapitre 2: Survol de l'histoire économique du Saguenay — Lac-Saint-Jean." dans Adam Lapointe, Paul Prévost et Jean-Paul Simard, Economie régionale du Saguenay — Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Gaëtan Morin et Associés, pp. 17-54.
- VICERO Ralph Dominic  
1968 Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900. A Geographical Analysis. Thèse de Doctorat, Université du Wisconsin, 449 p.
- VICERO Ralph Dominic  
1971 "Sources statistiques pour l'étude de l'immigration et du peuplement canadien-français en Nouvelle-Angleterre au cours du XIXe siècle." Recherches sociographiques, vol. XII, no 3, pp. 361-377.

WIDDIS      Randy William  
1988      "Scale and Context: Approaches to the Study of Cana-  
dian Migration Patterns in the Nineteenth Century."  
Social Science History, vol. 12, no 3 (automne), pp.  
269-303.

**ANNEXE I**

**AVIS D'ANNOTATION MARGINALE RETROUVES DANS  
LES ARCHIVES PAROISSIALES DU SAGUENAY**

A - Copie d'un avis officiel d'annotation

*DIOECESIS OTTAWIENSIS, CANADA*

*In Ecclesia* Très-Saint-Rédempiteur de Hull, Qué.

*Die* 23 *mensis* février 1924

*Ego infrascriptus, ad hoc officium invitatus ac rogatus,  
matrimonio conjunxi*

*baptizatum die* 13 *mensis* avril  anni 1876

Napoléon Bergeron *in Ecclesia* Saint-Fulgence  
*(NOMEN SPONSI)* *Dioecesis* Chicoutimi

*filium* Amédé Bergeron

*et* Marie Tremblay

*baptizatam die* 30 *mensis* juin  anni 1868

Marie Lavoie *in Ecclesia* Notre-Dame de Hull  
*(NOMEN SPONSAE)* *Dioecesis* Ottawa

*filiam* Alphonse Lavoie

*et* Augustine Bouchard

*Testes:* Amédé Bergeron

Alphonse Lavoie

*(signature du prêtre)*

Source: Archives de la paroisse de Saint-Fulgence  
(Bas-Saguenay).

**B - Copie d'un avis d'annotation sous forme d'une lettre**

*Pérignonka, 6 juillet 1921*

*Mon cher curé,*

*En cette paroisse le vingt juin dernier,  
Lauréat Savard, fils de Edgar Savard et Marie  
Tremblay, baptisé à Saint-Fulgence le 13 oct.  
1890, a épousé Léontine Girard fille de Théodule  
Girard et Eugénie Simard.*

*Témoin: Edgar Savard*

*Théodule Girard*

*(signature du prêtre)*

**Source:** Archives de la paroisse de Saint-Fulgence  
(Bas-Saguenay).

**ANNEXE II**

**MISSIONS DESSERVIES PAR LES PAROISSES DE  
L'ECHANTILLON ENTRE 1870 ET 1896**

<u>Paroisse</u>	<u>Date d'ouverture du premier registre</u>	<u>Missions</u>
<b><u>Bas-Saguenay</u></b>		
Saint-Jean-Baptiste, Anse-Saint-Jean	06/10/1861	Saint-François-d'Assise, Petit-Saguenay (1861 à 06/1918)
Saint-Fulgence	26/02/1871	
<b><u>Haut-Saguenay</u></b>		
Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception, Laterrière	14/10/1855	Saint-Cyriac (1884 à 1889)
Saint-Alexis, Grande-Baie	07/11/1842	Saint-Félix d'Otis (1886 à 09/1901)
		Saint-Achille du Cap à l'Est (1886 à 1891)

	<u>Date d'ouverture du premier registre</u>	<u>Missions</u>
Grande-Baie (suite)		
		Sainte-Rose de Lima (1880 à 1901)
		Saint-Etienne (1883)
		Saint-Basile de Tableau (1886 à 1891)
		Anse-Saint-Etienne (1882 à 1885)
Saint-Dominique, Jonquière	10/10/1866	Saint-Cyriac (04/1874 à 1884)
Saint-François-Xavier, Chicoutimi	05/01/1845	Sacré-Coeur du Bassin (10/1893 à 01/1903)
Saint-Charles-Borromée, Jonquière-Nord	11/10/1885	Saint-Ambroise (09/1885 à 09/1903)

Date d'ouverture du  
premier registre

**Missions**

**Lac-Saint-Jean**

Notre-Dame-de-l'Immaculée,  
Roberval

20/10/1860

Saint-Charles de  
Pointe-Bleue (1860 à 1889)

Saint-Edouard, Pérignonka  
(1890 à 1899)

Saint-Félicien  
(1861 à 1871)

Saint-Louis-de-Métabetchouan,  
Chambord (1863 à 1872)

Saint-Prime  
(1863 à 1871)

Notre-Dame-de-l'Assomption,  
Hébertville

13/06/1852

Saint-Bruno  
(1885 à 1891)

Saint-Joseph, Alma  
(1864 à 1880)

	<u>Date d'ouverture du premier registre</u>	<u>Missions</u>
Saint-Gédéon	05/01/1881	Saint-Joseph, Alma (1880 à 1882)
Saint-Félicien	06/01/1884	Notre-Dame, La Doré (1890 à 1897)
		Saint-Cyrille, Normandin (09/1883 à 1887)
Saint-Louis de Métabetchouan, Chambord	09/01/1872	Saint-François-de-Sales (1887 à 10/1890)
		Saint-Thomas d'Aquin, Lac-Bouchette (1875 à 1890)

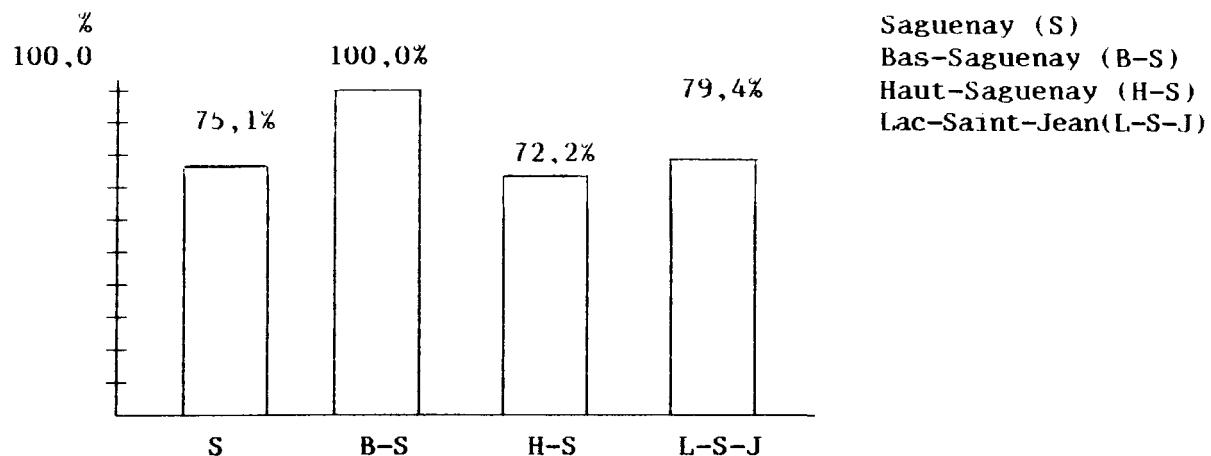
Source: M. Bergeron (1978)

**ANNEXE III**

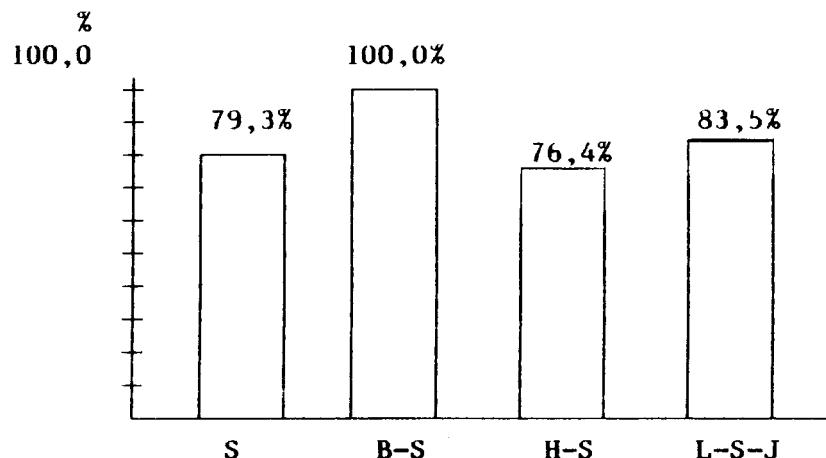
**POIDS DEMOGRAPHIQUE DES PAROISSES DE  
L'ECHANTILLON DANS L'ENSEMBLE DU SAGUENAY  
ET DE CHAQUE SOUS-REGION EN 1870 ET 1896  
(POPULATION CATHOLIQUE ET BAPTEMES)**

A - 1870

**POPULATION CATHOLIQUE**



**BAPTEMES**

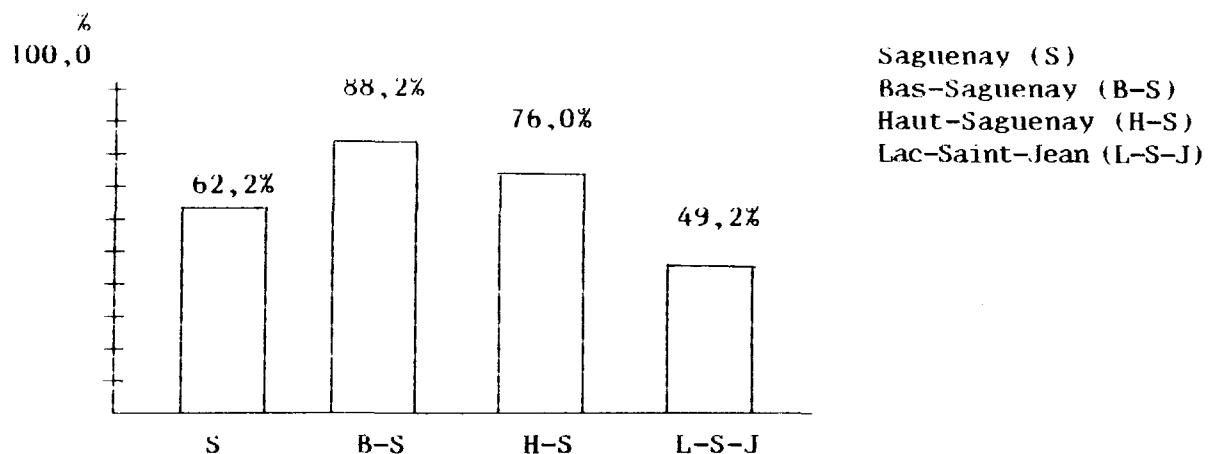


**Note:** En 1870 le Saguenay compte 10 paroisses au total dont 7 font partie de l'échantillon: 1 au Bas-Saguenay, 4 sur 6 dans le Haut-Saguenay et 2 sur 3 au Lac-Saint-Jean.

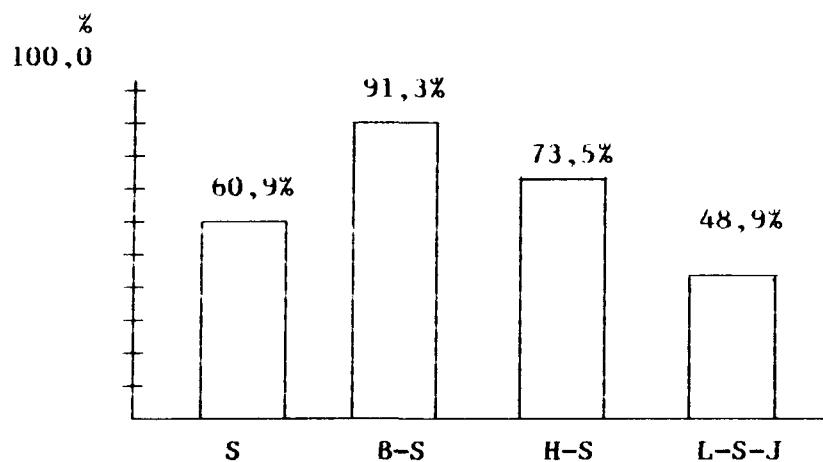
**Sources:** C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et al., 1983.  
Fichier de population (SOREP).

B - 1896

## POPULATION CATHOLIQUE



## BAPTEMES



Note: En 1896 le Saguenay compte 28 paroisses au total dont les 12 qui font partie de l'échantillon: 2 sur 4 dans le Bas-Saguenay, 5 sur 8 dans le Haut-Saguenay et 5 sur 16 au Lac-Saint-Jean.

Sources: C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et al., 1983.  
Fichier de population (SOREP).

**ANNEXE IV**  
**FICHE DE RELEVE**

Paroisse d'enregistrement: \_\_\_\_\_

**IDENTIFICATION DE L'EMIGRANT (E)**

SEXÉ H / F

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Date du baptême \_\_\_\_\_

Nom et prénom du père \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la mère \_\_\_\_\_

Paroisse de résidence \_\_\_\_\_

Numéro de la fiche  
de famille (SOREP) \_\_\_\_\_

**MENTION DE MARIAGE**

Nom et prénom du conjoint(e) \_\_\_\_\_

Date du mariage \_\_\_\_\_

Lieu du mariage \_\_\_\_\_

**REMARQUES:**

**ANNEXE V**

**EMIGRATION SAGUENAYENNE SUIVANT  
LE LIEU DE DESTINATION (INTERIEUR ET  
EXTERIEUR DU QUEBEC), PAR PAROISSE**

## A - BAS-SAGUENAY

<b>SAINT-FULGENCE</b>	
Destination à l'intérieur du Québec	n.a.
Bas-Saint-Laurent	12
Côte-du-Sud	2
Autres	6
TOTAL	20
Destination à l'extérieur du Québec	n.a.
<u>ETATS-UNIS</u>	
New York	1
<u>CANADA</u>	
Ontario	1
TOTAL	2

<b>ANSE-SAINT-JEAN</b>		
Destination à l'intérieur du Québec	n.a.	
Charlevoix	4	
Québec et environs	3	
Côte-Nord	3	
Est de Montréal	3	
Bas-Saint-Laurent	3	
Montréal	2	
TOTAL	18	
Destination à l'extérieur du Québec	n.a.	
<u>ETATS-UNIS</u>		_____
<u>CANADA</u>		_____

## B) HAUT-SAGUENAY

<b>SAINT-FRANCOIS-XAVIER, CHICOUTIMI</b>		
Destination à l'intérieur du Québec	n.a.	
Montréal	38	
Bas-Saint-Laurent	21	
Québec et environs	20	
Côte-Nord	9	
Autres	21	
	TOTAL	109
Destination à l'extérieur du Québec	n.a.	
<b><u>ETATS-UNIS</u></b>		
Massachusetts	12	
New York	4	
Rhode Island	2	
Autres	4	
	SOUS-TOTAL	22
<b><u>CANADA</u></b>		
Alberta	4	
Ontario	1	
	SOUS-TOTAL	5
<b>TOTAL ETATS-UNIS ET CANADA</b>		<b>27</b>

<b>SAINT-DOMINIQUE, JONQUIERE</b>	
Destination à l'intérieur du Québec	n.a.
Bas-Saint-Laurent	5
Mauricie	4
Montréal	3
Québec et environs	3
Ouest de Montréal	2
Est de Montréal	2
Abitibi-Témiscamingue	2
Autres	2
TOTAL	23
Destination à l'extérieur du Québec	n.a.
<u>ETATS-UNIS</u>	
Massachusetts	4
TOTAL	4

<b>NOTRE-DAME-DE-L'IMMACULEE-CONCEPTION, LATERRIERE</b>		
<b>Destination à l'intérieur du Québec</b>		<b>n.a.</b>
Montréal		4
Mauricie		4
Bas-Saint-Laurent		4
Autres		3
	<b>TOTAL</b>	15
<b>Destination à l'extérieur du Québec</b>		<b>n.a.</b>
<b><u>ETATS-UNIS</u></b>		
Massachusetts		2
Rhode Island		1
	<b>SOUS-TOTAL</b>	3
<b><u>CANADA</u></b>		
Ontario		1
Nouveau-Brunswick		1
	<b>SOUS-TOTAL</b>	2
<b>TOTAL ETATS-UNIS ET CANADA</b>		<b>5</b>

<b>SAINT-ALEXIS, GRANDE-BAIE</b>		
Destination à l'intérieur du Québec		n.a.
Bas-Saint-Laurent	14	
Mauricie	8	
Montréal	7	
Côte-Nord	4	
Autres	7	
TOTAL	40	
Destination à l'extérieur du Québec		n.a.
<u>ETATS-UNIS</u>		
Massachusetts	11	
Autres	5	
SOUS-TOTAL	16	
<u>CANADA</u>		
Ontario	1	
SOUS-TOTAL	1	
<b>TOTAL ETATS-UNIS ET CANADA</b>		<b>17</b>

<b>SAINT-CHARLES-BORROMEE, JONQUIERE-NORD</b>	
Destination à l'intérieur du Québec	n.a.
Québec et environs	1
Côte-Nord	1
TOTAL	2
Destination à l'extérieur du Québec	n.a.
<u>ETATS-UNIS</u>	
Maine	1
TOTAL	1

## C - LAC-SAINT-JEAN

<b>NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION, HEBERTVILLE-VILLAGE</b>	
<b>Destination à l'intérieur du Québec</b>	<b>n.a.</b>
Montréal	18
Québec et environs	9
Mauricie	7
Autres	8
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>
<b>Destination à l'extérieur du Québec</b>	<b>n.a.</b>
<b><u>ETATS-UNIS</u></b>	
Maine	6
Massachusetts	5
Autres	3
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>14</b>
<b><u>CANADA</u></b>	
Manitoba	2
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL ETATS-UNIS ET CANADA</b>	<b>16</b>

<b>NOTRE-DAME-DE-L'IMMACULEE, ROBERVAL</b>	
<b>Destination à l'intérieur du Québec</b>	<b>n.a.</b>
Québec et environs	11
Montréal	10
Mauricie	9
Autres	7
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>
<b>Destination à l'extérieur du Québec</b>	<b>n.a.</b>
<b><u>ETATS-UNIS</u></b>	
Massachusetts	6
New Hampshire	3
Minnesota	2
Autres	3
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>14</b>
<b><u>CANADA</u></b>	
Ontario	3
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL ETATS-UNIS ET CANADA</b>	<b>17</b>

<b>SAINT-LOUIS, CHAMBORD</b>	
Destination à l'intérieur du Québec	n.a.
Montréal	14
Mauricie	8
Québec et environs	6
Autres	3
TOTAL	31
Destination à l'extérieur du Québec	n.a.
<u>ETATS-UNIS</u>	
Massachusetts	3
New Hampshire	2
SOUS-TOTAL	5
<u>CANADA</u>	
Ontario	1
SOUS-TOTAL	1
<b>TOTAL ETATS-UNIS ET CANADA</b>	<b>6</b>

<b>SAINT-GEDEON</b>	
<b>Destination à l'intérieur du Québec</b>	<b>n.a.</b>
Montréal	3
Mauricie	3
Québec et environs	2
Bas-Saint-Laurent	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>
<b>Destination à l'extérieur du Québec</b>	<b>n.a.</b>
<b><u>ETATS-UNIS</u></b>	
Massachusetts	3
New Hampshire	3
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

<b>SAINT-FELICIEN</b>	
Destination à l'intérieur du Québec	n.a.
Montréal	6
Québec et environs	6
Mauricie	5
Bas-Saint-Laurent	3
Est de Montréal	3
TOTAL	23
Destination à l'extérieur du Québec	n.a.
<b><u>ETATS-UNIS</u></b>	
New Hampshire	3
Montana	2
Minnesota	2
Maine	1
Rhode Island	1
Massachusetts	1
Illinois	1
SOUS-TOTAL	11
<b><u>CANADA</u></b>	
Manitoba	4
Alberta	1
Ontario	1
SOUS-TOTAL	6
<b>TOTAL ETATS-UNIS ET CANADA</b>	<b>17</b>